



SOMMAIRE

- **Éditorial : Poisson d'avril...**
- **Ministres de l'Agriculture : Didier Guillaume**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 12
- **Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 13 à 17
- **Le lac du Bouchet, un lac très convoité**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 18 à 22
- **1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art... (suite...)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 23 à 28
- **Les guides Joanne ou guides bleus**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 29 à 35
- **L'abbé de la Chaise-Dieu afferme le prieuré de Langeac**
(René BORE)
pages 36 et 37
- **Les capelous de Goudet**
(Jean-René MESTRE)
pages 38 à 49
- **Pourquoi deux routes de Fix à Allègre ?**
(René BORE)
pages 50 à 53
- **Charles de Bonneville, la Haute-Loire et ailleurs à la pointe de son crayon...**
(d'après l'album d'Audrey et Hubert de BONNEVILLE)
pages 54 à 59
- **Bernard Gauthier, une vie au service des autres**
(Michel ROUSSEL)
pages 60 et 61
- **Un berger atligérien sur le podium des Ovinpiades**
(Henri OLLIER)
pages 62 à 64
- **La posèira**
Las Crinolinas
(Hervé QUESNEL-CHALEILH)
pages 65 à 69
- **A vos agendas !**
pages 70 et 71

Poisson d'avril

L'inquiétude se lit sur les faces émaciées de nos ancêtres des fonds des âges. L'hiver glacé a épuisé leurs réserves. Les faibles n'ont pas résisté. Le printemps va t'il revenir ? Et puis soudain la glace craque et se fissure. L'air devient plus doux. L'inquiétude fait place à une joie débordante. Il faut célébrer l'événement : énorme brasier, percussions et danses échevelées... Au fil des millénaires, la connaissance des cycles saisonniers s'est faite plus savante mais la coutume de célébrer le renouveau du printemps a perduré avec diverses manifestations de joie. Les grecs dédiaient le 1er avril à Gélôs, le dieu du rire et des farces ; honoraient Momos, divinité de la raillerie, jeux de mots et moquerie. Les Hilaria romaines, se déroulaient vers l'équinoxe de printemps et permettaient satires, farces et facéties. Cette tradition festive de personnes objets de farces existe dans bien des cultures : *April Fool's Day* au Royaume-Uni ; *den'dourakov*, jour des fous en Russie ; *dia das mentiras*, au Portugal ; *dia dos burros* en Galice ; *holi*, fête des couleurs hindouiste ; *sizdah bedar*, fête persane ; *pourim*, fête juive... sans forcément un lien avec le poisson. Plusieurs usages semblent s'être mêlés avec le carnaval, rites de fertilité et d'inversion, rite calendaire de passage, sortie du signe zodiacal des Poissons, avril considéré au MA comme 1er mois du printemps... La plus ancienne occurrence du "poisson d'avril" est dans le *Doctrinal du temps présent* de Pierre Michault, en 1466 et désigne un « entremetteur, intermédiaire, jeune garçon chargé de porter les lettres d'amour de son maître ». Cet usage est confirmé par le *Livre de la Deablerie* d'Eloy d'Amervalde, en 1507-1508. Son emploi pour désigner une « tromperie, mystification traditionnelle du 1er avril » est attesté dans *La Vie de Charles V, duc de Lorraine*, de Jean de Labrunne, 1691. L'expression entre dans le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1718 avec la locution « donner un poisson d'avril » qui signifie « obliger quelqu'un à faire quelque démarche inutile pour avoir lieu de se moquer de lui ». Les origines du poisson d'avril restent obscures. Une explication le relie à la Pâques, fin du jeûne du carême, où le poisson a une place alimentaire importante. L'ichthus chrétien, symbole représentant un poisson, acronyme du nom de Jésus et le mot poisson serait une corruption du mot Passion. Une autre hypothèse relie le 1er avril à la réforme calendaire. En France, l'année débutait à différentes dates selon les provinces. Charles IX décide, par l'Édit de Roussillon en 1564, que l'année débuterait désormais le 1er janvier, au lieu de fin mars, arrivée du printemps. Des personnes auraient eu des difficultés à s'adapter au nouveau calendrier. Pour s'en moquer, certains profitèrent de l'occasion pour en rire et leur remettre de faux poissons correspondant à la fin du carême. Cette hypothèse est contredite car l'expression de poisson d'avril est évoquée dans des écrits antérieurs à 1564 : notamment un poème de Pierre Michault en 1466, *Le Livre de la deablerie* du curé Eloy d'Amerval en 1508 ou un poème dans *Testament rhetoricæ* d'Eduard de Dene en 1539. Une autre origine viendrait de l'usage d'ouverture ou de fermeture de la saison de pêche le 1er avril. Pour se moquer des pêcheurs, pêche trop facile ou impossible, on accrochait subrepticement un vrai poisson dans le dos des gens. Rien de bien convaincant... Et de toute façon, les fausses nouvelles, fakes news, créent une situation permanente de "poissons d'avril", rendant difficile de discerner le vrai du faux. **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Didier Guillaume

Il est né le 11 mai 1959 à Bourg-de-Péage (Drôme) et mort le 17 janvier 2025 à Nice (Alpes-Maritimes).

Il est ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, du 16 octobre 2018 au 6 juillet 2020 (Philippe II).

Origine et vie privée

Né le 11 mai 1959 à Bourg-de-Péage, Didier Guillaume voit le jour dans une famille d'éleveurs de brebis. Enraciné à Lempis, face à la Vanige, montagne des Baronnies provençales, défenseur de l'intérêt général, Didier Guillaume se tourne ensuite vers le Trésor public dont il devint agent.

En 2024, il épouse Béatrice Frecenon, son ancienne directrice de cabinet.

Il est père de deux fils.

Parcours politique

Ancrage local

Responsable départemental du Mouvement des jeunes socialistes, il est coprésident du comité de soutien drômois à François Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981. Le jeune fonctionnaire entreprend la conquête patiente et méthodique de son territoire. Avec son tempérament tourné vers les autres, son amour indéclinable de son pays drômois, de sa gastronomie et de ses paysages, il sut convaincre. En 1983, il est élu pour la première fois, comme conseiller municipal d'opposition de Bourg-de-Péage dont le maire est alors Henri Durand. Premier secrétaire fédéral de la Drôme pour le Parti socialiste de 1986 à 1997, il est élu conseiller régional de Rhône-Alpes en 1992, mandat qu'il occupe jusqu'en 1998. Initialement agent du Trésor public, il est ensuite directeur de cabinet de Rodolphe Pesce, président du conseil général (1990-1992), puis conseiller politique de Jean Glavany au ministère de l'Agriculture et de la Pêche (1998-2002). En 1995, il gagne les élections municipales de Bourg-de-Péage, devenant ainsi le premier maire de gauche de cette commune traditionnellement acquise à la droite depuis Charles Combe, de la SFIO, dont le mandat s'était achevé en 1949. En 1998, il est élu conseiller général de la Drôme dans le canton de Bourg-de-Péage, le plus peuplé du département. Réélu conseiller général du canton de Bourg-de-Péage en 2004, il devient président du conseil général de la Drôme. Il démissionne alors de son poste

de maire pour devenir premier adjoint chargé des finances (afin de respecter la loi sur le cumul des mandats) de Jean-Félix Pupel, nouveau maire. De 2001 à 2004, il est président de l'association des maires de la Drôme. Il entre au bureau de l'Assemblée des départements de France (ADF) et est, à partir de 2004, chargé des affaires internationales et de la coopération décentralisée. À la suite des élections cantonales de 2008, il est réélu président du conseil général de la Drôme par 26 voix sur 36.

Sénateur

En septembre 2008, Didier Guillaume est élu au premier tour sénateur de la Drôme. Il est membre de la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Il est vice-président du groupe socialiste au Sénat de septembre 2008 à octobre 2011. Il est premier vice-président du Sénat du 5 octobre 2011, jusqu'à son élection à la tête du groupe socialiste et apparentés (SOC) le 15 avril 2014. Il succède à François Rebsamen, devenu ministre du Travail dans le gouvernement Valls. Lors des élections sénatoriales de 2014, il est réélu avec 39,46 % des voix. Il est ensuite candidat à la présidence du Sénat pour le groupe socialiste, il obtient 124 voix au deuxième tour, contre 194 voix pour Gérard Larcher. Il est cependant réélu largement président du groupe SOC au Sénat.

Le 5 janvier 2015, il annonce qu'il ne se représentera pas aux élections départementales, abandonnant ainsi le siège de président du conseil général de la Drôme qu'il occupait depuis 2004. Il se montre « terriblement déçu » par François Hollande, qui ne l'a jamais nommé ministre et à qui il reproche de « ne décider rien ».

Il est directeur de campagne de Manuel Valls pour la primaire citoyenne de 2017.

En 2017, candidat à sa réélection à la présidence du groupe socialiste au Sénat, il est réélu avec deux voix d'avance, face à Laurence Rossignol et à Martial Bourquin, plusieurs sénateurs socialistes lui ayant reproché une trop grande proximité avec Emmanuel Macron. Le 2 octobre 2017, candidat à la présidence du Sénat, il est de nouveau battu par Gérard Larcher.

En janvier 2018, il annonce son intention de quitter ses mandats politiques et démissionne de la présidence du groupe socialiste. Le 9 mai 2018, alors qu'il avait été proposé par Bernard Laporte, il renonce à prendre la direction du groupement d'intérêt public de la coupe du monde de rugby à XV.

Ministre de l'agriculture

Après deux semaines d'attente, depuis la démission du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, le remaniement ministériel est enfin annoncé. Parmi les gros ministères qui changent de patron, l'Agriculture. Stéphane Travert laisse sa place à Didier Guillaume. Les deux hommes ont en commun d'être d'anciens socialistes ralliés à la



Macronie.

« J'ai décidé de quitter la vie politique [...] Cette décision est mûrement réfléchie. Mon parcours illustre la cohérence entre mon discours et mes actes. » déclarait Didier Guillaume en janvier¹. Quatre mois plus tard, il réintégrait le Sénat, dont il n'avait pas démissionné, après avoir compris que la présidence du groupement d'intérêt public chargé d'organiser la Coupe du monde de rugby en 2023, qu'il convoitait, était symbolique et non rémunérée. Il fait son entrée au gouvernement le **16 octobre 2018** à L'Agriculture et à l'Alimentation, un poste qu'il avait convoité sous François Hollande qui lui avait préféré Stéphane Le Foll. « C'est une grande gueule sans grande consistance idéologique, qui rêvait d'être ministre », tacle un ténor du PS. Ancien président du groupe PS au Sénat, où il siège depuis 2008, il apparaissait Macron-compatible. Directeur de campagne de Manuel Valls à la primaire de la gauche en 2017, il affirmait que les sénateurs socialistes n'étaient « pas dans l'opposition à Emmanuel Macron ». Depuis son retour, il avait quitté le PS et siégeait dans le groupe des Radicaux. Sa devise était « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ». Il a une solide expérience d'élu local dans son fief de la Drôme ce qui fait dire à un "collègue" socialiste : « C'est un apparatchik au demeurant fort sympathique qui la joue pieds dans la glaise ». Didier Guillaume connaît les questions agricoles. Il avait été, dans le gouvernement Jospin, conseiller de Jean Glavany au ministère de l'Agriculture. Mais il a du pain sur la planche. A lui de mener les négociations pour la future politique agricole commune, réformée, qui

1- Remaniement : Didier Guillaume, un ancien socialiste à l'Agriculture. Pierre-Alain Furbury. 16 octobre 2018. www.lesechos.fr

doit entrer en application en 2021 ; de mettre en œuvre la loi agriculture et alimentation, adoptée par le Parlement mais jugée insuffisante par nombre d'organisations paysannes et environnementales. Il doit aussi tenter de renouer le lien entre la « macronie » et les campagnes.

Stéphane Travert ne sera pas regretté des écolos et des défenseurs d'une agriculture paysanne. Il a porté les états généraux de l'alimentation, avec l'espoir d'un changement de cap axé sur l'amélioration du revenu des agriculteurs et la « montée en gamme », bio, label rouge, élevage en plein air. Mais la loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » en a déçu plus d'un. Le texte a paru peu ambitieux, eu égard à un intense travail de préparation. « Il suffisait de trois experts dans un ministère, autour d'un bureau, pour rédiger ces mini-mesures qui nous font hausser les épaules. Cela n'est pas à la hauteur de l'attente, de l'urgence », résumait François Ruffin. « Les quelques rares avancées votées ne masqueront pas l'échec global d'une loi qui ne fixe aucun cap clair pour aider les agriculteurs à sortir de leur dépendance à la chimie et leur assurer un revenu décent », constatait l'association Agir pour l'environnement. Symbole de ce manque d'ambition, le glyphosate et le timide plan de réduction des pesticides. Didier Guillaume vient de la Drôme, un département précurseur en matière de bio². La FNSEA a salué un « élu rural et familier du monde agricole », et la Confédération paysanne, note qu'il « connaît bien son sujet », en tant qu'ancien rapporteur au Sénat de la loi d'avenir pour l'agriculture, sous François Hollande. Ce syndicat espère également que son département d'origine, la Drôme, pionnier dans le développement de la filière bio, inspirera le nouveau ministre. « Il a été président du club *Ambition bio au Sénat*, note le sénateur écologiste Joël Labbé, et je ne manquerai pas de le lui rappeler dans nos futurs échanges. » « Lors des débats sur la loi d'avenir pour l'agriculture, nous avons réussi à faire passer une trentaine d'amendements et il avait été un vrai soutien, notamment sur la mise en place des projets alimentaires territoriaux et les mesures de réduction des pesticides ». Didier Guillaume apparaît ainsi moins proche de la FNSEA et moins enclin à défendre l'agriculture productiviste classique que son prédécesseur. « L'agriculture

2- Didier Guillaume, un ministre de l'Agriculture qui aime la bio ? Marie Astier. 17 octobre 2019. www.reporterre.net

française, c'est la compétitivité, le développement économique et l'export, et en même temps, c'est le lien local, l'agroécologie », a prudemment déclaré le nouveau ministre lors de son investiture, ajoutant qu'il « *ne faut céder à aucun lobby* ». Sur le dessus de la pile de dossiers qui l'attendent se trouve la mise en application de la loi Agriculture et Alimentation, la question de l'interdiction du glyphosate avec recherche de solution de remplacement, et la politique agricole commune (PAC).

Ses activités en 2018

Pour son premier déplacement, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a choisi de se rendre, le **19 octobre 2018**, dans deux lycées agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes³. Il s'est d'abord rendu au lycée Le Valentin à Bourglès-Valence (Drôme), établissement public dont la ferme de 51 hectares est 100 % en bio depuis 2010. Très impliqué au niveau de son territoire, le lycée accueille le salon Tech & Bio tous les deux ans et son exploitation fait partie du réseau des fermes DEPHY. Il a ensuite gagné la Maison Familiale Rurale de Chatte (Isère), établissement privé qui propose des formations de la 4e au BTS en alternance. Les MFR sont fortement ancrées dans les territoires et le tissu social, économique et culturel. Cet ancrage tient, entre autres, à leur fonctionnement propre, chacune étant gérée par des parents, professionnels et partenaires locaux regroupés en association. Didier Guillaume a partagé de nombreux moments d'échanges avec les élèves et les professeurs des deux établissements. Dans l'après-midi, le ministre a visité la SENURA, Station nucicole (culture du noyer) d'expérimentation Rhône-Alpes. La noix représente 13 % des vergers français en surface. En région Auvergne-Rhône-Alpes, elle est produite sous appellation AOP/AOC « Noix de Grenoble ». Depuis 1993, la SENURA est la station d'expérimentation nucicole de référence pour le bassin Sud Est. Créée par et pour les nuciculteurs (producteurs de noix), elle conduit chaque année une quarantaine d'essais lui permettant de mener des travaux d'innovation et de recherche appliquée afin d'améliorer la performance des exploitations et faire progresser la filière nucicole, au niveau national et européen. Ordonnances, sécheresse, salariés occasionnels, prédateurs, réforme de la Pac, repas végétariens. Didier Guillaume fait le point, **début novembre 2018**, avec Agra Presse sur les principaux sujets

3- Didier Guillaume dans la Drôme et en Isère pour une journée dédiée à l'enseignement agricole. Archives presse. 19 octobre 2018. www.agriculture.gouv.fr

d'actualité et livre ses orientations générales⁴. L'ex-socialiste se place dans la continuité de ses prédécesseurs, Bruno Le Maire compris. L'heure est, selon lui, à la « transition » des pratiques agricoles, voire à une « accélération des transitions » avec une formation plus poussée des jeunes. Il annonce une compensation face à la suppression du dispositif TO-DE (pour Travailleur Occasionnel – Demandeur d'Emploi) visant à soutenir l'emploi saisonnier et alléger le coût du travail temporaire.

Sur le loup, la situation actuelle n'est pas satisfaisante pour les éleveurs. Pour réguler leurs populations, on peut prélever jusqu'à 10 % de l'ensemble, auxquels s'ajoutent 2 % si cette limite est atteinte avant la fin de l'année. Le ministre compte bien travailler avec son collègue en charge de la transition écologique et solidaire pour continuer à améliorer le dispositif et réduire au maximum les impacts de la prédation.

La proposition PAC de la Commission n'est pas acceptable en l'état. La Pac doit contribuer à la souveraineté alimentaire de l'Europe, à la transformation de notre agriculture, à la protection des agriculteurs face aux aléas climatiques et à la volatilité des marchés mondiaux et à la structuration économique des filières. Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur métier, mais pour l'heure nous avons besoin d'aides pour accompagner ces changements.

Le chantier sur la fiscalité agricole, avec la mise en place de l'épargne de précaution, va permettre aux agriculteurs de pouvoir mettre de côté les bonnes années et faire face aux années plus difficiles. Il veut améliorer l'articulation entre les différents outils, épargne de précaution, fonds de mutualisation, assurance, et travailler sur la prévention des risques (pratiques agricoles, gestion de l'eau). Il reste ouvert pour étudier les autres outils de gestion des risques comme l'assurantiel pour les aléas climatiques sur les récoltes.

La sécheresse dure. Elle a grevé la pousse de l'herbe depuis l'été puis les rendements des cultures de printemps. Et elle compromet aujourd'hui la pousse du colza, les semis de céréales. C'est une sécheresse exceptionnelle, longue et tardive. Les premières coupes de foin ont plutôt bien marché. Depuis cet été, la situation devient très difficile dans les régions les plus touchées. Le gouvernement a déjà mis en place des exonérations de la taxe sur le foncier non bâti, l'accélération des

4- Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture : « Je veux être un défricheur ». Mathieu Robert et Nicole Ouvrard. 2 novembre 2018. <https://www.horizons-journal.fr/>

avances Pac pour 70 %. Il va réunir le comité national de gestion des risques pour examiner les premiers dossiers de calamité agricole début décembre, et un autre fin janvier. Ce qu'il faut éviter, c'est la décapitalisation dans les exploitations qui désorganiserait les filières.

La loi Egalim pèsera sur les négociations commerciales. La survie du système repose sur une nouvelle construction des prix. Il appelle les acteurs à la plus grande responsabilité. Une ordonnance sur les prix abusivement bas est en négociation.

Personne ne remet en cause la réduction des phytos. Séparer la vente du conseil pour les produits phytosanitaires, c'est un gage de transparence et d'objectivité. C'est indispensable. Certains disent que cela va engendrer des coûts supplémentaires mais Didier Guillaume dit « Non, car si on utilise beaucoup moins d'intrants, les agriculteurs vont s'y retrouver financièrement ».

Dans la loi, pour les cantines, il est indiqué qu'à titre expérimental, un menu végétarien peut être proposé une fois par semaine. Mais le ministre ne veut pas opposer les gens, et reste attaché au principe de liberté : aujourd'hui, la société bouge, les acteurs de la filière viande le savent parfaitement, les comportements individuels ne sont plus aussi tranchés qu'avant, de nouvelles attitudes apparaissent. C'est pourquoi il faut donner le choix en restauration pour que chacun puisse manger comme il veut, de la même façon que quand il y a eu débat sur le porc à la cantine, un consensus a été trouvé pour que chacun puisse choisir.



Didier Guillaume a participé le **19 novembre 2018** au Conseil des ministres de l'Union européenne en charge de l'agriculture et de la pêche⁵. Ce premier conseil a permis une réunion bilatérale avec les Commissaires européens à la santé, M Vytenis Andriukaitis, et à la pêche, M Karmenu Vella. Didier Guillaume a rappelé les préoccupations françaises sur la poursuite de l'expérimentation

5- Communiqué de presse du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : Conseil des ministres européens de l'agriculture et de la pêche, Bruxelles. 19 novembre 2018. ue.delegfrance.org

française sur l'étiquetage de l'origine de la viande ou du lait dans les plats préparés ou les produits laitiers, mais aussi les questions de mise en œuvre de l'obligation de débarquement des produits de la pêche. Le Conseil aura permis un échange sur les rapports de progrès de la présidence autrichienne sur deux projets de textes constituant le paquet législatif sur la prochaine politique agricole commune (PAC) et de rappeler les attentes fortes françaises en matière de simplification effective de la future PAC, et de l'importance de disposer d'outils de gestion des marchés efficaces en cas de crise. Le ministre a rappelé la volonté de la France d'avoir dans la PAC des outils rénovés pour accompagner la transformation des modèles agricoles et les rendre plus performants en matière économique, sociale, environnementale et sanitaire, en mettant l'agro-écologie au cœur de nos modèles agricoles. S'agissant de la pêche, le Ministre salue l'accord trouvé sur les totaux admissibles de captures (TAC) des espèces d'eau profonde pour 2019 et 2020. Ce compromis équilibré tient compte des enjeux de durabilité propres à ces espèces, tout en préservant les intérêts de la flotte française, en particulier face au défi de l'obligation de débarquement généralisée en 2019. En ce qui concerne les stocks pêchés par les navires français, la diminution du TAC de dorade rose a été limitée de 10 % et sera complétée par des mesures nationales en vue de protéger les juvéniles. Les TAC de sabre noir et de grenadier de roche diminueront respectivement de 5 % et 18 % en 2019 puis seront stables en 2020. Le ministre a déclaré : « Ce premier conseil aura été pour moi l'occasion de porter haut et fort l'ambition de la France pour l'agriculture et la pêche européennes qui doivent permettre à la fois de dresser des perspectives pour les agriculteurs et les pêcheurs mais aussi répondre aux attentes fortes des citoyens européens en matière de qualité, de sécurité de leur alimentation et de préservation des ressources naturelles. »

Le **10 décembre 2018**, lors d'un interview concernant le contestation des "Gilets jaunes", Didier Guillaume répond aux journalistes de France Info sur le risque que les agriculteurs qui manifestent contre le matraquage fiscal, rejoignent le mouvement⁶. Le ministre affirme que ce ne sont pas les mêmes revendications et que les agriculteurs veulent se faire entendre dans un contexte de négociations commerciales avec les grandes

6- Interview de M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, à France Info le 10 décembre 2018, sur le gouvernement face à la contestation des "Gilets jaunes". 10 décembre 2018. France Info. www.vie-publique.fr

surfaces, les industries et les producteurs. Il n'y a pas de matraquage fiscal, le budget de l'agriculture a été maintenu et la fiscalité pour les agriculteurs a baissé fortement, notamment la taxe intérieure sur les produits pétroliers, le gazole non routier. Dans le cadre des états généraux de l'alimentation et de la loi Egalim les ordonnances seront en application dès le mois de janvier-février. Ces ordonnances portent notamment sur la limitation des promotions dans la grande distribution et sur l'augmentation de 10 % du seuil de revente à perte. Il faut qu'il y ait moins de promotions et que les agriculteurs soient mieux rémunérés. Il n'y aura pas d'augmentation de prix dans les grandes surfaces. Il ne faut pas prendre les consommateurs en otage au détriment des agriculteurs.

Le ministre ne pouvant être présent au Congrès de la Confédération générale des betteraviers, le **18 décembre 2018**, adresse un message aux producteurs⁷. L'année 2018 a été très dure pour la filière betteravière. Un an après la fin des quotas européens du sucre, les prix restent très bas. A un plongeon des cours mondiaux, a succédé une récolte de betteraves en fort repli du fait de la sécheresse. Les défis sont nombreux, mais l'Etat sera présent comme il va le faire avec la Réforme de la fiscalité agricole. Le gouvernement propose notamment un outil d'épargne de précaution, particulièrement souple d'utilisation qui permettra des gains significatifs jusqu'à 150 000 € d'épargne. Il défend aussi un socle commun d'exigences sociales, sanitaires et environnementales, pour prévenir d'une concurrence déloyale entre Etats-membres. La clef de la compétitivité passe aussi par une mobilisation collective avec un renforcement de la contractualisation et une meilleure répartition de la valeur. C'est aussi la diversification grâce à l'éthanol, avec des avancées dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'Energie. C'est enfin, une meilleure réponse aux attentes sociétales. Concernant la transition vers l'Agro-écologie, une transition irréversible, il convient d'accélérer le développement des solutions alternatives et innovantes et de mobiliser tous les acteurs de recherche, instituts, INRA.

Ses activités en 2019

Didier Guillaume, le **2 janvier 2019**, présente ses vœux : « En 2019, soyons les acteurs du vivre ensemble dans la République. En 2019, réconcilions l'agriculteur et le citoyen. Les enjeux sont communs. Ce que les uns produisent, les autres

7- Message de M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, sur la filière betteravière. 18 décembre 2018. www.vie-publique.fr

le mangent. Nous sommes les maillons d'une même chaîne. Une agriculture de qualité pour une nourriture de qualité. Voilà l'objectif, voilà l'ambition. Voilà la réalité. Cultivons le respect et la fraternité ».

Suite à la confirmation de deux cas de peste porcine africaine sur des sangliers sauvages en Belgique, le **9 janvier 2019**, à proximité de la frontière, Didier Guillaume a réuni ce jour l'ensemble des acteurs nationaux afin de décider de la stratégie sanitaire offensive à mettre en œuvre immédiatement⁸. Cette réunion fait suite au déplacement de Didier Guillaume dans les Ardennes afin d'appeler à la mobilisation l'ensemble des acteurs. Il s'agit de déployer des mesures fortes afin de conserver le statut indemne de la France et de préserver la filière porcine de cette menace économique et sanitaire majeure.

Le Salon de l'agriculture se déroule du **23 février** au 3 mars 2019 à la Porte de Versailles à Paris. Les animaux, les éleveurs, les stands, des centaines de milliers de visiteurs... pendant 10 jours, l'agriculture française sera mise en avant et au cœur de l'attention⁹. Invité de RTL, le ministre de l'Agriculture présente l'événement comme "une grande fête". « C'est la fête, c'est le rassemblement, c'est là où tout se passe. C'est là où toutes les agricultures de France sont réunies, les grosses comme les petites, celles de montagnes comme celles de plaines ». Pourtant, les temps sont difficiles pour l'agriculture française, en témoignent les suicides. Didier Guillaume est conscient du problème du pouvoir d'achat et de leurs conditions de travail. « Aujourd'hui, il n'est plus possible que



les agriculteurs gagnent si peu, que les agriculteurs soient pris en otage et qu'on leur dise "Vous vendez vos produits à tel prix où tant pis vous ne le vendez pas." [...] On ne peut plus continuer comme c'était

8- Agriculture – Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture demande la création d'une « zone blanche » de sangliers pour lutter contre la peste porcine africaine. 15 janvier 2019. <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/>

9- Salon de l'agriculture 2019 : "Plus possible que les agriculteurs gagnent si peu", dit Didier Guillaume Stéphane Carpentier 22/02/2019. www.rtl.fr

le cas avant. Ce n'est plus possible ». Selon lui, il faut que dans les « deux ans qui viennent, il n'y ait plus un agriculteur qui vendent ses produits en dessous du prix de revient ». Sur le glyphosate, Didier Guillaume annonce que la France « va être le premier pays au monde » à s'en passer.

Laurent Ruquier recevait le ministre de l'agriculture le **23 février 2019** dans *On n'est pas couché*. Interrogé sur le salon de l'agriculture, Didier Guillaume s'est confié avec humour sur le problème qu'il rencontre toujours pendant l'événement¹⁰. C'est un rendez-vous incontournable. Très attendu, Emmanuel Macron était bien sûr présent dès le premier jour. Dans un bain de foule, le président de la République a été interpellé par un retraité qui lui a exposé sa situation très difficile. Le chef de l'État, attentif, a alors demandé à ses équipes de noter les coordonnées de son interlocuteur. « Ils vont vous écrire et vous expliquer, je connais la situation ». Touché, l'homme a fondu en larmes. Une image forte pour le coup d'envoi de l'événement. Didier Guillaume arpente lui aussi les allées du salon pour saluer tous les éleveurs et producteurs qui lui proposent à chaque fois de découvrir leur savoir-faire. Invité dans *On n'est pas couché*, l'homme politique n'a donc pas caché qu'il fallait savoir tenir le rythme pendant toute la manifestation qui s'étale sur une semaine. « Toute la journée, ça pinte là ! », a confié avec humour celui qui a récemment fait polémique avec ses propos sur le vin. Précisant qu'il ne conduisait pas lorsqu'il se rendait au salon de l'Agriculture, il a fait comprendre à Laurent Ruquier qu'il ne pouvait pas refuser de goûter les différents produits proposés : « Moi mon problème, c'est que je n'aime pas recracher, alors c'est ça le problème... Il vaut mieux prendre des petites doses ». S'il a un chauffeur, Didier Guillaume n'a donc pas de "goûteurs"... Et il se doit effectivement d'honorer toutes les offres. « Il y a d'autres choses aussi. Il y a des rencontres et des réunions », a-t-il ajouté. Des entretiens dans une ambiance assez conviviale.

Didier Guillaume, a effectué un déplacement à Madrid les **4 et 5 mars 2019** pour évoquer avec son homologue, Luis Planas Puchades, des thèmes stratégiques pour les deux pays : les conséquences du Brexit sur l'agriculture et l'avenir de la Politique Agricole Commune¹¹. Depuis 20 mois, la

10- Les drôles de confidences du ministre Didier Guillaume sur le salon de l'Agriculture : "Toute la journée, ça pinte". Laura Buys. Coordinatrice web. 24/02/2019. www.programme-tv.net

11- Réunion du ministre de l'Agriculture avec son homologue espagnol (5 mars 2019).

France a adopté des mesures fortes pour soutenir son agriculture, qui est une des priorités du Président de la République. Comme il l'a rappelé lors de son discours au Salon de l'Agriculture, le 23 février, le Gouvernement a agi en convoquant des États Généraux de l'Alimentation, dont le ministre Guillaume présentera à son homologue les principales retombées. A également été votée la loi sur l'alimentation, qui organise le relèvement du seuil de revente à perte, l'encadrement des promotions et empêche de pratiquer des prix abusivement bas, afin de mieux répartir la valeur entre ceux qui produisent, ceux qui transforment et ceux qui distribuent les produits agricoles. S'agissant du Brexit, le Président Macron a récemment rappelé la nécessité de la mobilisation et de l'unité des États membres sur ce sujet. Les ministres français et espagnol évoqueront leur évaluation respective de l'impact sur les agriculteurs et les pêcheurs français et espagnols de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et évoqueront les possibilités d'action conjointe. Didier Guillaume et Luis Planas Puchades ont également évoqué la réforme de la PAC et la volonté de création d'une task force européenne d'enquête et de contrôle pour lutter contre les fraudes et garantir la sécurité sanitaire des aliments pour les consommateurs. Pour la France, l'Europe agricole - première puissance mondiale - est un bien précieux qu'il nous faut préserver. Dans le cadre de la PAC, la France souhaite porter une réforme qui permette de répondre aux défis auxquels les États européens ainsi que les agriculteurs sont actuellement confrontés (protection de l'environnement, conséquences du réchauffement climatique etc). En outre, la France milite pour qu'un budget consacré à la recherche et à l'innovation voit le jour au niveau européen et que la Commission alloue plus de moyens à l'agriculture et à l'alimentation.



La FNSEA tenait son 75e congrès à Nancy, en Meurthe-et-Moselle, du mardi 26 au jeudi **28 mars 2019**, au moment de la négociation entre l'UE et le Royaume-Uni pour le Brexit¹². En invitant Michel

<https://es.ambafrance.org>

12- Ce qu'il faut retenir du 75e congrès de la FNSEA. Arnaud Carpon. 28/03/2019. www.terre-net.fr

Barnier, la FNSEA se doutait bien que la sortie du Royaume-Uni de l'UE et ses conséquences pour les filières agricoles, accapareraient une bonne partie des temps d'échanges. « Ce qui se passe avec le Brexit, ça vire au ras-le-bol », a résumé Michel Dantin, eurodéputé LR-PPE sortant. Très concrètement, à moins de quelques semaines de l'issue des négociations, impossible de dire si les 2 Mt de viande bovine de l'UE à 27 exportées chaque année vers le Royaume-Uni vont se retrouver taxées. Quid du devenir des produits agricoles français, qui pourraient être plus difficilement exportables avec un Brexit sans accord ? Quid, aussi, des quotas d'importation de produits agricoles négociés par l'UE à 28 avec d'autres grandes puissances agricoles, comme le Canada ? De l'avis de plusieurs participants et intervenants, l'issue encore incertaine du Brexit avait « pris le dessus sur les vrais enjeux pour l'Europe de demain », thème principal de l'événement syndical. « L'Europe est une réussite, avec des réglementations positives. Mais l'Europe est un verre à moitié plein ou à moitié vide. Le tout est de savoir si le verre se remplit ». La Pac doit accompagner la mutation de la production, pour que l'Europe puisse imposer des standards plus élevés aux consommateurs européens, mais aussi aux américains et aux chinois. Pour ce congrès, « parler d'Europe » avait toute son importance, à moins de deux mois des élections européennes, scrutin à l'enjeu crucial pour l'agriculture française et l'avenir de la Pac. Deux jours après son annonce officielle, la candidature de Jérémy Decerle, ancien président des JA, aux Européennes sur la liste LaREM a « causé des petits tracas » au sein du réseau syndical. « JA ne soutiendra pas une liste plutôt qu'une autre » au scrutin européen, tout en admettant se réjouir de la « perspective d'un eurodéputé qui connaîtra son sujet ». Pour Christiane Lambert, ce sursaut européen implicitement évoqué par les intervenants doit être accompagné d'un « agriacting » tous azimuts, terme qu'elle affectionne pour balayer l'agribashing croissant dont sont victimes les agriculteurs. Il s'agit, pour la FNSEA, « de faire taire les donneurs de leçons », ces « pisseurs volontaires de glyphosate (...) qui nous explique le bon et le mauvais à longueur de lignes pétitions et vidéos scandaleuses ». Rappelant les diverses démarches des agriculteurs pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, pour segmenter et faire monter en gamme l'offre de produits agricoles. Christiane Lambert a appelé le ministre de l'agriculture au même « agriacting » de la part du gouvernement. Et la présidente de la FNSEA de réclamer

« l'agriacting » du ministre sur le suivi de la loi Alimentation. « L'alimentation a un prix. Plus vert, c'est plus cher », a-t-elle repris, dans l'attente de pied ferme de l'ordonnance sur le prix abusivement bas. Didier Guillaume a assuré que le 10 avril, la rédaction des ordonnances serait achevée. Outre la question des prix, la baisse des charges reste le « deuxième chantier » du syndicat majoritaire. Christiane Lambert a reproché au ministre le « double discours sur la compétitivité » en citant la suppression des exonérations TODE l'an dernier et « la taxe anti-dumping que la Commission européenne envisage sur les solutions azotées ». Par ailleurs, la hausse de la redevance pour pollutions diffuses, l'interdiction des rabais, remises et ristournes sur les produits phytos, de même la suppression programmée d'autres produits phytosanitaires « laissent les agriculteurs dans des impasses », et reste en travers de la gorge de la FNSEA. « Des décisions qui pénalisent notre compétitivité et qui ouvre la porte aux importations distorsives ! » Et que dire de l'épineux dossier de l'irrigation, au cœur des assises de l'eau, dont la deuxième séquence se poursuit. « En dix ans, la surface irriguée en France a stagné alors qu'elle a augmenté de 13 % en Europe », a rappelé la patronne de la FNSEA. « Nous allons réouvrir le dossier du stockage de l'eau. J'ai obtenu l'arbitrage du Premier ministre et d'Emmanuel Macron », a répondu Didier Guillaume. Nous allons développer des retenues d'eau, à condition que ce soit des projets de territoires acceptés par les élus. »

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est déplacé en Drôme et en Ardèche le **26 avril 2019**¹³. Dans la Drôme, la matinée était consacrée à la visite puis l'inauguration du nouveau bâtiment nucicole de l'exploitation familiale Noix & Compagnie. Cette entreprise propose des produits de fabrication artisanale. Productrice de noix depuis 1822, Noix & Compagnie pratique l'agriculture raisonnée. Ses noix sont issues d'une production d'appellation d'origine contrôlée (AOC). En Ardèche, Didier Guillaume était accompagné du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics Olivier Dussopt pour la visite de deux exploitations, d'abord le domaine viticole Rémy Nodin à Saint-Péray. L'AOC Saint-Péray est née en 1936 et fait partie des 9 premières en France. Il s'agit de la plus méridionale des appellations septentrionales de la vallée du Rhône. Elle est composée de coteaux, terrasses et pieds de coteaux qui créent un relief rare pour élaborer de grands vins blancs ; puis l'exploitation de vaches laitières

13- Déplacement de Didier Guillaume en Drôme et en Ardèche. 26 avril 2019. www.agriculture.gouv.fr

GAEC de la Route panoramique, sur 110 hectares et un cheptel de 70 vaches. L'atelier lait est en cours de conversion biologique.

Lors d'un débat consacré aux pesticides dans l'agriculture, le **10 juin 2019**, Didier Guillaume a appelé les ONG et les agricultures à "avancer ensemble", tout en vantant l'action du gouvernement¹⁴. Un débateur inattendu s'est invité dans Le Tour de la question, sur Europe 1. Lors de l'émission présentée par Wendy Bouchard et consacrée à la possibilité d'une agriculture sans pesticides, le ministre de l'Agriculture a décroché son téléphone pour répondre en direct aux participants, militants écologistes et agriculteurs, et promouvoir l'action du gouvernement. « Agriculteurs, ONG, gouvernement, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut sortir de la dépendance aux pesticides. Mais il faut le faire en ayant à l'idée qu'il faut avancer ensemble », assure Didier Guillaume au micro d'Europe 1, appelant à un "débat éthique". Sur le sujet des pesticides, ajoute-t-il, « il ne peut pas y avoir de polémiques, d'attaques », alors que le sujet divise profondément les écologistes qui alertent sur les dégâts des pesticides sur la santé et les agriculteurs inquiets des répercussions économiques sur leur activité des interdictions de certains produits. Avant de rappeler : « Les agriculteurs ne sont pas des tueurs ou des empoisonneurs ». Et l'ancien socialiste de dérouler les engagements du gouvernement : « réduire l'utilisation des pesticides de moitié en 2015 » et « sortir du glyphosate en 2021 ». « Nous allons être le premier pays au monde à le faire, le premier pays en Europe !" La santé des Français, l'avenir de notre agriculture, ce n'est pas la polémique", martèle encore Didier Guillaume, appelant à "assumer que la France est en pointe dans un débat inflammable ». « Nous allons gagner la bataille de la baisse des pesticides ». Mais comment rassurer les agriculteurs français face au risque d'une concurrence accrue des pays étrangers aux réglementations moins strictes. « Les importations de produits agricoles doivent correspondre aux standards européens et français », assure-t-il. « Si on devait signer des accords avec le Canada ou le Mercosur, ils ne pourraient pas être signés par la France si on nous envoyait du bœuf aux hormones ». Cette concurrence existe également au sein de l'UE, au sein de laquelle le ministre appelle à « faire avancer l'agriculture européenne, pour ne pas qu'on ait des produits traités et venant de pays moins chers sur nos marchés ». En conclusion, le

14- Nous allons gagner la bataille de la baisse des pesticides" : quand le ministre Didier Guillaume appelle Europe 1 en direct. Antoine Terrel. 10 juin 2019. www.europe1.fr

ministre a renouvelé son "appel à l'apaisement", et rappelé l'action du gouvernement pour sortir de la dépendance aux pesticides : « 1,1 milliard pour le plan Ambition Bio, et chaque année plus de 170 millions d'euros pour la recherche ». « L'agriculture n'est pas un handicap pour la transition écologique », a terminé Didier Guillaume.

Le ministre de l'Agriculture est venu en Corse, **fin juin 2019**, dans l'exercice de sa fonction mais surtout pour sonder l'île avant la visite d'Edouard Philippe¹⁵. Entre la visite « arrogante » de Macron et la prochaine escale d'Édouard Philippe, il y a eu les gilets jaunes, le grand débat et une sorte de mea culpa de l'exécutif sur la distance existant entre lui et les citoyens. Le parcours du ministre en Corse s'inscrit dans cette nouvelle perspective relationnelle. Bien sûr, le personnage est ainsi fait qu'il n'allait pas révolutionner quoi que ce soit. Didier Guillaume est affable, souriant, attentif, cordial et malin. Au récent congrès de la FNSEA, il a ainsi été tantôt sifflé, tantôt applaudi, les participants ne sachant plus trop où ils en étaient... A cette occasion, il a fustigé l'agri-bashing. Et l'agri-bashing, l'agriculture corse le connaît bien. A partir de quelques écarts isolés, on la juge truqueuse et quémandeuse dans son ensemble ; on s'en méfie et, lorsqu'on se méfie, on referme la boîte à subventions. Didier Guillaume est un homme prudent, qui ne s'avance pas beaucoup, surtout en terrain glissant. Il a l'accolade facile, il s'enthousiasme pour ce qui va bien, il encourage ce qui pourrait aller mieux, il balance du soutien verbal à tout va, mais il élude les vrais problèmes, faisant une passe en retrait (il avait été pressenti pour organiser la coupe du monde de rugby 2023 en France !) en direction de futurs groupes de travail, d'hypothétiques dossiers nourris de projets et d'arguments, de concertations souhaitées fructueuses des chambres entre elles, et avec l'ODARC. Les attentes sectorielles ne sont pas les mêmes, toutes les filières n'évoluent pas au même rythme, n'ont pas les mêmes contraintes vis-à-vis des critères communautaire. Là, Didier Guillaume l'a reconnu, on entre dans le dur. Les commissaires européens, s'appuyant sur le dossier des fraudes, ont tendance à porter un regard négatif sur l'ensemble de l'agriculture corse. Les éleveurs en particulier souhaitent que cette image soit cassée, pour que l'on prenne en considération la spécificité de leur activité, la valorisation des parcours peu productifs par exemple. Au ministre d'agir dans la mesure de ses moyens pour que la PAC en tienne

15- Corse : Didier Guillaume, un ministre en éclaireur. Jacques Renucci. 26 juin 2019. www.corsenetinfos.corsica

compte. Sur deux jours, Didier Guillaume a peu annoncé et peu promis. Pourquoi est-il venu, se demande-t-on ? A travers le monde agricole, il a pris la température de l'île pour en rendre compte au Premier ministre. Et l'éclaireur est rentré faire son rapport à Édouard Philippe qui s'est engagé à changer de méthode, à se situer plus qu'avant dans l'écoute et le dialogue. La façon dont il sera reçu en Corse apparaîtra comme significative. Si elle est cordiale, elle aura davantage de possibilités d'être constructive. Mais il ne faut pas se leurrer, le cap restera le même, le pouvoir étant conforté dans sa ligne par les élections européennes et les récents sondages qui ont vite relégué aux oubliettes l'épisode gilets jaunes. De toute façon, au fond, peu importe que le risque d'être déçu existe : en termes de parcours peu productifs, l'île a une solide expérience.

A la conquête de Biarritz ? Selon FranceInfo, l'actuel ministre de l'Agriculture serait tenté de briguer la mairie de Biarritz au cours des prochaines élections municipales. Une confidence qu'il aurait faite « *en privé* », avant qu'elle soit éventée¹⁶. Hasard du calendrier, le ministre a créé la polémique, le **15 août 2019**, en se rendant à une corrida à Bayonne, une commune voisine de Biarritz. Sa présence en tribune, aux côtés de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et du maire de Bayonne, Jean-René Etchegaray, avait provoqué l'ire des associations de défense animale. Franceinfo voit néanmoins deux obstacles majeurs à ce dessein. Un : l'actuel maire de la ville, Didier Veunac (MoDem), n'a pas encore décidé s'il se représentait. Et dans la région, fief de François Bayrou, La République en Marche exclurait toute manœuvre à l'égard de son allié. Deux : pour se présenter, Didier Guillaume doit abandonner son ministère comme l'avait exigé le Premier ministre Édouard Philippe. Plutôt embêtant alors que s'ouvrent des négociations techniques à Bruxelles sur la politique agricole commune. Mais selon Franceinfo, le Premier ministre pourrait décider de faire une exception au non-cumul des mandats pour les villes de moins de 30 000 habitants. Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales, qui brigue la mairie de Vernon dans l'Eure, pourrait aussi bénéficier de cette largesse.

16- L'actuel ministre de l'Agriculture, au cœur d'une polémique sur sa présence à une corrida, lorgne sur la mairie de Biarritz, nous apprend Franceinfo. Mais la route est encore longue. Le Nouvel Obs. 20 août 2019 www.nouvelobs.com

La 6ème édition des Terres de Jim a eu lieu le 6, 7 et **8 Septembre 2019** près du Puy-en-Velay sur les communes de Bains et Seneujols¹⁷. Le travail de l'équipe organisatrice et des bénévoles aura payé : plus de 115 000 visiteurs se sont déplacés en Velay Volcanique. Après la journée de vendredi consacrée à la découverte et à la promotion de l'agriculture et celle de samedi orientée vers le grand public, cette journée de dimanche a été l'apothéose de 3 jours de festivités avec de nombreux temps forts comme la messe des laboureurs, le Moiss Batt Cross et bien sûr la traditionnelle finale nationale de labour. Le



grand moment aura été la venue du Ministre. Didier Guillaume a visité le site des Terres de Jim avant de remettre les prix Graines d'Agriculteurs et de prononcer un discours de clôture qui a officiellement mis un terme à cette belle 6ème édition des Terres de Jim¹⁸. Une réussite pour le syndicat Jeunes Agriculteurs, le Comité d'Organisation et bien évidemment les

17- Plus de 115 000 visiteurs aux Terres de Jim 2019 pour découvrir l'agriculture !

www.lesterresdejim.com

Jim Bataille, c'est ce personnage aux bouclettes d'or et d'épis de blé. Son mot d'ordre : faire le lien entre les filières agricoles et le grand public. Il véhicule la part d'émerveillement en chacun de nous, enfant comme adulte. Son nom « *Bataille* » évoque la liberté et le courage. « Les Terres de Jim » sont la nouvelle appellation de la finale nationale de labour qui existe depuis plus de 65 ans.

18- En septembre 2019, pour faciliter l'accès à la manifestation agricole « Terres de Jim », la commune de Seneujols avait fait arracher des haies et supprimer des murets en pierres sèches le long d'un chemin communal. Suite à un dépôt de plainte de la FNE, le tribunal correctionnel du Puy-en-Velay déclarait la commune coupable de destruction d'habitat d'espèces protégées et l'obligeait à réimplanter les haies et murets. La cour d'appel de Riom confirmait la culpabilité de la commune et la Cour de cassation rejetait le pourvoi de la commune, rendant sa culpabilité définitive. La commune a bien procédé à la réimplantation des 740 mètres de haies.

800 bénévoles ainsi que les nombreux partenaires sans qui ce voyage au cœur du milieu de l'agriculture n'aurait pas pu être possible.

En visite au Salon des productions animales, Space, qui se tient à Rennes du 10 au **13 septembre 2019**, Didier Guillaume est revenu sur les sujets brûlants de la rentrée¹⁹. En premier lieu, sur le projet de loi concernant la protection des riverains vis-à-vis des pesticides, dont la consultation est lancée depuis le 9 septembre : « Le Président de la République, le Premier ministre, ont tranché et les trois ministres, Agriculture, Transition écologique et Santé, soutiennent les Zones non traitées à cinq et dix mètres. » Il a également confirmé la ligne de son gouvernement en déclarant que « le Mercosur ne sera pas ratifié », mais que le « Ceta est un bon accord. » Sur la question des épisodes de



sécheresse, le ministre de l'Agriculture estime que le régime des calamités agricoles se suffit plus. « Nous devons développer d'autres outils ainsi que les retenues d'eau, a-t-il insisté. L'agriculture sera résiliente si elle est irriguée. » Peu d'annonces, donc, de la part du ministre, qui a toutefois indiqué que ses équipes travaillaient sur l'étiquetage d'origine, et que des mesures sur le bien-être animal devraient être prises en octobre.

Le ministre de l'Agriculture a tenté de rassurer des éleveurs inquiets rencontrés le **2 octobre 2019**, au sommet de l'élevage de Cournon d'Auvergne, en promettant notamment la gratuité des péages pour le transport de fourrage²⁰. « Les éleveurs ont besoin de trésorerie pour acheter du fourrage », c'est pourquoi ils bénéficieront » comme certains le demandaient, de la gratuité des péages pour le transport de la paille et du foin » a indiqué le ministre, déambulant entre les Montbéliardes et autres Blondes d'Aquitaine, vedettes du sommet cette année. M. Guillaume a également annoncé des

19- Au Space, Didier Guillaume confirme la ligne du gouvernement. Thomas Turini. 10 septembre 2019 www.agromatin.com

20- Au sommet de l'élevage, Didier Guillaume tente de rassurer les éleveurs inquiets. Afp. 2 octobre 2019. www.la-croix.com

avances sur les indemnisations au titre des calamités agricoles dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, les deux départements les plus touchés par la sécheresse. Les éleveurs recevront 30% du montant de leur perte dès le dépôt des dossiers auprès de la direction départementale des territoires. « Les agriculteurs ne sont pas un problème pour la planète mais une chance » a martelé le ministre tout au long de sa visite, fréquemment interpellé par les agriculteurs. A l'image de Julien Milliat, un jeune éleveur venu de l'Isère: « Notre métier n'est pas valorisé, on nous demande toujours plus et on nous jette la pierre, on nous dit qu'on pollue. Il faut qu'on ait une autre image, une reconnaissance ». « Il faut respecter les éleveurs pour qu'ils puissent fournir une viande de qualité, en France comme à l'export », a répondu le ministre. Une forêt de cartes rouges sur lesquelles était écrit « n'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas » a accueilli M. Guillaume sur le stand de la FNSEA qui mène le combat contre les accords de libéralisation commerciale (Ceta, Mercosur). Sur le stand de la coopérative Limagrain, 4e semencier mondial, un dialogue de sourds a opposé le ministre à des représentants de « l'association pour le développement de l'irrigation en Auvergne », qui demandent à pouvoir stocker 18 millions de m³ d'eau par an pour pallier les besoins des céréaliers et éleveurs du Puy-de-Dôme. « Tous les projets ont été retoqués » par l'administration, ont-ils expliqué. M. Guillaume a répondu qu'il avait annoncé le déblocage d'une soixantaine de retenues d'eau en France, les incitant à "faire des projets". Au fil de son parcours, d'autres doléances sont apparues : fragilité du lait de montagne, inquiétudes des éleveurs d'ovins concernant le Brexit, baisse de la consommation de la viande. Le ministre s'est attardé longuement sur le stand de la filière viande où il a encouragé les exportations vers la Chine qui commencent tout juste à se débloquer : 203 tonnes de viande française sont parties en Chine depuis le début de l'année, a précisé le ministre.

La nouvelle stratégie du maïs, présentée par Daniel Peyraube, président de l'AGPM (Association générale des producteurs de maïs), aux participants du Congrès du maïs, qui se tenait à Toulouse les 13 et **14 novembre 2019**, repose sur le dialogue avec le gouvernement et les ONG²¹. « Il faut co-construire un partenariat avec ceux qui dénigrent notre production, explique-t-il. Nous devons accompagner la mutation que connaît aujourd'hui

21- Congrès du maïs 2019 : l'AGPM s'engage sur les voies de la durabilité. 14 novembre 2019. www.lesillon.info

la société et tracer un chemin vers ceux qui sont contre nous.» Lors de son intervention, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, a confirmé qu'il fallait s'engager pour la durabilité du maïs. L'AGPM propose pour cela un plan composé de trois axes et 21 actions. En premier lieu, les maïsiculteurs doivent aller vers la certification environnementale HVE3 (Haute valeur environnementale de niveau 3), qui pourrait être reconnue dans le cadre du paiement pour services environnementaux, et pourrait faire partie de la nouvelle PAC. « Cet outil est une opportunité, notre ambition est que 10 000 exploitations soient certifiées d'ici à 2025, poursuit le président. Nous serons alors capables de générer un million de tonnes de crédits carbone.» Didier Guillaume a indiqué qu'il se battait pour que la certification HVE3 soit prise en compte, sur le plan national, dans la future PAC. Il regrette que la Commission européenne soit un peu raide sur le sujet. Le deuxième axe du plan repose sur la compétitivité et la création de valeur dans les territoires, ce qui comprend une segmentation des productions et des utilisations du maïs, comme la transformation en semoule, corn-flakes, pop-corn ou bioéthanol. « Nous avons décidé de retravailler ce sujet en lien direct avec les entreprises et le territoire, détaille Franck Laborde, secrétaire général de l'AGPM. Nous devons cesser, à l'avenir, de viser les marchés mondiaux. Aujourd'hui, la valeur ajoutée est locale.» Enfin, le troisième axe porte sur les nouveaux services que le maïs peut rendre à la société, à l'image de la société Nataïs, productrice de pop-corn dans le Gers, qui va rémunérer ses producteurs pour le carbone capté grâce à leur technique culturale. « L'aptitude de la plante de maïs à stocker du carbone n'est pas connue du grand public, ni valorisable dans le label bas carbone », précise Franck Laborde. « L'AGPM va travailler sur ce sujet qui pourrait ramener de la valeur sur les fermes », ajoute-t-il. « Le maïs stocke deux fois plus de carbone que la forêt », insiste Christiane Lambert. Le ministre a confirmé qu'en misant sur la certification et le label bas carbone, les maïsiculteurs étaient sur la bonne voie. « Je ne peux plus accepter d'entendre que l'élevage et le maïs posent problèmes dans le cadre du réchauffement climatique », s'est-il agacé. Didier Guillaume a aussi indiqué qu'un tout nouveau texte, rédigé avec l'Agence de l'eau, prévoit la création de 50 retenues d'eau sur dix-huit mois, à partir de janvier prochain. Les préfets ont eu la consigne d'autoriser les projets. Il souhaite également porter en débat public, au début de l'année prochaine, une proposition sur l'assurance récolte pour aller vers un système assurantiel

européen.

« *Le compte n'y est pas* », déplore Didier Guillaume. Face à des agriculteurs en plein doute, en proie aux difficultés économiques, au suicide, à l'« agri-bashing » et bientôt soumis à de nouvelles contraintes d'utilisation des pesticides, le ministre a redit sa déception quant à la loi alimentation qui, votée l'année dernière, n'a pas encore permis d'améliorer le revenu des agriculteurs²². Invité du « Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI », le **17 novembre 2019**, Didier Guillaume a donc menacé la grande distribution d'une nouvelle loi, plus contraignante que la première, si les négociations annuelles ne se traduisent pas par une amélioration du revenu des agriculteurs. « Les députés de la majorité sont en train d'écrire un nouveau texte de loi. Si vous ne jouez pas le jeu on fera une loi coercitive », a menacé le ministre en s'insurgeant contre le fait que l'agriculture soit le seul secteur « qui ne fixe pas ses prix de vente ». La grande distribution, surtout, est dans le collimateur du ministère. Elle sera reçue prochainement par les ministres de l'Agriculture et de l'Économie, dans le cadre du comité de suivi des négociations commerciales. En parallèle, la DGCCRF contrôle que les enseignes respectent bien la loi et ne proposent pas de promotions excessives. L'exécutif annoncera mi-décembre sur quelle étendue les agriculteurs auront bientôt l'interdiction de répandre des pesticides. Cette zone devrait être de 5 à 10 mètres, selon les cultures, avec des dérogations locales. « Nous souhaitons que les maires prennent leurs responsabilités [...] S'il faut faire 20 mètres à certains endroits, ce sera 20 mètres », explique Didier Guillaume. Ils doivent aussi faire face à l'interdiction, à l'échéance de 2021, du glyphosate. « Mais nous ne laisserons aucune filière sans solution, a promis le ministre [...] Il y aura des dérogations là où il n'y aura pas de solutions » de substitution. D'autres contraintes, liées au bien-être animal, devraient prochainement peser sur les éleveurs. Le broyage des poussins mâles sera ainsi interdit à la fin de l'année 2021, de même que la castration sans anesthésie des porcs. Enfin, le gouvernement lancera « dans les prochains jours » une mission parlementaire afin de lutter contre l'abandon des animaux domestiques.

(à suivre..)

22- Revenu des agriculteurs: Didier Guillaume menace la grande distribution. Marie Bartnik. 17 novembre 2019. lefigaro.fr

Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (suite et fin...)

Deux hommes et deux conceptions du développement des Landes de Gascogne

Jean-Baptiste Henri Crouzet est né à Lescure dans le Tarn en 1817. Polytechnicien, ingénieur des Ponts, il devient ingénieur ordinaire à Dax en 1844. Il construit des ponts et des passerelles à Peyrehorade, à Tartas, à Magescq, travaille à la fixation des dunes littorales, fixe le tracé errant du courant de Contis, construit le grand pont de Dax sur l'Adour. Puis il s'attaque au dessèchement de 400 hectares de marais à Lit et à Saint-Julien-en-Born. En 1853, Crouzet, très apprécié de ses supérieurs est nommé chef du service hydraulique des Landes. Il fera donc toute sa carrière dans les Landes où sa famille se fixe.

Jules François Hilaire Chambrelent, est né lui aussi en 1817 à Saint-Pierre en Martinique. Confié à un armateur, avec son frère, il rejoint la Métropole en 1827 pour poursuivre ses études. Il entre à l'École polytechnique puis à l'École nationale des ponts et chaussées. En 1837, il effectue un stage à Bordeaux et rencontre Claude Deschamps (1725-1843) auteur d'un mémoire d'amélioration des Landes de Gascogne écrit en 1832. Nommé à Périgueux (Dordogne) puis à Langon (Gironde), il obtient le grade d'ingénieur ordinaire. Il rejoint alors Bordeaux où il est chargé de l'arrondissement Ouest au service général.

Et c'est là que les deux hommes vont s'affronter¹.

En 1849, Chambrelent acquiert une propriété de 500 ha à Saint-Alban sur la commune de Cestas proche de Bordeaux, pour y expérimenter des techniques d'assainissement et de mises en valeur agricole et forestière. Les semis de pin maritime et de chêne, suite à un dense réseau d'assainissement, sont prometteurs et lui valent une médaille à l'Exposition universelle de 1855. Remarqué par l'Empereur Napoléon III, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Fort de ce succès, Chambrelent présente ses travaux à d'autres instances. Jules Chambrelent fait la connaissance de l'écrivain Edmond About, qui s'enthousiasmant pour les progrès accomplis à Saint-Alban, écrit et publie en 1857, *Maître Pierre*. L'ouvrage raconte comment, Maître Pierre, intelligent berger landais réussit à métamorphoser son désert natal malgré le scepticisme de ses compatriotes. Dans ce livre, qui connut une grande popularité, Maître Pierre est une transposition romanesque de Chambrelent. Cette même année 1857, paraît la loi relative à l'assainissement et de mise en culture des Landes de Gascogne.

C'est Henri Crouzet qui est chargé de mettre en œuvre les travaux d'assainissement de la loi de 1857 dans les Landes, alors que l'ingénieur Louis Malaure le fait en Gironde. Crouzet invente en 1855 un puits² d'eau potable à parois imperméables et à fond filtrant dit "puits filtrant" qui permet d'améliorer grandement la santé publique de la population de la Grande-Lande et dont Chambrelent s'octroya la paternité. En 1857, Napoléon III visite Solférino pour la première fois. La visite, à cheval, amène l'empereur à la ferme de Cère de las Prades, avec ses jeunes pins et son champ de maïs. Henri Crouzet attire alors l'attention de l'auguste visiteur sur le « puits imperméable » – puits artésien – qu'il a mis au point, « offrant l'eau pure et saine des couches inférieures de ces terrains au-dessus desquels, depuis des siècles, les populations des Landes recueillent pour boisson une eau fétide et délétère ».

Quelques mois après la sortie de *Maître Pierre* d'Edmond About, paraît en 1858 *Le dernier pasteur des Landes*, un roman de Jean-Baptiste Lescarret (1818-1898). Dans cet ouvrage le héros est un ingénieur



1- Joëlle Dusseau et Pierre Brana. Henri Crouzet, l'aménageur des Landes. Vous êtes mes soldats, les Aquitains de Napoléon III. Editions Sud Ouest.

2- Les puits qui servaient à alimenter les foyers, jusqu'au milieu du XIXe siècle, donnaient une eau insalubre et de mauvaise qualité. Celle-ci était souvent altérée, dans les premières couches, par stagnation due aux produits ligneux et à l'alias. Le puits est constitué de parois étanches par enduit en ciment. Ensuite on procède en son centre au fonçage du puits par la méthode traditionnelle (chèvre, poulie, corde et sonde). Le fonçage peut se faire jusqu'à rencontrer l'eau claire. Le fond du puits sera garni de charbon de bois, de calcaire et de graviers sur une hauteur de deux mètres. Un tuyau muni d'une crépine sera descendu jusqu'au fond et relié à une pompe. Puitsfiltrants-crouzet. www.asem-mimizan.fr

nommé Monsieur Henri, qui évoque Henri Crouzet. L'auteur se dresse contre la thèse selon laquelle la transformation des communaux en forêts de pins maritimes, imposée par la loi de 1857, a été une grande chance pour les Landes et dont Napoléon III aurait été le bienfaiteur.



Les deux hommes savent que l'enjeu majeur pour la réussite des plantations est l'assainissement du sol.

Le grand financier Émile Pereire a acheté 10 000 hectares à Lanton en Gironde, 1 000 hectares à Sainte-Eulalie-en-Born, et 1 150 au Teich. Les achats landais continuent et sont regroupés dans la société Pereire. Émile Pereire fait appel au plus connu des deux, Chambrelent, qui expérimente sur leurs terres la méthode qu'il a mise au point : un quadrillage systématique superficiel. Mais les résultats ne sont pas à la hauteur et l'empereur s'impatiente, lui qui veut développer l'agriculture mais aussi améliorer la santé publique car les marais apportent moustiques et malaria.

Critique devant les tentatives de Chambrelent, Henri Crouzet commence à lancer sa propre méthode. Il constate que la couche d'aliôs n'est pas totalement imperméable. Le sol des Landes, accidenté, gêne l'écoulement des eaux en générant de vastes lagunes bloquées par de hautes dunes qui en font des cuvettes sans issue. Il faudrait un réseau conséquent qui draine ces eaux.

Il a par ailleurs observé, lors de la pose des rails de la voie ferrée qui traverse les Landes, que le creusement de fossés avait asséché une très large bande de terres des propriétés contiguës.

Il envisage donc de creuser des canaux entourés de buttes, des fossés profonds, un système d'évacuation des eaux des lagunes vers les lacs et les rivières existantes, comme il le fera vers l'Adour pour les marais d'Orx, ou vers le courant de Contis, dont il va faire le déversoir des eaux stagnantes. Les premiers essais sont concluants.

En 1853, il est officiellement chargé par le service hydraulique des Ponts et Chaussées du lancement de l'assèchement des Landes. Il envoie en 1856 un rapport « à l'appui d'un projet de loi [...] relatif à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne », préconisant de demander aux communes de faire assécher les communaux et les propriétés communales et de mettre en culture ou en plantation de pins. C'est ce que va mettre en place la loi de 1857 « relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne » qui a pour but d'assécher les zones marécageuses des Landes et de faciliter l'exploitation des terres. Christiane Filloles-Alex, constate que la loi du 19 juin 1857 relative à la mise en valeur des Landes de Gascogne est l'aboutissement des différentes recommandations émises pendant des années par le Conseil général et par la Société d'agriculture, et que les rapports de l'ingénieur Crouzet ont servi de socle à cette loi, dont il va devenir le principal exécutant. Cette loi concerne une centaine de communes de l'ouest de la Gironde et du nord des Landes, qui ont l'obligation d'installer à leurs frais des systèmes de drainage dans leurs communaux, puis de vendre (sur douze ans) les terrains aux enchères, à charge pour les propriétaires de boiser les parcelles. « Les communes devront assainir et planter d'arbres les landes communales soumises au parcours du bétail », ce qui est une dérogation à leur droit « d'en jouir et disposer [...] comme bon leur semblerait. »

Le « désert » landais devient un objet d'intérêt et de convoitise, une terre dont il est possible de tirer des bénéfices. Les investissements fonciers se multiplient : les frères Pereire, des notables bordelais comme Pierre Guestier, un négociant en vins qui fait de gros investissements fonciers dans les Landes, et l'empereur lui-même.

Ce sont des années fastes pour Crouzet. Il gère le domaine impérial de Solférino, draine les marais d'Orx et, outre les travaux d'assainissement effectués dans le département des Landes, assure la réalisation de centaines de kilomètres de « routes



agricoles » pour la Compagnie du Midi, dont il est nommé ingénieur en chef. Ces routes, prévues par la loi de 1857 et décidées par Napoléon III, organisent l'espace landais.

Les années 60, alors que Chambrelent est un peu sur la touche, sont pour Henri Crouzet les heures de gloire. La carrière de Crouzet subit une éclipse après la chute du Second Empire. Durant le Second Empire, Crouzet, bonapartiste, était bien en cour alors que Chambrelent était de tendance républicaine. La nomination de Chambrelent à Digne et à Limoges est ressentie comme un éloignement pour laisser à Crouzet les coudées franches³. Au début de 1874, la maladie met brusquement un terme à sa carrière et l'oblige à prendre sa retraite en 1875. Il cesse toute activité jusqu'à sa mort. Il meurt à Lit-et-Mixe le 22 janvier 1880.

La Troisième République comblera d'honneurs Chambrelent.

Après un bref séjour à Digne, il rejoint un poste à Limoges, où il retrouve un ancien camarade de Polytechnique, Pierre Edmond Teisserenc de Bort, futur ministre du Commerce et de l'agriculture de la Troisième République⁴. Le 1er juin 1872, après la chute du Second-Empire, Jules Chambrelent grâce à cet appui fait son retour à Bordeaux comme responsable du service hydraulique de la Gironde. En 1879, il est promu au grade d'inspecteur général chargé des travaux d'hydraulique agricole. À ce titre, il dirige les études de la dérivation des eaux du Rhône pour permettre l'irrigation du Languedoc, ainsi que la mise en culture par irrigation de la Camargue. Il est admis à la retraite en 1882 et se retire dans son domaine de Saint-Alban.

Chambrelent publie en 1887 *Les Landes de Gascogne : leur assainissement, leur mise en culture, exploitation et débouchés de leurs produits*, « véritable apologie de son œuvre ou de celle qu'il s'attribue » selon Jacques Sargos et son grand-père Roger Sargos⁵. Il est membre de l'Académie d'agriculture de France en 1879 et de la section d'Économie rurale de l'Académie des sciences en 1891. Chambrelent meurt le 11 novembre 1893. Le président Sadi Carnot envoie à son fils aîné une lettre de condoléance dans laquelle il parlait du « grand Chambrelent ».

Du berger au résinier⁶

La loi du 19 juin 1857 qui oblige les communes à assainir et boiser les terrains de parcours, consacre ainsi une réflexion menée de longue date par les notables landais pour moderniser leur région et asseoir leur position sociale et économique. Ainsi, lorsque les communes ne peuvent engager les frais nécessaires, les travaux sont effectués par l'État, qui se rembourse par la vente d'une partie des terrains. La privatisation des communaux est donc acquise et les notables et les grands propriétaires en tirent très tôt profit. Le parcellaire hérité des anciens terrains parcourus par les troupeaux et des communaux engendre de grandes unités de production au détriment des Landais de souche et en contradiction avec l'utopie impériale prévoyant que les plantations de pins devraient permettre l'installation de 5000 fermes nouvelles pour exploiter la ressource.

C'est sur ces bases que se développe le système forestier qui domine l'économie agricole landaise pendant près d'un siècle, à travers le gemmage. Le développement de la sylviculture et du gemmage bénéficie à ses débuts de circonstances économiques particulièrement favorables. En effet, en 1861, alors que la guerre de Sécession fait rage outre-Atlantique, la France devient le seul pays pouvant fournir des quantités importantes de produits de la résine. Le cours de la gomme s'envole et cette dernière devient une production attractive. Les propriétaires forestiers se constituent en une véritable bourgeoisie terrienne.

3- Dans les années 1860, Chambrelent était tombé en disgrâce et on l'avait relégué dans les Basses-Alpes. Il était soupçonné d'avoir aidé des déjà fortunés à acquérir à bas prix des landes communales et de s'être exagérément mis en valeur en éclipsant d'autres acteurs à commencer par ses collègues des Ponts et Chaussées. Il avait aussi indisposé Emile Pereire, puissant banquier, qui n'eut guère de peine pour obtenir le départ de l'ingénieur trop vantard. Jacques Sargos. Les pins landais de François 1er, ou les sourires de Serendipity. 2020. sudouest.fr

4- Pionnier des chemins de fer, Teisserenc appartenait au clan de James de Rothschild, rival juré d'Emile Pereire. Entre la solidarité de corps et un ennemi commun, l'un et l'autre avaient d'excellentes raisons de sympathiser ! En 1872, Teisserenc de Bort fut nommé par Thiers ministre du Commerce et de l'Agriculture. Jacques Sargos. Les pins landais de François 1er, ou les sourires de Serendipity. 2020. sudouest.fr

5- L'Exposition universelle de 1878 devait offrir une occasion idéale pour réécrire l'épopée de la forêt landaise, « l'une des conquêtes pacifiques les plus dignes de l'ambition de l'homme ». Or le commissaire général de l'Exposition ne sera autre que Teisserenc de Bort ! C'est à son protégé Jules Chambrelent qu'il confiera le soin de rédiger la version officielle de l'histoire landaise. Chambrelent écrira une auto-apologie, gommant soigneusement toute référence à Napoléon III et à ses hommes et à l'action séculaire des populations locales. Jacques Sargos. Les pins landais de François 1er, ou les sourires de Serendipity. 2020. sudouest.fr

6- Atlas des paysages des Landes. XIXe siècle. Utopies et grands aménagements. <https://atlas-des-paysages.landest.fr>



Le tourisme naît également à cette époque. Pau fut d'abord la ville du tourisme hivernal, à partir de 1863, séjour de l'aristocratie britannique attirée par les vertus du climat. La vogue de Biarritz a commencé en 1856, au temps de l'impératrice Eugénie ; Napoléon III y fit en effet de nombreux séjours avec son épouse. La Compagnie du Midi lance et développe Arcachon dans les années 1856-1866. Les frères Péreire conçoivent une ville d'hiver, les médecins recommandent ce mélange d'air marin et d'essence de pins pour soigner la tuberculose. C'est aussi en 1858 qu'Adolphe Joanne lance un itinéraire bleu des Pyrénées. Les stations de Capbreton, Seignosse ou Hossegor sont des hauts lieux du tourisme avec des intellectuels et artistes de renom.

L'évocation de la tristesse émanant du paysage perdure jusque dans la première moitié du XIXe siècle. Le désert landais est élevé à la grandeur tragique du Sahara, notamment par le mouvement romantique. Il devient une métaphore du néant, le négatif de la civilisation.

En 1836, Jean-Laurent Lugan⁷ entretient l'idée d'un paysage désolé : « *Ma tête était pleine d'images riantes, lorsque tout à coup l'aspect du pays changea ; j'entrai dans un désert triste comme la mort, (...), une vaste*

plaine d'une couleur terne comme la feuille sèche, cernée par une ligne noire que dessinaient à l'horizon des bois de pins, et ça et là quelques étables perdues au loin dans cette immense solitude. A la vue de cette terre inanimée, de cette nature immobile, il me semblait qu'il n'y avait pas de saisons pour elle, il me semblait que le soleil en s'élevant au-dessus de cet horizon infini ne pouvait féconder une terre qui n'offrait que l'image du vide et du néant.[...]De divers points de la lande vinrent des hommes pâles et maigres, semblables aux fantômes qu'amènent les ténèbres.[...] Je me croyais dans une contrée inconnue, à mille lieues de la France. Je m'imprégnais peu à peu de cette poésie des Landes qui n'est pas sans charme, mais dont la première impression me jeta dans une profonde langueur. »

En 1838, c'est au tour de Stendhal⁸ de décrire ce pays « triste » et « laid » : *[Les Landes sont] « le pays le plus triste au monde ; l'eau y est couleur de café, et le sable est à peine couvert, de temps à autre, par des pins qu'on écorche pour avoir de la résine. Même quand il n'est pas écorché, ce pin est le plus vilain arbre du monde.[...]Le bas de l'Adour est gâté par des buttes de sable, hautes de trente à quarante pieds, revêtues de pins, qui est bien l'arbre le plus laid qui existe. Renonçant à voir la mer, qui est trop loin pour un voyageur qui a passé la nuit en voiture, je me suis assis sur une de ces landes : cela est complètement laid. »*

Le Directeur du Jardin des plantes, dans l'introduction de sa Flore Bordelaise⁹, décrit le paysage des Landes : « *C'est un spectacle, dit-il, tout à la fois triste et majestueux, grand et extraordinaire pour l'habitant des pays cultivés, que celui de ces landes, où la vue se perd dans un horizon intercepté de distance en distance par quelques bouquets de pins ; de ces plaines immenses qui en hiver ressemblent à un grand lac, et qui, dans une saison plus douce, deviennent de vastes pâturages, où l'on voit ça et là des troupeaux nombreux, sur lesquels veille un pâtre, revêtu de la toison de ses*



brebis, et monté sur de hautes échasses. Telle la mer dans un jour de calme, offre à l'œil étonné ses mouvantes plaines, dont la couleur glauque va se perdre dans l'azur des cieux ; tels ces espèces de déserts présentent à l'observateur surpris, les ondulations de leur sol, dont la pâle verdure se marie ordinairement avec quelques nuages, auxquels les rayons solaires semblent ne pouvoir atteindre, lorsque l'astre est à son zénith ».

7- Jean Laurent Lugan. Voyage au cœur des Landes, Horizon chimérique . Texte réédité par Jacques Sargos. 1984

8- Stendhal, Journal de voyage de Bordeaux à Valence, 1838

9- J.F. Laterrade. Flore bordelaise et de la Gironde. Imprimerie Lafargue. Bordeaux. 1846

Puis un nouveau regard réhabilite le pin. À partir du premier quart du XIXe siècle, les pins, jusque-là considérés comme des arbres sombres et tristes – voir plus haut la description de Stendhal - sont célébrés par les poètes. Les agronomes sont émerveillés par la richesse que « l'arbre d'or » répand sur la Lande. Les écrivains célèbrent les senteurs balsamiques, le bruit du vent dans les cimes et le chatolement du sous-bois. Joseph Lainé, ami de Chateaubriand, évoque dans une lettre « *le sourire des pins sous le voile des journées de pluies* » Un tourisme balbutiant change également la triste image des pins. Les tapis d'aiguilles sur le sable, les troncs rugueux, les odeurs de résine s'associent à des désirs de soleil, d'air marin et de paresse vacancière. Des pharmaciens en profitent pour découvrir dans la sève de pins maritimes un remède possible. Sirops, dragées, chocolats à la résine, ont un franc succès. Enfin, quand il traverse les Landes pour se rendre en Espagne. Théophile Gautier¹⁰ popularise définitivement le résineux dans un poème Le Pin des Landes :

On ne voit en passant par les Landes désertes,/ Vrai Sahara français, poudré de sable blanc,/ Surgir de l'herbe sèche et des flaques d'eaux vertes/ D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc,/ Car, pour lui dérober ses larmes de résine,/ L'homme, avare bourreau de la création,/ Qui ne vit qu'aux dépens de ceux qu'il assassine,/ Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon !/ Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,/ Le pin verse son baume et sa sève qui bout,/ Et se tient toujours droit sur le bord de la route,/ Comme un soldat blessé qui veut mourir debout./ Le poète est ainsi dans les Landes du monde ;/ Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor./ Il faut qu'il ait au coeur une entaille profonde / Pour épancher ses vers, divines larmes d'or ! Il fait ici un réel éloge de la condition de poète, revendiquant son utilité face au monde et son caractère exceptionnel. Il se sert de la transformation symbolique du poète en pin. La condition de l'artiste est mise en valeur par le contraste entre la violence de l'humanité et la générosité de sa victime.



Le résinier, nouvelle figure landaise, se substitue au berger échassier. Le gemmage est une technique ancienne de recueil de la résine des pins pour en faire de la poix pour le calfatage des bateaux. On s'en sert pour fabriquer des torches et éclairer les maisons¹¹. Le *gemmer*, gemmier,¹² utilise un *pitère*, échelle à un seul montant, pour peler le tronc avec l'*esporguît* et faire une *cara*, incision, avec un *hapchôt*, hache à l'extrémité recourbée. Pour faire l'*amasse*, récolte, il récupère le *barrasc*, gemme durci, qui coule. A partir de 1840, on utilise un pot en terre cuite pour le recueillir. Quand les pots sont pleins, la *palinete*, spatule, permet de les vider dans les *escouartes*, récipients en bois de 16 litres puis dans des barriques qui sont acheminées vers le distillateur. On en extrait de l'essence de térébenthine pour l'industrie pharmaceutique, les parfums, les peintures et vernis ou les produits d'entretien. On en extrait aussi de la colophane pour l'encre d'imprimerie, les savons, les colles ou les graisses industrielles. Le pinhadar couvre 67 % du département des Landes, soit 632 300 ha essentiellement en pin maritime. La propriété est privée à 90 %. Il fait travailler plus de 10 000 personnes avec l'industrie de transformation... mais c'est une autre histoire...

Jean Claude Brunelin

10- *Le Pin des Landes* est un poème de Théophile Gautier issu du recueil *España*, paru en 1890. Le poète parnassien y raconte sa traversée des landes de Gascogne et l'exploitation du pin maritime.

11- Le pinhadar ou la forêt des Landes. Escola Gaston Febus. escolagastonfebus.com. 2020

12- En 1911, Césaire Daugé publie un long poème, *Le gemmier*, dont voici la première strophe :

Saigne le pin rugueux, le pin landais, ô roi / De la forêt gasconne écumante de gemme ! / Je te suis d'un regard jaloux, bourreau que j'aime, / Dont l'arbre patient subit la dure loi.

Gemmier, que ta vie est belle / Sur le flanc, qui saigne encor, / Taille la mince gemmelle / Arrache au pin son trésor : / Fais couler ses larmes d'or / Dans ton escarcelle. Ibid.

Le lac du Bouchet, un lac très convoité

"Au delà de cette cheire, Cayres, au visage dur et sévère comme le parler rauque de ses habitants, s'étale en amphithéâtre sous une arête boisée de pins. Les constructions y ont leurs encadrements de portes et de fenêtres en pierre rouge, de cette même pierre "semblable à du minerai de fer" qui a servi à élever la haute tour de son église à deux clochetons. Quelques labours, de terre rouge aussi, et une montée assez raide dans les bois, séparent à peine du lac du Bouchet ce petit centre agricole. Qu'on s'imagine, suspendu à 1 200 mètres d'altitude, un ancien cratère de forme à peu près ronde, rempli d'eau bleue et cerné de toute part de mélèzes et de sapins. L'ensemble est ravissant pour peu que le soleil joue par une belle matinée de juillet sur cette onde moirée, sans écoulements visibles et d'une idéale transparence. Un sentier ombragé en fait le tour et revêt un charme spécial. "Georges et Pierre Paul, *Le pays de Velay et le Brivadois*, Edition USHA, Aurillac, 1930

L'évolution du site¹

Un ancien lac-abreuvoir.

Le lac du Bouchet appartenait encore au XIX^e siècle au système agro-pastoral du plateau du Devès. Il s'organisait autour des pratiques villageoises, sur les chemins, les communaux. Le lac appartenait au plateau agricole et demeurait un point de rencontre entre les villages notamment durant la période estivale, point d'eau pour les bêtes. Les espaces agricoles se déroulent ensuite à ses pieds jusqu'aux deux villages, le Bouchet-Saint-Nicolas qui lui a donné son nom et Cayres qui est jaloux.



La Feuille de Provins² du 14 mai 1859, relate une promenade au lac du Bouchet de M. Alphonse Fourtier³ "En quittant ses montagnes d'Auvergne

pour aller remplir à l'armée d'Italie la fonction de payeur principal..." Il est accompagné de quelques amis, à l'automne 1858. "Arrivés à Montagnac, notre grande route bien plane est échangée contre un chemin raboteux qui doit nous conduire à Cayres, notre première station ; à notre droite nous avons vu poindre le clocher de Séneujols. A mesure que nous gagnons les hauts plateaux, les horizons s'agrandissent et se multiplient ; de grands nuages blancs qui courent au ciel promènent leurs ombres transparentes sur cette nature tourmentée et sauvage, que la végétation du pin seule égale. C'est que nous atteignons le pays des longs hivers. A notre gauche se creusent les vallées profondes au fond desquelles roulent les eaux torrentielles de la Loire, tandis que, à notre droite, s'allonge la chaîne des montagnes volcaniques qui sépare le bassin de ce beau fleuve de celui de l'Allier, la rivière aux méandres capricieuses.

Des maisons sombres, faites de basalte et de lave, basses, mal rangées, bordant des rues défoncées : voilà Cayres... Nous nous dirigeons d'abord vers l'église, vaisseau inachevé du XVI^e siècle, flanqué de deux tours entre lesquelles s'élève un clocher à toit écrasé, disposition architecturale commandée par la violence des vents qui règnent dans cette contrée... Autour de l'église, le cimetière, triste lieu de repos, entretenu sans

1- Le lac du Bouchet. DREAL Auvergne - Décembre 2015 <http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr>

2- Feuille de Provins. Journal de l'arrondissement. Annonces légales et avis divers. Feuilletton. Alphonse Fourtier. Une promenade au lac du Bouchet. Samedi 14 mai et samedi 21 mai 1859. gallica.bnf.fr

La suite de l'article évoque les légendes concernant le lac et Pierre de la Rodde.

3- Fourtier Alphonse Hippolyte (1814-1875) est Trésorier payeur général. Parmi diverses affectations, il est en 1858, trésorier payeur général du département de la Haute-Loire au Puy où il réside boulevard d'Espaly. Il est membre de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne, de la Société d'émulation du Jura, de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy (membre résidant 1859). On lui doit entre autres *Une chanson satirique au XVII^e siècle*, Le Puy, 1859, In-8°, 7 pages ; *Légendes racontées par M. Alphonse Fourtier et Aymon Mallay* (bulletin sociétés savantes). <https://cths.fr>

respect pour les morts ; sur les tombes, sous les pas, roulent des crânes, des ossements arrachés à la terre, que le fossoyeur abandonne aux injures du temps et aux insultes des enfants... La bise souffle... Nous nous dirigeons vers l'auberge unique du lieu, si l'on peut appeler de ce nom un logis enfumé, ennemi de toute propreté, où l'on déjeûne à la condition expresse d'y apporter les éléments constitutifs du repas...

En route ! Deux kilomètres nous séparent encore du lac. A une faible distance, quelques pauvres maisons, c'est Cayres-la-Ville... Les guerres religieuses et politiques ont passé... et la ville a disparu. Un château s'est construit plus loin... c'est Cayres actuel. Puis 89 est venu, qui a jeté à bas le château... Nous montons toujours. Nos pieds rencontrent des scories, des pierres ponceuses, des débris de laves aux couleurs brunes et chaudes qu'on dirait vomies d'hier par une immense fournaise... Toute végétation a disparu, nous foulons la cendre ; nous voilà arrivés sur les lèvres du cratère le mieux conservé de cette chaîne... C'est un véritable entonnoir formé par quatre montagnes... A nos pieds se déploie le lac presque circulaire, avec ses eaux limpides, froides, que nul poisson n'habite, et qu'une brise venue du nord moutonne légèrement. Sur les berges, pas un roseau balançant son panache soyeux, pas un brin d'herbe, rien que la cendre et la pouzzolane. Seulement, à l'époque de l'émigration des grands oiseaux, les échos du lac retentissent des cris glapissants du canard sauvage, du cormoran, et, après eux, tout retombe dans le silence. Ne vous semble-t-il pas d'un de ces lieux de réprobation sur lesquels la main de Dieu s'est appesantie ?

Et pourtant, il n'en était pas ainsi autrefois : des bois touffus couvraient toutes ces montagnes et venaient se mirer jusque dans les eaux calmes du lac. La beauté du site, la fraîcheur des bois et aussi la gracieuse hospitalité des seigneurs du Bouchet y attiraient de nombreux visiteurs. C'étaient de longues chevauchées de nobles dames et de beaux jeunes gens qui venaient s'ébattre sous les futaies, jouter sur l'eau, égayant de leurs jeux ces lieux aujourd'hui si désolés..."

Même si l'envolée finale de cette description semble bien idyllique, elle est un état des lieux assez réaliste des villages, de l'accueil des visiteurs et d'une nature sauvage livrée à la déforestation et à l'érosion.

Le boisement

En 1865, un plan de Restauration de Terrains de Montagne (RTM) est lancé sur le Devès et les premières plantations anti-érosives d'épicéas voit le jour. Les communaux et les parcelles privées sont réquisitionnés peu à peu et la forêt domaniale, propriété de l'Etat, est créée. Les pratiques collectives tendent à disparaître et le paysage à se fermer.

En 1880, le boisement est déjà une réussite, comme le constate Emile Bailly⁴ : "Le versant intérieur de la coupe du Bouchet a été boisé, il y a quinze ans, par les soins de l'administration forestière, et, là, les plantations ont réussi à merveille. Une bordure d'aunes et de bouleaux encadre immédiatement le lac ; sur les pentes on a semé différentes espèces de conifères : épicéa, mélèze, pin sylvestre, cembro, mugho, pin à crochet, et le tout vient à souhait. Ces arbres ont aujourd'hui 8 à 10 mètres de hauteur, et ne gênent pas encore la vue des eaux ; mais, quand leurs flèches auront dépassé les bords de la coupe, elles masqueront la nappe liquide, qu'on apercevra seulement de quelques rochers étagés sur la crête."



Un projet piscicole

En relation avec le reboisement du maar du Bouchet, on envisage en 1867 la création d'une pisciculture dans les eaux du lac. C'est l'occasion pour le département de la Haute-Loire de devenir propriétaire des eaux du lac et de ses abords. Cependant l'expérience reste sans avenir car, malgré la qualité de son eau, le lac ne peut pas nourrir autant de salmonidés.

L'alimentation de ce lac naturel est invisible, par les eaux de pluie, le ruissellement du bassin versant et quelques sources sous-lacustres peu importantes. Son niveau ne varie que de quelques centimètres par an. Son eau, pure et transparente, est pauvre en éléments organiques et le lac est donc dit "oligotrophe". Carpes,

4- Emile Bailly. Les vacances d'un accoucheur. Trois semaines d'excursions en Velay et en Vivarais en 1880. A. Hennuyer. Paris. 1881

perches et truites du Canada font le bonheur des pêcheurs qui se succèdent tout au long de l'année, de janvier à fin août pour la pêche de loisir, puis de septembre à fin décembre pour la pêche sportive.

La fabrication d'un site pittoresque.

En 1899, un chalet est inauguré en grande pompe sur les bords du lac en présence de Charles Dupuy, ancien Président du Conseil des ministres. La réunion du Comité du Syndicat d'initiative du Velay se réunit en avril 1901⁵. Il décide des billets d'excursions à forfait, traités avec des hôteliers, des loueurs de voitures et des guides, pour assurer un confort absolu aux touristes. Et ce sur les quatre principales excursions : Mézenc et Gerbier ; lac du Bouchet, Arlempdes cascade de La Beaume ; Meygal et lac de Saint-Front ; la Chaise-Dieu. Il est aussi question d'un projet de création d'une station estivale au lac du Bouchet, de concert avec les communes de Cayres et du Bouchet-Saint-Nicolas. Une démarche est prévue auprès du préfet. En avril 1902⁶, l'Etat rétrocède à la commune de Cayres, qui s'engage à les remettre ensuite au département, 60 ares de terrains domaniaux voisins du lac, sur lesquels est établie une hôtellerie louée au Syndicat d'initiative du Velay. Le Touring-Club de France, dans sa revue, publie une note décrivant les services de voitures du Syndicat du Velay⁷, pour ses destinations phares.

La note annonce l'ouverture pour la saison d'été 1902 des chalets-refuges du Mézenc et du Gerbier-des-Joncs construits par le Syndicat du Velay, avec le concours d'une subvention du Touring-Club. Pour faciliter la création d'une station estivale au lac du Bouchet, M. le ministre de l'agriculture a décidé la rétrocession au département d'une parcelle de terrain domaniale (7000 m²) située en bordure du lac et à proximité du chalet-restaurant ouvert en 1899. Cette mesure permettra au Syndicat d'initiative de tenter la création de la Société immobilière du



Velay qui aura pour but de substituer l'initiative privée à celle du Syndicat, en construisant des hôtels de saison sur les points les plus fréquentés du département. Son premier essai portera sur la construction d'un grand hôtel au lac du Bouchet. Le Syndicat du Velay s'élève en faux contre cette note. Il constate que les chalets en question ne peuvent pas être ouverts pour la saison d'été puisqu'ils sont à peine mis en chantier. Cette publication est regrettable car elle peut décevoir des touristes. D'autre part le Syndicat du Velay n'est pas dans la démarche de créer une Société immobilière même s'il est favorable à toute initiative privée cherchant à créer des hôtels et par cela amener la prospérité dans le Velay, mais de là à s'occuper de création financière... il y a loin. Simple erreur du Touring-Club ou révélation de discussions informelles ?

Ces structures serviront de premier lieu d'accueil touristique pour les nombreux habitants du Puy-en-Velay et voyageurs qui, peu à peu, prennent l'habitude de venir en excursion faire le tour du lac en voiture attelée et pique niquer. Le lac devient un site pittoresque, poétique, presque romantique au sens de Rousseau. Loin du quotidien, les citadins viennent y chercher, fraîcheur, nature, promenade et panoramas. Même si la forêt se développe à cette époque, les cols sont maintenus ouverts et de nombreux points de vue permettent de voir le lac et le plateau depuis le rebord du cratère, offrant de fabuleux belvédères sur le Velay. Nous avons un témoignage⁸ un peu humoristique, de ce tourisme en 1929, de Cobalt et Vermillon, deux peintres amoureux de la nature : *"Le lac, on ne l'aperçoit pas tout d'abord. Il faut descendre en serpentant tout le bord intérieur de l'ancien cratère. Entre les troncs noirs commence alors à paraître un coin de ciel d'un bleu intense : c'est le lac. Mais c'est aussi à deux pas l'Hôtel du Lac, sorte de cube blanc flanqué d'une annexe basse où une décoration extérieure en débris de pouzzolane rouge fait pâtisserie. Et là, toute une bande de touristes Ils déambulent solennellement sur l'étroite terrasse qu'ils ne quittent pas, de peur de passer inaperçus. Un*

5- La Haute-Loire. 30-11-1901. ADHL

6- La Haute-Loire. 02-07-1902. ADHL

7- La Haute-Loire. 02-07-1902. ADHL

8- Voyage à pied en Velay et Gévaudan. Pierre Favier. Boursicot Henri. 1929

In : Bulletin historique illustré publié par la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire (73 du 01/01/1997)

long échassier, en culottes de cheval et patins blancs, regarde l'eau avec dédain comme le héron de la fable. Il semble fier d'une superbe chemise blanche col Danton et surtout d'un joli petit bonnet gris, genre marine américaine, qu'il porte comiquement perché sur son crâne. Dans une robe de toile imprimée, une grosse commère pour revue, écarte désespérément les jambes sur un pliant minuscule et reste obstinément au soleil, le chapeau de travers sur sa face rougeaude. La civilisation ! Qui l'aurait cru ? Le temps de vider un « panaché » sur la terrasse où une balustrade trop haute coupe désespérément la vue sur le lac, et Cobalt, furieux, donne le signal du départ. Pour gagner notre refuge du Bouchet Saint Nicolas, il faut passer en face, de l'autre côté de l'eau. Nous traversons en barque. Au rythme des rames qui nous éclabousse de fines gouttelettes fraîches. L'hôtel rapidement recule. On peut facilement rêver qu'il s'est enfoncé comme la ville nouvelle Sodome que la légende y engloutit. Impression d'isolement. On ne voit plus que l'anneau sombre de la forêt. Le lac est un saphir précieux qui se mue en émeraude glauque contre le liseré rouge de la barque..."

Au fil du temps, un tourisme paysager se met en place à partir des qualités plastiques et naturelles du site à l'échelle du volcan et de son rapport aux paysages du plateau. Pourtant le lac commence à s'isoler, à se refermer et devenir un lieu à part.

Inscription et classement

Les abords sont inscrits en 1950 et lac classé en 1950 par l'arrêté du 21 septembre 1950. Les communes concernées sont Le Bouchet-Saint-Nicolas et Cayres. Le lac a une superficie de 45,43 ha.

La délimitation de zone est curieuse. Elle s'arrête à la limite de l'eau du lac et s'élargit en deux endroits, au niveau du seul bâtiment auberge et d'une prairie ouverte en 1950. Le site, très vaste, intègre une grande partie de la forêt gérée par l'ONF autour du lac. La limite correspond à peu près à la route forestière qui joue le rôle de deuxième anneau autour du cratère.



Le petit bout de terre intégré au site classé du lac en 1950, sur lequel était construit un hôtel-auberge, a une histoire très mouvementée qui illustre un certain nombre de frictions entre différents organismes : le Service des Sites, le Conseil Général et la Préfecture du département de la Haute-Loire. Le bâtiment existe, en 1950, et n'est pas de grande qualité architecturale aux dires de l'inspecteur des sites qui s'est rendu sur place en 1976. Déjà en 1962, un procès verbal de la Commission des Sites rend compte d'un événement précurseur : elle refuse l'implantation d'un chalet préfabriqué « type chalet de vacances Aydat » pour ne pas créer de précédent d'une

construction médiocre. En 1975, c'est une histoire plus houleuse qui se déroule. On peut résumer les faits en disant que le Conseil Général et la Préfecture ont appuyé un projet d'extension de l'hôtel à laquelle le service des sites était d'abord favorable sous réserve d'un contrôle de la qualité architecturale. Mais, pour des « raisons inexplicables », la qualité n'est pas au rendez-vous. La promenade au bord du lac a été aménagée par le Conseil Général.

Usages et utilisation du site.

Depuis l'origine des implantations humaines à proximité, le lac a exercé une forte attraction et généré diverses pratiques aujourd'hui plus ou moins abandonnées : élevage, rituels religieux ou païens, extraction de matériaux... Ces usages passés ont par ailleurs motivé quelques prospections scientifiques ponctuelles (archéologie, étude hydrologique, palynologique...). Aujourd'hui, le lac du Bouchet reste toujours un véritable aimant pour de nombreux usages et pratiques. Le conseil départemental estime à 200 000, le nombre de visiteurs par an. Ces usagers sont d'une diversité étonnante : le promeneur, le gastronome, le randonneur à pied, en raquette, le cycliste, le skieur, le pêcheur, le vacancier, le chercheur de champignons, le ramasseur de myrtille, le vététiste, le coureur à pied, le siesteur, le joueur de pétanque, la personne en quête d'un bol d'air pur... Aujourd'hui, l'ensemble de ces usages cohabitent bon an, mal an au fil des saisons, au gré des vagues de fréquentation, de la météo. Les relations entre le lac du Bouchet et son plateau agricole se sont réduites au fil des décennies. D'un paysage ouvert et agricole utilisé par les villageois comme terres

d'estive, en passant par le boisement progressif des versants jusqu'à la fermeture totale du volcan par la forêt et l'émergence de l'attrait touristique, les regards et les représentations du lac ont bien évolué. La forêt a créé un lieu à part, isolé du reste du plateau, une forme d'écrin hors du monde. C'est ce relatif isolement qui en fait son principal atout depuis plus d'un siècle. Mais si son intérêt touristique est né en partie grâce à la présence de la forêt, son attractivité se limite aujourd'hui à la nappe d'eau, ses berges et son restaurant.

Des tentatives d'exploitation

Lacs, tourbières subissent depuis très longtemps une forte pression anthropique. En 1821, au Mont Bar, on creuse un canal pour assécher la tourbière et en faire un pâturage. Un ouvrier terrassier trouve une poterie gallo-romaine contenant 33 monnaies, 2 bracelets et 1 lingot en or ! Ce trésor a probablement été enfoui à la fin du 3e siècle de notre ère, par un gallo-romain qui aurait voulu protéger ses biens les plus précieux. Le pâturage se développe avec ses conséquences habituelles, drainage partiel, enrichissement du milieu en éléments biogènes. La plupart des tourbières de maar ont souffert, par l'exploitation industrielle de la tourbe, ou le captage des eaux ou dans une perspective agricole souvent vouée à l'échec.

Cette vaste étendue d'eau, inexploitée, a suscité bien des projets. Une exploitation à but agricole, en 1702, aurait fait du lac un vaste réservoir d'irrigation des plateaux environnants avec un élevage laitier, pourvoyeur de beurre et fromage. En 1855, sous l'impulsion de la Société d'agriculture, il est question d'empoissonnement du lac et de pisciculture. Une Société de Genève, en 1882, propose d'exploiter la glace hivernale en la stockant dans une glacière, pour l'envoyer l'été vers le Midi. L'accroissement des besoins en eau de la ville du Puy, pour ses habitants mais aussi pour son projet d'égouts, la pousse à envisager en 1895, un prélèvement dans le lac. Un entrepreneur industriel du Puy, propose en 1898, de capter une partie des eaux pour la création d'une force motrice. Après l'échec de ces tentatives, qui, pour certaines l'auraient défigurés, le lac va peu à peu s'affirmer dans une perspective touristique, non sans quelques soubresauts. En témoigne, en 1899, un projet que l'on peut qualifier de farfelu, pour le transformer en bain de mer avec un énorme complexe hôtelier. En 1950, le lac sera classé et définitivement à l'abri des convoitises. En 2022, il viendra même au secours du bourg du Bouchet-Saint-Nicolas, assoiffé par l'épuisement de ses ressources en eau.

(à suivre...)



1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art (suite...)

La disparition d'Olivier Caemard de La Fayette

L'avis de décès

Mme Caemard de La Fayette¹, M. et Mme Fernand Caemard de la Fayette², Mlle Caemard de La Fayette³, vous prient de bien vouloir assister aux obsèques de M. Olivier de La Fayette, leur petit-fils, fils et frère, qui auront lieu en l'église Saint-Laurent au Puy, le lundi matin, 15 octobre, à 10 heures.

Les personnes qui n'auront pas reçu d'invitation aux obsèques sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La réunion se fera à la gare à 9 h ½.

Nécrologie

Brutal dans son laconisme impassible, le téléphone nous a apporté ce matin la fin prématurée, et certes inattendue, d'un de nos plus distingués compatriotes de la jeune génération, M. Olivier Caemard de La Fayette. Nous savions notre ami souffrant depuis quelques jours, mais nous espérions fermement que cette fois encore, les soins dévoués et la science triompheraient du mal stupide qui l'avait terrassé. Hélas ! Il a été victorieux, et voici que s'est éteinte une intelligence d'élite mise au service de la plus délicieuse sensibilité et des plus rares qualités du cœur.

Ces dons précieux, La Fayette les avait trouvés au berceau près duquel veillait l'aïeul, l'auteur du *Poème des champs*, et, dès sa prime jeunesse, il s'était tout naturellement épris de grandes et belles idées qui élèvent l'homme et le font supérieur aux médiocres contingences de la vie. Le don d'écrivain s'étant ajouté au sentiment le plus délicat de la Beauté, et c'est ainsi qu'était né un poète, digne de suivre une chère tradition, capable d'honorer sa province natale.

Dans le désarroi où nous jette la si triste nouvelle, il nous serait difficile de nous étendre pour montrer l'évolution progressive du beau talent de notre infortuné concitoyen, mais comment ne pas rappeler d'un mot ses succès récents, de si réconfortant augure !

Après des collaborations remarquées aux revues de jeunes : La Plume, le Mercure de France, l'Hermitage, La Revue périgourdine, La Revue forézienne, La Fayette, cédant aux instances de ses camarades, s'était décidé, il y a deux ans, à faire imprimer un recueil de ses premières œuvres sous ce titre : *Le Rêve des Jours*.

Cet appel persistant vers les cimes, jusqu'aux sources émerveillées où tous et toutes viendront boire tour à tour, fut accueilli par les plus chaleureux, comme les plus justifiés éloges « *Je serais bien surpris, déclarent entre autres Dorchain⁴, si le poète ne comptait un jour, parmi les meilleurs de la génération montante ; il est l'un des mieux doués, l'un de ceux qui donnent les plus belles promesses...* »

Eh oui, ainsi qu'il l'avait écrit en une heure d'enthousiasme :

La vie a des secrets encore, ou des revanches

Soleils, embarquements, brises, mouettes blanches.



1- Il s'agit de Mme Méлина Fiévée de Jeumont (1824-1908), veuve de Gabriel Charles Caemard de la Fayette (1815-1901), grands-parents paternels d'Olivier.

2- Fernand-Antoine Caemard de la Fayette (1848-1943), père d'Olivier, est un ancien sous préfet, Chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Mazeyrat-Crispilhac à partir de 1910. Il a épousé Marie-Louise-Guillemine Olivier (1855- ?), fille du Docteur Jean-Gabriel-Isidore Olivier (1807-1868), propriétaire du domaine du Chassagnon, agronome distingué.

3- Il s'agit de la sœur d'Olivier, Jenny-Anna- Christine (1881-1956), très proche de son frère, elle "eut le rare bonheur de réaliser avec lui la communion magnifique de deux esprits fraternels". Elle épouse en 1911, Henri Grellet de la Deyte (1882-1914) puis Michel-Joseph Vétillard.

4- Auguste Dorchain, né à Cambrai le 19 mars 1857 et mort à Paris le 7 février 1930, est écrivain et poète. Il vient à Paris faire son droit. Mais, attiré par les lettres, il fréquente assidûment les cercles littéraires. Il envoie ses vers à *La Plume*, *La Nouvelle Revue*, *L'Artiste*. Il est remarqué par Sully Prudhomme et encouragé par François Coppée. En 1881, son premier recueil de poésies, *La Jeunesse pensive* est couronné par l'Académie française. En 1894, il publie un recueil de poésies, *Vers la lumière*, qui lui vaut une récompense de l'Académie française.

« *La mer était belle* », et nous étions flattés quand, plein d'ardeur, le pilote, trop rarement, voulait nous faire asseoir à son bord ! Cordialement, nous le suivions dans sa marche heureuse vers le radieux horizon, sûrs que nous étions de le voir entrer un soir au port, riche de beaux vers, un brin de vert laurier sur son large front de pur vellave. Et voici qu'en ce déclin de l'année, à l'heure où épuisées, les feuilles d'or s'éparpillent sur la terre maternelle, notre ami s'en va, au début de sa tâche, avant d'avoir donné sa pleine mesure, *Pendent opera interrupta*...

Du moins, Olivier de La Fayette ne disparaîtra pas tout entier. Il restera de lui tels poèmes qui sauveront de l'oubli sa mémoire harmonieuse. Quant à ses nombreux amis qu'endolorit cette brusque séparation, ils transmettront pieusement le souvenir d'un camarade d'élite dont le cœur généreux ne vibra jamais que pour le Bien, le Vrai et le Beau. U.R.⁵.

Ses obsèques

Les funérailles de M. Olivier Calemard de la Fayette ont eu lieu ce matin au milieu du concours ému d'une foule particulièrement nombreuse qui avait tenu à témoigner par sa présence des regrets profonds qu'a causé à tous le décès si prématuré du jeune poète, du compatriote et de l'ami. La dépouille funèbre est arrivée dans notre ville par le premier train de Clermont à 9 heures. Elle avait quitté le Chassagnon à 5 heures. Dans le triste brouillard de cette matinée d'automne, le cortège étant étrangement mélancolique, nous disait à ce propos un camarade commun. Tous ceux qui, du Chassagnon et des hameaux voisins l'avaient connu et l'ayant connu, ne pouvaient que l'avoir aimé, étaient venus le saluer pour le départ suprême ; le cortège avançait lentement dans le vent, la pluie et l'obscurité, car la nature et le paysage familier avaient pris eux-même le deuil de celui qui les avait si amoureuxment chantés...



Au Puy, le cortège est devenu encore plus imposant, car auprès de la famille se sont trouvées groupées les

notabilités du monde politique, des lettres et de la Société. Nous avons remarqué notamment la présence de MM. Charles Dupuy et Ernest Vissaguet sénateurs ; Dr Devins⁶, député et maire de Brioude ; Dr Coiffier, maire de la ville du Puy ; Dr Fabre, Paul de Romeuf⁷, conseillers généraux ; Terrasse, adjoint au maire du Puy ; Marsein⁸, ancien maire de Langeac ; général Beaugier ; Dr Dorel⁹, de Brioude ; Pissis, ancien sous-préfet ; Grellet de la Deyte¹⁰, ancien conseiller général ; de Cisternes, notaire à Brioude ; Léon Giron, conservateur du Musée ; Grenier, conducteur des Ponts et Chaussées ; Vigier, juge suppléant au tribunal ; Emmanuel Rioufol, notaire honoraire ; Jules Tuja, ancien conseiller d'arrondissement ; Touchebeuf, notaire ; Du Garay, conseiller à la Cour d'appel ; Léon Vibert, substitut du procureur général ; Charrade, de Langeac ; Fouillit, expert géomètre...

Le deuil était conduit par M. Fernand de la Fayette, assisté de M. d'Arbaumont, son beau-frère, de MM. de Bouillé et de Viry, ses parents.

Devant le char funèbre, dont les cordons étaient tenus par MM. Louis de Romeuf, Beinier, Choulat et Chatelain, de nombreuses et magnifiques couronnes étaient portées, parmi lesquelles on remarquait celle des fermiers de la famille Calemard de la Fayette, délicat hommage à une mémoire respectée qu'accentuait encore la présence dans le cortège de délégations importantes du personnel des diverses exploitations agricoles du Chassagnon, des Ternes, de Senilhac, de Jalavoux.

L'office religieux a été célébré à l'église de Saint Laurent. La messe a été dite par M. le chanoine Jughon, curé de la paroisse, et l'absoute faite par M. le chanoine André, archiprêtre de Notre Dame.

Puis le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière du Nord où l'inhumation devait avoir lieu dans le

5- Ulysse Rouchon (1878-1960), homme de lettres et historien collabora à de nombreuses revues et journaux.

6. Devins Louis-Antonin (1850-1917) est docteur en médecine, médecin-chef de l'hôpital de Brioude. Il est maire de Brioude et député à partir de 1898 puis sénateur radical en 1912.

7- Eugène-Barthélémy- Paul de Romeuf (1848-1933) fut secrétaire général de préfecture à Cahors et conseiller général de la Haute-Loire.

8- Marsein Antoine (1828-1907), inspecteur primaire, est maire de Langeac de 1897 à 1904. On lui doit une Géographie scolaire du département de la HL (1873).

9- Dorel Antoine (1864-1941), docteur en médecine, dirigea le Centre hydruathérapique d'Auvergne.

10- Baron Jean-Claude-Barthélémy-Emmanuel Grellet de la Deyte(1850-1927), ancien sous-préfet de Largentières (1877). Conseiller général, maire d'Allègre. Candidat aux législatives de 1885 et aux sénatoriales de 1899.

caveau familial.

Là, plusieurs discours ont été prononcés.

D'une voix paralysée par la douleur, M. Chatelain¹¹, agrégé de l'université, a parlé le premier :

Mon cher Olivier,

Tu me faisais lire, au printemps de l'année dernière, ces vers tout récemment écrits, et secrets alors pour d'autres...

*Ce ciel changeant, ce vent rapide, ces nuages
Qui traînent sur les blés des taches de clarté,
Caresseront, un soir, la fane et la ramée,
Sans que rien ne tressaille et ne se lève en moi,
Et frôleront en vain ma forme inanimée,
Insensible au printemps pour la première fois !*

Tu me disais :

*Les saisons cueilleront la feuille qui se dore
Et quand la neige lourde aux grands épicéas
S'écroulera d'un coup sur le caveau sonore
L'écho long du sol creux ne m'éveillera pas.*

Tu disais vrai, pour notre malheur ; ce pressentiment que tu t'en irai jeune, nous l'avions eu ensemble ; en moi, je te l'avais caché, alors que nous ne nous cachions rien et j'avais essayé de le détruire en toi. Il s'était endormi ; tu

reprenais espoir de jouir de la lumière des choses, de tes rêves où la lumière était surnaturelle, du rythme harmonieux des plus beaux champs des hommes, de l'amitié de tous ceux qui t'aimaient, de l'amour de ton père et de la chaude tendresse des deux anges qui près de toi ne vivaient que pour te voir vivre heureux. Tu t'en vas. Ton exquise et trop souvent douloureuse sensibilité ne se blessa plus aux incommodes pauvretés de ce monde. C'est à l'absolu, à l'impossible absolu que tu tendais de toutes tes fibres, et c'est le repos, l'éternel repos qu'ont peut désirer, mais qu'il faut attendre, que de bonne heure t'a été donné. Tu t'en vas, emportant après ceux que tu nous as répandus, les trésors encore enveloppés de ton esprit, de ton âme de poète et de ton cœur d'ami. Tu t'en vas, libéré, et seul, nous laissant la tâche dure de rester, de féconder notre vie sans toi, sans que nous ayons désormais le doux regard de tes yeux qui voyaient dans les âmes, l'étreinte de tes mains, et ta voix.

Cependant nous ne te remercieront jamais, jamais assez, mon doux ami, d'avoir vécu !

Adieu, dépouille chérie, adieu, vie aimée ! Par le souvenir du moins, demeure avec nous, en nous toujours, Olivier !

Dominant une peine, une vive émotion, M. Pierre Fons, conseiller de préfecture de l'Ardèche, maître-es-Jeux Fleuraux, l'auteur réputé du Réveil de Pallas, s'est ensuite exprimé aussi au nom de l'école toulousaine :

Qu'on me pardonne de ne pouvoir louer longuement et convenablement ici l'être délicieux, suavement doté des plus fortes qualités intellectuelles et morales, que fut Olivier de la Fayette. Les mots que chercherais mon admiration profonde pour témoigner le mieux possible sa noblesse de caractère, sa générosité d'intelligence, sa culture d'artiste ne sauraient pas exprimer la douleur affreuse dont l'on se sent étreint devant le sort si cruel de ce jeune homme rare entre tous. Je dirai donc seulement, mais en donnant à ces termes, tout leur sens, que malgré sa jeunesse, Olivier de la Fayette, était un grand esprit et un grand cœur, digne sans doute d'une très haute destinée ; et nul ne me contredira de tous ceux qui eurent le charme de l'approcher : tous en effet, depuis ses illustres aînés, les Hérédia et les Barrès, jusqu'à ceux-mêmes qui ignoraient ses lumineuses aspirations esthétiques et morales, furent conquis en quelques instants par la séduction si simplement élégante de ses manières ou par l'audition de ses poèmes aussi harmonieusement émouvants dans la pensée que dans la forme.

Certes devant la perte irréparable d'un ami que je me plaisais à aimer, à admirer et même à respecter comme un grand frère, ma souffrance aurait voulu demeurer discrètement silencieuse ; mais j'ai craint de me trouver ici, par la faute des circonstances, le seul de ses compagnons d'armes poétiques. Si donc j'ai le mélancolique devoir de représenter la Poésie d'aujourd'hui sur la tombe de celui qui était peut-être le plus noble ? Poète de



11- Henri Chatelain (1877-1915) est Agrégé de l'université, docteur es-lettres. Il est l'auteur de Recherches sur le vers français au XV^e siècle : rimes, mètres et strophes. 1907

la génération littéraire montant vers la Renommée de demain, j'exprime à sa malheureuse famille avec ma tristesse la plus amère et la plus inconsolable, l'immense deuil des Jeunes lettres françaises qui n'oublieront point d'inscrire à la plus glorieuse page de leur histoire future, le souvenir d'Olivier de la Fayette, le si pur et déjà grand Poète du Rêve des jours et de la Montée.

M. Louis de Romeuf s'est avancé le dernier. Notre distingué collaborateur et ami étant le confident intime d'Olivier de la Fayette. Ce deuil inopiné l'a profondément affecté, et c'est difficilement qu'il a pu trouver assez de force pour adresser l'ultime adieu à son frère intellectuel.

La dernière fois que je l'ai vu, il m'a mené vers sa fenêtre et il m'a dit : « *Regarde mon ami, regarde comme toutes ces campagnes sont dans la peine... regarde mes arbres, regarde mes fleurs, les chères fleurs de mon jardin qui sont les sœurs de mon âme. Regarde : tout se dessèche, tout décline, voici l'hiver et tout mourra.* » Et c'est lui que j'ai regardé. Et dans ses yeux, il y avait tant et tant de souffrance, que j'ai bien vu que, déjà, il n'était plus de la terre.

Ah ! Messieurs, quel est donc le sort qui nous règle, pour avoir ravi en quelques heures, et sournoisement, le meilleur que je connaisse parmi les enfants des hommes ?

Il me semble qu'encore je caresse ses cheveux, ses doux cheveux bouclés qui abritaient un rêve divin, que je vois ses lèvres d'indulgence et de pardon, ses yeux d'amour où passaient des rafales d'idéal, de folles visions de cîmes ardentes et très pures et presque plus humaines sans doute.

Je revois tout cela, qui était toute la richesse de mon frère, et qui le faisait plus riche que les plus riches, et dont le souvenir doit nous être à tous une consolante et impérissable leçon.

Si jeune, - et déjà si au-dessus des autres hommes par la pureté de son cœur, par la sérénité de son âme, par tout ce qu'il y avait dans cette conscience, de charitable, de bon, d'immaculé ! Quand il s'inclinait sur une misère et lui parlait, l'on eut dit que sa voix de caresse allait la prendre et se la mettre en soi, et souffrir pour un autre avec cette joie sauvage des rédempteurs. Et toujours, il consolait. Son verbe, faut-il vous dire ce qu'il chanta ? Des choses fragiles, meurtries, une pauvre petite fleur des prés ou les feuilles jaunissantes dont la chute faisait pleurer son cœur trop ivre.

Ah ! pourquoi partent-ils toujours les premiers, ceux qui, pour la terre, étaient une gloire ? Je ne sais quelle révolte gronde en moi, devant un Destin aussi aveugle, aussi lâche, aussi effroyablement injuste. Vous nous avez enlevé ce que nous avions de plus tendre et de plus beau. De la plus adorable chair, de l'âme la plus limpide, vous avez fait une cire immobile et glacée et nous avons vu raidie, une bouche qui portait aux hommes un message d'or.

Mais du moins, Olivier, tu n'es pas tout entier parti. Cela, je ne veux pas, je ne peux pas y croire. Tant de noblesse, tant de belle fièvre, tant d'ardeur généreuse et féconde ne pourraient mourir complètement sans insulter la raison.

C'est bien toi, n'est-ce pas ? Que je distingue entrant dans ces Champs-Élysées sublimes où ton rêve de quinze ans avait déjà poussé son vol. Oui, c'est toi. Je reconnais l'âme toute blanche que si souvent a caressé mon âme. Je reconnais les yeux de mon frère qu'inonde la lumière des Initiés. C'est bien ton front qui resplendit, et c'est le chant de ton rêve terrestre que reprend doucement, doucement ta bouche languide...

Au revoir donc, n'est-ce pas ? Et n'oublie aucun de ceux qui restent et qui gémissent, ces parents, cette sœur qui pour ta vie eût donné sa vie.

Nous nous vengerons du sort en recherchant ton ombre dans les grands bois d'automne que tu as tant aimés. Elle viendra aimante et douce et secourable et nous referons ensemble nos chers voyages aux radieux pays qu'on ne voit pas...

Au revoir... au revoir, ô mon ami qui fut trop pur pour nous...

Ces discours, où s'affirmaient tant de regrets amers et d'affreux déchirements, ont produit sur les assistants recueillis la plus douloureuse impression, et bien des larmes ont accompagné ces hommages attristés, rendus plus navrant encore par le mélancolique spectacle de l'Automne, qui selon l'expression du cher disparu :

Courant trébuchant ça et là

Comme pour fuir la Mort,

Avec les feuilles mortes affolées

De retourner dans l'Au-Delà...

Le ciel bas était lourd, la plaine désolée

Et le vent d'ouest soufflant en rafale.

Nous présentons à Mme Calemard de la Fayette, à Mme et M. Fernand Calemard de la Fayette, l'expression sincère de nos respectueuses condoléances.

Une biographie d'Olivier Caemard de La Fayette

Nous avons pris le parti de vous proposer l'excellente biographie écrite par Jean Arzac dans Panorama de la littérature vellave, publié en 1970 dans les Cahiers de la Haute-Loire.

Charles Caemard de la Fayette avait à 20 ans, dit-il, rêvé de "monter, toujours monter". Ce fut aussi l'ambition de son petit-fils Olivier, dont l'élan prometteur se trouva soudainement brisé par une mort prématurée. Né le 27 août 1877, il mourut en effet dans ses trente ans, le 13 octobre 1906. Ses études secondaires commencées en province s'achevèrent à Paris, au Lycée Louis-le-Grand. Il obtint ensuite en Sorbonne le diplôme de licencié-es-lettres, puis il compléta sa formation littéraire en fréquentant ces cafés du Quartier Latin, où les maîtres à penser de la poésie proclamaient alors "les principes de l'Art". Passionné comme on l'est à 20 ans, il s'enthousiasme pour la poétique nouvelle illustrée par *Aréthuse*, *Tel qu'en songe* et *les Jeux rustiques et divins* d'Henri de Régnier. Mais les vacances le ramènent régulièrement au pays natal où l'atavisme le maîtrise. Imbu de nouveauté, et en même temps, comme son aïeul amoureux de la terre, Olivier se livre tel qu'il est alors dans son premier recueil de poèmes : *Le Rêve des Jours*, publié à Paris en 1904. Sans faire sensation, l'ouvrage fut connu des critiques notoires et par eux appréciés. Unanimement, on reconnaît au jeune auteur des dons certains, de la personnalité, un sens profond de la nature ; on déclare son livre "plein de promesses" qui le font classer par Auguste Dordrain "parmi les meilleurs de la génération montante".

Après la dédicace : "A la mémoire de mon grand-père Charles Caemard de la Fayette, le Poète des champs", l'ouvrage s'ouvre sur un débat entre deux Muses : celle de la forme ancienne, *Lumineuse*, et la muse à la mode, *Divine*. Lumineuse c'est la sagesse, la mesure et la clarté ; elle parle avec calme :

*Les vieux sons familiers s'égrènent dans leur gloire
Les doux rythmes d'antan, chantent dans les mémoires...*

Divine, échevelée, lui répond en riant :

*Mon rythme, à moi, se module sur ma pensée
Il la suit et voltige comme elle,
Souple et rapide,
Sans frein ni rime...*



Ce débat se prolonge à travers tout le livre où le poète hésite entre le vers libre et le vers mesuré, en pliant encore celui-ci à la technique d'Henri de Régnier :

*Les yeux sont las et l'ombre même s'enseille
De l'or fluide qui bruine au flanc des dômes...*

Il suit Henri de Régnier jusqu'en son chéniérisme déliquescent dans la dernière partie de l'ouvrage : *le Rêve antique*, avec des pièces aux titres suffisamment évocateurs de la manière : *La première bacchanale*, *les Satyreaux*, *La dernière Dionysie*. Et c'est sans doute parce que Henri de Régnier, jaloux de concurrencer Moréas dans sa recherche de la perfection, renonça dans *les Médailles d'Argile* et *La Cité des eaux* à l'usage du vers libre, qu'à son exemple Olivier, préférant *Lumineuse* à *Divine*, va désormais, comme Aragon dira de lui même plus tard, "s'avancer dans les lois de la rigueur".

Il devient alors plus personnel, se libère de l'emprise de son maître et cherche la "lumière secrète" qui brille dans les altitudes. Tels sont les titres des derniers chants qui forment *La Montée*, recueil posthume qui paraîtra en 1909, trois ans après la mort de l'auteur.

Cet ouvrage fait regretter la disparition d'Olivier, poète "mort avant l'âge" et sans avoir encore "donné toute sa mesure", c'est l'évidence. Dans un mélange de rêve et de sensations nées de la nature, *La Montée* veut être, l'auteur le dit lui même, dans une note, une recherche de l'absolu. Ce désir d'Idéal qu'on n'assouvit jamais :

*Désir sacré qui dort ou veille dans les choses
Et qui menait le monde avant qu'il t'eut nommé,
Brûle comme ce feu, fleuris comme ces roses,
Sur la chair frissonnante et l'être inanimé !
Fais s'irriter le sang végétal dans les arbres ;
Fais jaillir des rochers pourris et du tronc mort
Ces calices géants veinés comme des marbres,
Aux pétales criblés de ta poussière d'or !
...Si la matière en fleur porte et protège une âme
Et si la vierge esprit rêve en un corps de chair,*

*Tu pétriras, Désir, de tes paumes de flamme,
Selon ce rêve, un monde ineffablement clair !*

Oui, la mort vint trop vite. *La Montée* promettait une belle ascension vers la célébrité. Olivier méritait plus que l'oubli dont chez nous on entoure aujourd'hui son œuvre.

Un fascicule / hommage

Le Mercure de France N° 245 du 1er septembre 1907, Tome LXIX, publie une étude / hommage de Lucien Bauzin¹² à Olivier de la Fayette. Elle est précédée du poème Rigel.

Cette étude est reprise dans un tiré-à-part : 1 vol. in-8 carré br. sous couv. rempliée, Imp. Marchessou, Le Puy, s.d. [1907], 94 pp. et 1 f., en hommage à l'écrivain et poète du Forez Olivier Calemar de La Fayette (1877-1906), né à Saint-Georges-d'Aurac. Il était le petit-fils de Charles Calemar de Lafayette (poète, agronome, député de la Haute-Loire).

L'exemplaire est dédié par J. Calemar de la Fayette au poète Auguste Dorchain :

A monsieur Auguste Dorchain

Hommage

J. Calemar de la Fayette¹³

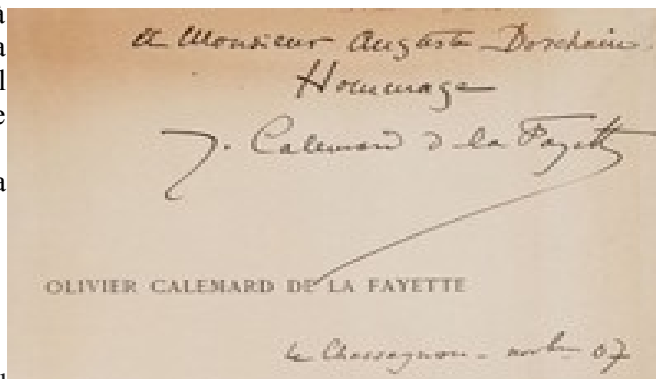
Le Chassagnon, novembre 07

En attendant la publication de *La Montée*, le second

recueil de vers, que préparait Olivier de la Fayette quand la mort l'a emporté. Quelques-uns de ses amis ont pensé servir sa mémoire en réunissant sur le jeune poète et sur son œuvre inachevée quelques documents. On verra dans le présent fascicule une bibliographie de ses écrits, vers et prose ; des extraits d'articles de journaux et de revues qui marquent quel accueil fut fait à l'auteur du *Rêve des Jours*, comment sa sensibilité et son art furent analysés et appréciés dans le monde des lettres, quand paru le livre en 1904 ; enfin, des extraits d'hommages à lui rendus au moment de sa mort et depuis, qui contribueront à faire connaître, dans le poète Olivier de la Fayette, l'homme et l'ami.

Sur cette première page, nous n'essaierons pas de retracer le cours d'une vie brusquement tranchée : l'étude qui, parce que la plus récente, a été placée à la fin de notre modeste recueil, tiendra lieu de biographie ; nous n'ajouterons aucune louange, parce qu'il ne nous appartient pas de consacrer le mérite d'une œuvre poétique et de devancer le jugement de la génération de demain ; mais nous devons rappeler que ceux qui ont parlé d'Olivier sont le petit nombre auprès de ceux qui l'ont aimé, et qu'il a laissé une empreinte ineffaçable sur plusieurs âmes, qui continueront de taire le secret de son charme, et de leur chagrin.

(à suivre...)



12- Lucien Bauzin (1880-1972) né à Saint-Etienne, est avocat et journaliste. Il a siégé à la Cour d'appel de Paris (1900). De 1901 à 1905, il est successivement Chef de cabinet des préfets du Lot et de L'Indre. Il est secrétaire de la direction politique de La Lanterne (1909 à 1913). Il est candidat aux législatives du 18e arrondissement de Paris en 1910. il a parfois écrit sous le pseudonyme de Lucien de Nohain. Il a publié un recueil de poésies : Après-midi aux "Rochers". Licencié en droit, il fait son stage d'avocat à la Cour d'appel de Paris (1900-1901). Il est ensuite chef de cabinet aux préfectures du Lot et de l'Indre. De 1906 à 1918, il est avocat à la Cour d'appel de Paris. De 1910 à 1912, il est sous-chef de cabinet du ministre des Finances, Louis-Lucien Klotz, puis chef-adjoint de cabinet. En 1913, il suit Klotz au ministère de l'Intérieur, place Beauvau, toujours au même poste. En 1914, il est incorporé au 158e RI, et réformé en septembre 1915. Il rejoint Klotz comme chef-adjoint de cabinet, aux Finances de 1917 à 1920, à la chute du gouvernement Clémenceau II. De 1918 à 1924, il est conseiller à la préfecture de la Seine, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1919 puis Grand Officier. Il est Conseiller d'Etat en service ordinaire en février 1938 puis en septembre 1939 directeur de cabinet du ministre de l'Economie nationale. Il est relevé de ses fonctions par la loi du 17 juillet 1940 restreignant l'emploi dans les administrations publiques. Il est alors nommé Conseiller d'Etat honoraire en septembre 1940. En janvier 1942, il demande sa réinscription au barreau de Paris. A la Libération, il réintègre le Conseil d'Etat puis prend sa retraite. En politique, c'est une personnalité marquante du Parti radical socialiste dont il a été vice-président de 1930 à 1932, ainsi que président de la Fédération radicale de la Seine. Il a été journaliste politique et néanmoins auteur d'œuvres poétiques. Secrétaire de la direction politique de La Lanterne, il est aussi vice-président de l'Association syndicale des journalistes républicains et président d'honneur du Syndicat des journalistes de la presse périodique.

13- Il s'agit vraisemblablement de la sœur d'Olivier, Jenny Anne Christine (1881-1956)

Les guides Joanne ou guides bleus

L'auteur

Adolphe-Laurent Joanne est né à Dijon, le 15 septembre 1813. Après des études de droit qu'il abandonne, il s'oriente vers l'écriture et le journalisme. Il collabore à diverses publications (gérant de l'Illustration) mais sa soif de voyages le pousse à la rédaction de guides géographiques et historiques, fascicules sur les départements français, véritables monographies, réalisés à la demande de Victor Duruy, ministre de l'instruction publique, pour l'enseignement secondaire spécial. Il traitera ainsi 87 départements français, les derniers paraissant en 1882 après son décès.

Féru d'alpinisme, il est à l'initiative de la création du Club alpin français. Il imagine ses guides sur le modèle des Handbooks anglais, l'ancêtre de nos guides de voyages. « *Pour qu'un voyage soit en même temps utile et agréable, il faut qu'il ait été étudié avec intelligence et avec soin.* » déclare-t'il. Le premier volume, l'itinéraire descriptif et historique de la Suisse paru en 1841 est un best-seller qui attire l'attention de Louis Hachette. En 1852, l'éditeur lance sa célèbre Bibliothèque des Chemins de Fer et persuade Joanne de lui céder ses guides. En 1860 le catalogue compte déjà cent vingt titres. C'est



aussi à cette époque que Louis Hachette crée ses comptoirs de vente dans les gares, ceux-là même qui deviendront les fameux Relais H. Le public visé est clairement les voyageurs désœuvrés. Le terme de touriste est rarement utilisé. On ne parle pas encore de tourisme et cette activité est classée dans l'industrie. Hachette pense que le créneau des guides touristiques est plein d'avenir. En 1850, il s'associe à Joanne pour développer une nouvelle collection. Le but est de réaliser des guides pratiques : « *Ces ouvrages doivent monter avec le touriste dans le wagon et répondre à tout ce qui leur est demandé sur les stations, sur le paysage, les villes, les fleuves, les châteaux et les monuments croisés* » indique-t-il dans une brochure en 1852.

Les rédacteurs des guides doivent avoir le souci du détail, veiller à l'exhaustivité des informations et leur grande diversité. Il s'agit aussi de réhabiliter l'eau, les cascades, les lacs, les eaux minérales aux vertus curatives exploitées ou non. C'est un nouveau rapport à l'eau, avec l'instauration de l'hygiénisme : l'eau qui guérit, l'eau qui lave et protège la santé.

Rouge en Allemagne, Bleu en France

En 1916, par opposition aux guides Baedeker en livrée rouge, les Guides Joanne deviennent les Guides Bleus. Pendant des décennies, ils seront la référence francophone en matière de tourisme culturel et fixeront dans l'imagerie collective « *ce qui doit être vu* » grâce à un style stéréotypé que soulignera le philosophe Roland Barthes : « *Le guide Bleu ne connaît guère le paysage que sous la forme du pittoresque. Est pittoresque tout ce qui est accidenté.* ». Cette remarque s'applique à l'ensemble des guides touristiques de cette époque. Le matériau de base est fourni par l'œuvre des érudits locaux. Compilés, plagiés, remaniés d'un éditeur à l'autre...

Du folklore à la publicité

Ces guides produisent les mêmes clichés contribuant à forger de nouvelles identités régionales. Pour le touriste friand de pittoresque, on crée de toute pièce des personnages mythiques, véritables ambassadrices de stations balnéaires comme la Boulonnaise de Boulogne-sur-Mer ou la Sablaise des Sables d'Olonne. Le folklorique devient support publicitaire, bientôt relayé par la carte postale ou les affiches. Les surnoms « *Côte d'Azur* », « *Côte d'Émeraude* » ou « *Côte d'Opale* » sont alors popularisés.

Une nouvelle typologie sociale

Ces guides vont également fixer pour de longues années la typologie sociale des lieux de villégiature. Ainsi, Le Guide Joanne classe les plages bretonnes en quatre catégories, selon la fréquentation. Des plus mondaines comme Trouville « *avec casino, jeux divers, hôtels luxueux, chalets à louer de toutes tailles et à tous prix, pensions de famille, chambres et appartements meublés* » aux plus simples sans aucun décorum [...] *On s'y baigne souvent sans cabine.* » L'éditeur Conty propose quant à lui une distinction sociale encore plus radicale divisant les stations en deux catégories pour grands et petits budgets.

Son fils, Paul-Bénigne Joanne a continué l'œuvre de son père, et pas moins de 120 guides ont été édités. Les guides Joanne des départements ont eu une influence notable sur les éditeurs des manuels, dictionnaires et atlas du XIXe siècle. Ils présentent de façon pédagogique et didactique la géographie, l'histoire, l'économie, la société et les communes des départements français. Le volume consacré à la Haute-Loire a été publié en 1881.

Le guide de la Haute-Loire

Ce guide est intitulé « *Géographie du département de la Haute-Loire* », avec une carte coloriée et 11 gravures par Adolphe Joanne, auteur du dictionnaire géographique et de l'itinéraire général de la France. Paris. Hachette et Cie. 1881. En voici la table des matières et quelques extraits.

Table des matières

- I – Nom, formation, situation, limites, superficie
- II – Physionomie générale
- III – Cours d'eau
- IV – Climat
- V – Curiosités naturelles
- VI – Histoire
- VII – Personnages célèbres
- VIII – Population, langue, culte, instruction publique
- IX – Divisions administratives
- X – Agriculture, productions
- XI – Industrie, produits minéraux
- XII – Commerce, chemins de fer, routes
- XIII – Dictionnaire des communes



Quelques extraits

I – Nom, formation, situation, limites, superficie

«... Il a été formé en 1790 : 1° de trois contrées de l'ancien Languedoc, le Velay, le Vivarais, le Gévaudan, qui ont fourni 137 communes et 291 688 hectares ; 2° d'une fraction (8 communes, 20 400 hectares) du Forez, qui dépendait du Lyonnais ; 3° de 119 communes (184 137 hectares) de la Basse-Auvergne. L'arrondissement du Puy a pris 76 communes au Velay, 14 au Gévaudan, 13 à la Basse-Auvergne et 11 au Vivarais ; celui d'Yssingeaux, 35 au Velay et 8 au Forez. L'arrondissement de Brioude tout entier appartenait à l'Auvergne... »

II – Physionomie générale

Description géographique classique.

Le lac du Bouchet, nappe d'eau circulaire (2 850 mètres de circuit, 900 mètres de largeur moyenne, 32 mètres de profondeur), est fort curieux à cause de son étonnante régularité : quelques géologues y voient non un cratère de laves, mais le vide produit par une prodigieuse bulle de gaz qui aurait éclaté à travers les roches. Le lac de Limagne, situé beaucoup plus au nord, aurait une origine semblable, quoiqu'il n'offre point la même régularité de contours que le lac du Bouchet. Il a été créé en 1865 au lac du Bouchet un établissement départemental de pisciculture pour l'acclimatation dans le département des poissons étrangers, à croissance rapide. Quant à l'ancien lac de Bar, actuellement vidé par la main de l'homme, il emplissait bien un véritable cratère : au lieu d'occuper, comme les autres lacs, un entonnoir ouvert dans l'épaisseur du plateau, il était soulevé au-dessus des plaines par le cône régulier d'un volcan, qui se dresse immédiatement au-dessus d'Allègre : il a suffi de percer une paroi pour en faire écouler les eaux dans la Borne. Le lac a été remplacé par une belle forêt de hêtres qui garnit les parois de la coupe du volcan.

IV – Climat

Bien que situé à peu près à égale distance du Pôle et de l'Equateur, le département de la Haute-Loire est dans son ensemble un pays froid, à cause de l'élévation de la plupart des lieux habités et de l'éloignement de la mer, qui a le privilège de rendre les climats plus égaux et plus doux... Les grandes vallées sont ouvertes vers le nord, et les hauts plateaux, qui prédominent, sont battus par tous les vents, dont le plus

funeste, le vent du sud, appelé vent blanc quand il n'amène pas l'orage, est le fléau des champs de céréales.

Dans la région des hautes montagnes, « dans ces régions quasi alpestres, dit M. H. Malègue (Guide de l'étranger dans la Haute-Loire), la neige, fouettée par les vents, vole en tourbillons, puis s'amoncelle, encombre les voies de communication, multipliées, rectifiées, élargies et jalonnées de poteaux indicateurs, couvre parfois les chaumières des pauvres montagnards, prisonniers des mois entiers dans leurs demeures, et, par son séjour prolongé, par l'intensité du froid, rend toujours difficiles, souvent impossibles, parfois dangereux les rapports administratifs et commerciaux. » ...« Toutefois le climat de Brioude et de sa vaste plaine, des vallons de Langeac, Prades, Cussac et Coubon, des trois riants coteaux qui forment le riche petit bassin du Puy, de la plaine de l'Emblavès et des oasis si heureusement abritées de Retournac, Bas, Aurec... est très tempéré et même relativement assez doux.»

VIII – Population, langue, culte, instruction publique

La population de la Haute-Loire s'élève, d'après le recensement de 1876, à 313 721 habitants... A ce point de vue c'est le 57^{ème} département...

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, la Haute-Loire a gagné 91 588 habitants...

« La partie du département baignée par la Loire, dit M. H. Malègue, jusqu'à Bas, et par l'Allier jusqu'au confluent du Javoulx, parle un idiome parent du Languedocien, qui est, avec le provençal, la base de tous les idiomes du Midi. Le reste de la Haute-Loire, à l'est, tourne au forézien, et à l'ouest, à l'auvergnat, parlé assez exactement dans les cantons de Pinols, Brioude, Blesle, Auzon, Paulhaguet en partie, et aussi dans une portion des cantons de Langeac, de Lavoûte, et de la Chaise-Dieu. Toutefois ces dialectes se sont fondus ensemble ; les expressions propres exclusivement à chaque dialecte sont rares, et les différences sont toutes dans les finales, la prononciation et le ton. Mais ces différences sont si nombreuses que chaque canton et même chaque commune de quelques cantons ont, pour ainsi dire, un jargon à part ».

Presque tous les habitants de la Haute-Loire sont catholiques, on n'y compte que 7 à 8 000 protestants...

La vie moyenne est de 38 ans 6 mois...

Le lycée du Puy a compté, en 1876-1877, 291 élèves ; le collège communal de Brioude, 89 ; deux petits séminaires, 300 ; 547 écoles primaires, 36 147 ; 48 salles d'asile, 3 585 enfants ; 86 cours d'adulte, 1875 auditeurs.

Les opérations du recrutement pour l'année 1877 ont donné, quant au degré d'instruction des jeunes conscrits, les résultats suivants :

- ne sachant ni lire ni écrire 497 (22,7 %)
- sachant lire seulement 73
- sachant lire, écrire et compter 1 502
- bacheliers 12
- dont on n'a pu vérifier l'instruction... 100

X – Agriculture, productions

Les 496 225 hectares du département sont ainsi répartis :

Terres labourables	200 504
Vignes	7 303
Bois ¹	5 618
Prairies naturelles et vergers	89 980
Pâturages et pacages	52 202
Terres incultes	5 160

Le reste du territoire se partage entre le lit des rivières, les lacs, les étangs, les emplacements de villes, de bourgs, de villages, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

On compte dans le département 144 775 animaux de l'espèce bovine, 337 030 moutons (192 081 kilos de laine en 1876), 56 952 porcs, 12 695 chèvres, 14 260 chevaux, 902 mulets et 1 490 ânes. 7 760 ruches ont donné en 1876, 34 920 kilos de miel et 11 640 de cire. La principale richesse agricole de la Haute-Loire est l'élevage des taureaux et génisses et l'engraissement des bœufs. La race bovine appartient à trois espèces : 1° les bêtes à cornes du Mézenc, bêtes de forte race, classées à part dans les concours sous le nom de race du Mézenc et qu'on exporte dans le Vivarais, le Forez, le Dauphiné et la Basse-Provence, à Alais, à Nîmes, etc. ; 2° la race de Salers ; 3° la race forézienne qui domine dans l'arrondissement

1- Actuellement la forêt occupe 203 000 ha soit un taux de boisement de 41 %.

d'Yssingaux. C'est dans les foires de l'Aveyron et principalement à la Canourgue, que le Mézenc achète les bœufs qu'il veut engraisser. Les moutons qui ne passent dans la Haute-Loire que la saison de l'alpage (du printemps à l'automne), appartiennent aussi à trois espèces : il y a le bizet, qui vient de la Margeride et de la Lozère ; le quercy, originaire de l'Aveyron et du Cantal, et le ravat, fourni par le Cantal et le Forez. A Pradelles se fabriquent de bons fromages, dits de Saugues ; les fromages de Sainte-Sigolène sont aussi renommés. L'élevage des mulets est fort important. Dans l'arrondissement de Brioude, sur les rives de l'Allier, s'engraissent un grand nombre de dindons. La valeur totale des animaux domestiques du département est évaluée à environ 10 millions de francs.

Outre ses pâturages des vallons et des plateaux trachytiques du Mézenc et des environs, dont l'excellence assure le développement progressif de sa belle race bovine, le département de la Haute-Loire a d'autres ressources agricoles : il cultive le froment, généralement mélangé de seigle, l'orge, l'avoine (surtout dans le haut pays), la pomme de terre, qui se récolte partout, la fève de marais² (aux environs du Puy), les pois et les haricots blancs (ceux-ci dans les vignes³), les lentilles, les raves et le colza. Dans le Mézenc, les céréales viennent jusqu'à 1 660 mètres d'altitude. Les prairies artificielles sont fort répandues, mais à l'état temporaire ; elles servent à reposer les terres de labour. C'est sur les rives de l'Allier qu'elles dominent. Le département possède une assez vaste étendue de vignes ; mais il ne récolte que des vins de seconde qualité ; les meilleurs sont ceux de Lavoûte, de Brioude et de Monistrol.

En 1876, les habitants ont récolté 123 102 hectolitres de froment, 73 150 de méteil, 847 306 de seigle, 119 000 d'orge, 926 de sarrasin, 15 000 de maïs et millet, 182 970 d'avoine, 1 410 500 de pommes de terre, 40 500 de légumes secs, 31 080 de betteraves, 14 409 quintaux de chanvre, 171 000 kilos de chènevis, 3 254 hectolitres de graines de colza (53 245 kilos d'huiles) et 167 640 hectolitres de vin.

Les arbres fruitiers sont : le poirier, le pommier, le pêcher, l'abricotier, le prunier et le cerisier.

Le département possédait jadis de belles forêts, qui ont en grande partie disparu depuis le morcellement des propriétés pendant la Révolution. On ne peut guère citer que : la forêt de Miaune (340 hectares), commune de Roche-en-Régnier ; le bois de Crozilhac (250 hectares), près de Tence ; la forêt de Mozun (150 hectares), dans la commune de la Chapelle-Geneste ; celles de Ceyroux (commune de Mercoeur), sur la croupe de la Margeride, et de la Chazette (150 hectares), à Chanaleilles ; les bois de sapins de Lamandy (commune de Cistrières), les bois de la Saignette (commune de Pinols), au pied de la Margeride ; le bois du Devez (100 hectares), commune de Thoras ; le bois de Montdésir, à Saint-Ilpize, etc. Les essences qui dominent dans ces bois sont le pin, le sapin, le chêne et le hêtre.

L'Etat a pris en main, depuis quelques années, le reboisement des montagnes, qui doit porter sur plusieurs milliers d'hectares : 1 135 hectares dans les montagnes du Mézenc, 569 dans le bassin de la Gazeille, 71 dans le bassin de l'Holme, 319 dans les bassins de la Laussonne et de la Gagne, 1 440 dans le Meygal, 466 dans le bassin de la Sumène, 170 dans le bassin du ruisseau de Rosières, 75 dans les bassins des ruisseaux de Mézères et de Bichaix, 287 dans le bassin du ruisseau de Bessamorel ou Terrasse, 289 dans les montagnes de Pradelles et de Saint-Paul-de-Tartas, 801 dans celles du Bouchet et de Séneujols, 164 dans la montagne de la Durande, 119 dans le bassin de l'Engoniole, 53 dans le bassin de la Méjeanne, 102 dans le bassin d'Aunac, et environ 3 000 dans les bassins du Lignon, de la Borne, de l'Arzon et de l'Ance.

Le massif du Mézenc fournit une très grande variété de plantes aromatiques et pharmaceutiques aux parfumeurs et aux pharmaciens du Languedoc et de la Basse-Provence.

Il existe une ferme-école à Nolhac, commune de Saint-Paulien.

XI – Industrie, produits minéraux

Dans les communes d'Azérat et d'Agnat s'exploitent des mines de *cuiivre* ; à Navogne, communes de Bas-en-Basset et de Valprivas, des mines de *fer*, appartenant à la Société des forges et aciéries de Firminy.

Il existe des mines de *zinc* à Mazemblar, commune d'Alleyras et à Lavoûte-sur-Loire, et des mines de *plomb argentifère* dans les communes de la Besseyre-Saint-Mary, Chanteuges, Chazelles, Desges, Jax, Langeac, Lubilhac, Mazeyrat-Aurouze, Mercoeur, Monistrol-d'Allier, Pébrac, Saint-Etienne-près-Allègre,

2- La grosse fève, fève des marais, gourganes est consommée en purée et en soupe. Au XVIII^e siècle, elle est parfois associée au froment pour la fabrication du pain. On la mange depuis la préhistoire et connut un grand succès alimentaire pendant tout le Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e s. La petite fève, dite plus souvent féverole, est réservée aux bestiaux. Il existait une fève d'Auvergne. À l'origine, la galette des Rois contenait bien cette fève, une des premières graines comestibles à pousser au printemps. La fève, comme l'œuf, porte en elle-même son embryon, symbolise la vie et la fécondité. C'est seulement en 1875 que les graines de légumineuse ont été remplacées par des figurines en porcelaine de Saxe

3- Les pieds de vigne servent de tuteurs à ces haricots grimpants.

Saint-Just, Saint-Privat-d'Allier et à Varennes-Saint-Honorat. La mine de Chambonnet, près d'Yssingaux, donne du *plomb sulfuré*.

Le département possède une des rares mines d'*arsenic* qui existent en France : c'est celle des Espeluches, située dans la commune de saint-Hilaire et en partie dans celle de Saint-Martin-d'Ollières (Puy-de-Dôme). L'*antimoine* s'extrait à Ally, Blesle, Chanteuges, Chastel, Chazelles, Langeac, Lubilhac, Mercoeur, Pébrac, Saint-Etienne-sur-Blesle (mines de la Chirèze et de la Fage), Lavoûte-Chilhac et Tailhac.

La *baryte* se rencontre sur le territoire de Chilhac, Jax, Jozat, Mazeyrat-Crispinhac, Paulhaguet, Salzuit, Lavoûte-sur-Loire, Saint-Etienne-près-Allègre, Saint-Georges-d'Aurac, Saint-Germain-Laprade et Vezézoux. Des usines spéciales, situées à la Tour (Brioude), à Barbançon (près d'Aurouze), Mercoeur, sont destinées à la préparation de cette substance.

Langeac possède des carrières de *spath fluor*.

Les mines de houille de la Haute-Loire ont donné, en 1878, 217 190 tonnes de combustible. Le bassin houiller de Brassac (34 kilomètres carrés) est compris entre l'Allier, à l'est, et les montagnes qui bordent la rive gauche de l'Alagnon, à l'ouest. Du nord au sud, il s'étend depuis le confluent de ces deux rivières jusqu'aux environs de Bournoncle-la-Roche, dans les deux départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Dans la Haute-Loire, ce bassin s'étend sur les communes de Auzon, Beaumont, Chaniat, Fontannes, Frugères-les-Mines, Lamothe, Lempdes, sainte-Florine (mines de Grosménil, 190 000 quintaux métriques par an) et de Vergongheon (mines de Barthes, 130 000 quintaux). Le bassin de Brassac est exploité par quatre compagnies, employant 1 200 à 1 500 ouvriers ; l'extraction annuelle s'élève à 160 000 tonnes ; la sucrerie de Bournoncle et le chemin de fer absorbent la plus grande partie de ces produits.

Aux environs, et au nord-est de Langeac, dans la vallée de Morange, à Charlède, à Tailhac, s'étend, sur une surface de 687 hectares, un autre bassin houiller, dont les mines en exploitation ont une certaine célébrité géologique, par la netteté des impressions de fougères que l'on y recueille et surtout par la présence de fruits ovoïdes qui existent avec quelque abondance au milieu des schistes accompagnant la houille.

Dans le lit du Riou Pézouilloux, on trouve deux sortes de pierres précieuses : le zircon hyalin et le corindon-saphir bleu.

Les plus belles carrières du département sont celles d'Araules et de la Pradette (commune de Montusclat), dont les produits sont trachytiques. Les grès blancs de Blavozy sont aussi très estimés. Il existe également des carrières de pierres de taille à Autrac (pierres calcaires), Beaumont (grès), Chamalières, Charraix, Chaudeyrolles (pierres tégulaires), Langeac (à Jahon, grès pour meules à aiguiser), Retournac (pierres basaltiques concassées), Saint-Germain-Laprade (pierres meulières), Saint-Julien-Chapteuil, etc.

Les carrières de pierres à chaux et les fours à chaux des environs du Puy, qui ont à lutter contre la chaux de l'Ardèche, suffisent aux besoins des arrondissements du Puy et d'Yssingaux. Celui de Brioude est tributaire des fours de Bournoncle. A Espaly, se trouve l'importante carrière de plâtre du Cormail.

Les sources minérales les plus connues sont celles d'Andreujsols (eaux acidules gazeuses, commune de Saugues), d'Auzon (sulfatée calcaire), d'Azérat, de Bas-en-Basset (ferrugineuses), de Chantégeal (près de Blesle), des Estreys (commune de Polignac), de Fay-le-Froid (acidules gazeuses), Langeac (carbonatées ferrugineuses), de Margeix et de Serville (commune de Beaulieu), de Charlette et de la Soucheyre (aux environs de la Chaise-Dieu), de Paulhac (acidules gazeuses), Prades (gazeuses), de Prolhac (près de Loudes), de Laprat (acidule gazeuse, près de Saint-Julien-d'Ance), Saint-Martin-de-Fugères, de Retournac, du Sçay (commune de Vezézoux), de Saint-Didier-la-Séauve, des Pandreaux (commune de Lantriac), des Salles (au Brignon), etc.

La principale branche de l'industrie manufacturière du pays est l'industrie dentellière, travail d'importance capitale pour toute la population du Velay. A Pradelles, au Monastier, à Tence, à Craponne, à Langeac, dans tous les villages et même les hameaux les plus chétifs et les plus perdus de la montagne, les femmes s'occupent de la fabrication des dentelles et des blondes en fil de laine, de lin, de coton, de soie, d'or, d'argent. Dans la belle saison on les voit travaillant à leur carreau, devant leurs demeures ; en hiver, dans la maison dite d'assemblée, où elles se réunissent pour veiller, en même temps que les garçons et filles de 4 à 20 ans, auxquels enseigne une femme de bonne volonté appelée "béate". Quand l'industrie est en pleine activité, plus de 100 000 personnes, 130 000 même, s'emploient à ce travail, et la valeur marchande des dentelles dépasse 25 millions de francs ; mais la concurrence est grande pour cet article de commerce, soumis aux caprices de la mode.

Le voisinage de la grande ville industrielle de Saint-Etienne se fait sentir dans la Haute-Loire. Dans les cantons d'Yssingaux, de Saint-Didier, de Monistrol-sur-Loire, la fabrication des rubans et des taffetas s'ajoute ou se substitue à celle des dentelles. Dunières, Tence et Saint-Didier-la-Séauve ont des moulins de soie.

Il existe des filatures de laine à Brives-Charensac, à Fay-le-Froid, à Saugues et au Monastier ; une carderie de laine au Babory, commune de Blesle ; des fabriques de draps à Blesle, à Espaly, au Puy et à Saugues ; des manufactures de caoutchouc à Monistrol-sur-Loire et à Saint-Didier-la-Séauve.

L'industrie métallurgique est fort peu développée dans le département ; on ne peut guère citer que les forges de Fay-le-Froid, les fabriques de faucilles d'Yssingaux et de Pont-Salomon, (près de Saint-Ferréol-d'Auroure). A Monistrol-sur-Loire se fabrique de la serrurerie.

Parmi les autres établissements industriels du département, nous citerons : les papeteries de Monistrol-sur-Loire, Pébrac, Prades, Tence et Saint-Didier-la-Séauve ; les verreries de Clambard (commune de la Besseyre-Saint-Mary), de Mège-Coste et de Notre-Dame-du-Port (200 ouvriers), de Nozeyrolles et de Vezezoux ; les imprimeries de Brioude, du Puy et d'Yssingaux ; les brasseries de Brioude, d'Espaly et du Puy ; les tanneries et mégisseries de Craponne, de Monistrol-sur-Loire et du Puy ; les poteries d'Alleyras et de Brives-Charensac ; les huileries de Blesle, Langeac, Monistrol-sur-Loire, etc. ; environ 90 scieries, notamment celles de Brioude, Craponne, Dunières, du Monastier, de la Séauve, de Villeneuve-d'Allier ; 980 moulins à farine, à Brives-Charensac, Espaly, Langeac, Lempdes, Retournac, etc. ; 150 moulins avec foulons et une centaine avec scieries. Enfin, il se fabrique dans le département une quantité assez considérable de sabots.

XII – Commerce, chemins de fer, routes

La Haute-Loire importe des départements voisins des bestiaux destinés à l'engrais, des farines de l'Auvergne et de la Bourgogne, des articles de nouveauté, de mode, de bijouterie, de librairie, d'ameublement, des étoffes, des fils à dentelle ; du sucre, du café, des huiles, des vins, eaux-de-vie et liqueurs, des instruments d'agriculture, de la chaux du Teil (Ardèche), etc., et environ 80 000 quintaux métriques de houille provenant du bassin de la Loire.

Le département exporte des animaux pour la boucherie, des chevaux, des mulets envoyés en Provence et dans les Pyrénées, de la laine, des grains, des légumes, des plantes aromatiques et pharmaceutiques, des dentelles, des houilles de Brassac et de Langeac, et généralement tous les produits de son industrie agricole et manufacturière.

Le département est traversé par trois chemins de fer, ayant ensemble un développement de 235 kilomètres.

1° Le chemin de fer de Paris à Nîmes par Brioude entre dans le département de la Haute-Loire à 2 kilomètres au-delà de la gare de Brassac (Puy-de-Dôme). Après avoir desservi les stations d'Arvant, de Brioude, de Frugères-le-Pin, de Paulhaguet et de Saint-Georges-d'Aurac, il entre, près de Langeac, dans les gorges de l'Allier. De Chanteuges, la gare suivante, jusqu'à la limite du département de la Lozère, l'établissement de la voie ferrée dans une profonde et tortueuse vallée a présenté aux ingénieurs de grandes difficultés qui n'ont pu être résolues que par de fortes courbes et de nombreux travaux d'art, souterrains et viaducs. Au delà de Chanteuges, le chemin de fer dessert encore Saint-Julien-des-Chazes, Monistrol-d'Allier et Alleyras. Un peu avant la station de Chapeauroux, il entre dans le département de la Lozère ; mais il rentre bientôt dans la Haute-Loire en franchissant l'Allier, qui sépare les deux départements, sur un assez long parcours. Après avoir desservi la gare de Jonchères, le chemin de fer passe définitivement dans la Lozère. Parcours, 100 kilomètres.

2° Le chemin de fer d'Arvant à Figeac, qui remonte la vallée de l'Alagnon, a pour stations Lempdes et Blesle. Au delà, il entre dans le département du Cantal. Parcours, 19 kilomètres.

3° Le chemin de fer de Saint-Georges-d'Aurac à Saint-Etienne, passe à Rougeac, la Chaud, Fix-Saint-Geney, Darsac, puis descend dans la vallée de la Borne, où il dessert Borne et le Puy. Au delà de cette ville, il débouche dans la vallée de la Loire, qu'il suit jusqu'à la sortie du département. Après avoir desservi Lavoûte-sur-Loire, Saint-Vincent, Vorey, Chamalières, Retournac, Pont-de-Lignon, Bas-Monistrol et Aurec, il entre dans le département de la Loire. Parcours, 116 kilomètres.

Les voies de communications comprennent 5 387 kilomètres :

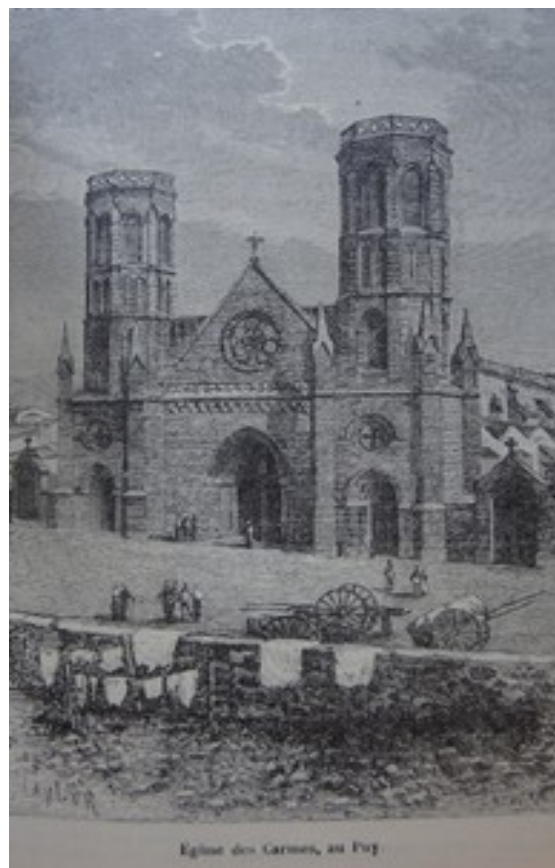
3 chemins de fer 325 kilomètres

6 routes nationales 302,5

15 routes départementales 463

18 chemins vicinaux de grande communication 433
29 chemins vicinaux d'intérêt commun 525
chemins vicinaux ordinaires 3 412
1 rivière navigable 17

XIII- Dictionnaire des communes.



L'abbé de La Chaise-Dieu afferme le prieuré de Langeac (1740)

Le prieuré de Langeac dépend de l'abbaye de La Chaise-Dieu depuis 1220, l'église Saint-Gal actuelle date du XV^e siècle.

Depuis que l'abbaye de La Chaise-Dieu est en commende, l'abbé n'y réside pas et se contente d'en recouvrer les bénéfices. Le 7 juin 1740, devant le notaire royal Chauchat, Pierre Lancesseur, avocat au Parlement de Paris, intendant des maisons et affaires de son « altesse éminentissime Monseigneur Armand Gaston de Rohan¹, cardinal de la Sainte Église romaine, évêque et prince de Strasbourg, landgrave Dalzac [sic], prince du Saint-Empire, grand



aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Robert de La Chaise-Dieu », afferme pour une période de neuf ans « tous et un chacun les biens et revenus du prieuré de Langeac avec les rentes du Lanay et autres leurs dépendances en quoi qu'ils consistent ou puissent consister soit en cens, rentes, dîmes, droite et devoirs seigneuriaux et généralement tout à quoi dépendent et peuvent dépendre du prieuré de Langeac »².

Le preneur de l'afferme est Emanuel Joseph Sabatier, habitant de Langeac, avec un bail de neuf ans, du 1^{er} janvier 1741 au 31 décembre 1749, il connaît bien ce dont il va profiter puisqu'il est le bénéficiaire bail en cours. Comme garantie, il fournit une caution en la personne de Jean Langlade, marchand de Langeac.

Les conditions et devoirs du preneur sont précis, le prix se décompose en plusieurs chapitres détaillés.

La somme de 815 livres, payable et portable à La Chaise-Dieu, « au sieur Belletier, prêtre curé de Notre-Dame de Laire et régisseur des revenus de l'abbaye », en deux termes égaux, le premier le 1^{er} décembre 1741 et le second le 1^{er} juin 1742, chacun de 407 livres 10 dix sols. A cette somme s'ajoutent : 150 livres au sacristain, 300 livres au curé, et

¹ Armand-Gaston-Maximilien, prince de Rohan (1674-1749), abbé de La Chaise-Dieu de 1713-1749. A ne pas confondre avec Louis-René de Rohan-Guéméné (1734-1803), celui de l'affaire du collier de la reine, déchu de son poste de grand aumônier de France par Louis XVI et exilé à La Chaise-Dieu.

² AD43, 3 E 523 - 7.

150 livres au secondaire de l'église Saint-Gal, pour leurs portions congrues, plus 15 livres pour contribution à l'entretien de deux lampes et 20 livres pour la contribution du prédicateur de carême. Il est précisé, pour ces deux dernières sommes, que celle de 20 livres ne sera payée que par mandement du régisseur Belletier, et pour celle de 15 livres destinée à l'entretien des deux lampes « il lui appartiendra la cannote³ que l'abbé a droit de recevoir en qualité de chanoine de l'église Saint-Gal de Langeac ». On arrive à un total de 1 450 livres.

Par ailleurs, le preneur doit fournir les quittances pour chacune des neuf années, les portions congrues sont payables quartier par quartier et par avance à commencer du 1^{er} juillet 1741 sans « que le bailleur soit tenu de répondre d'aucun cas fortuit pour quelque cause que ce soit prévue et à prévoir ». En fin de bail Sabatier devra fournir « une lieve affirmée de la perception des cens rentes qui lui sont affermés », qui sera « affirmée en justice », à ses frais et dépens, devant les officiers du cardinal, de même un état de ses sous fermes avec le nom de chaque parcelle et les confins des héritages qui appartiennent au prieuré.



Autre détail, Sabatier sera tenu de payer à « l'homme à cheval qui pourra lui être envoyé quinze jours après le retardement du terme échu », la somme de 3 livres pour chaque jour à commencer du jour de son départ de La Chaise-Dieu et de celui de son arrivée, et 40 sols « à l'homme de pied » jusqu'aussi à son retour.

L'acte se termine par les formules habituelles d'engagement des personnes et biens du preneur et de sa caution. Il est passé l'après-midi, à Langeac, dans la maison de Philippe Dubois, hôte, en présence de maître Léonard Mottet, notaire féodiste, de Brioude et Pierre Troncheyres, meunier de Lafont.

Le commendataire délaisse tous les problèmes matériels, du recueil des revenus divers au paiement des portions congrues, sans oublier quelques détails, se “contentant” d'une somme fixe, garantie. Théoriquement bailleur et preneur y trouvent un avantage, pas forcément partagé par les hommes, religieux ou censitaires, concernés.

René Bore - 2024

³ Prébende.

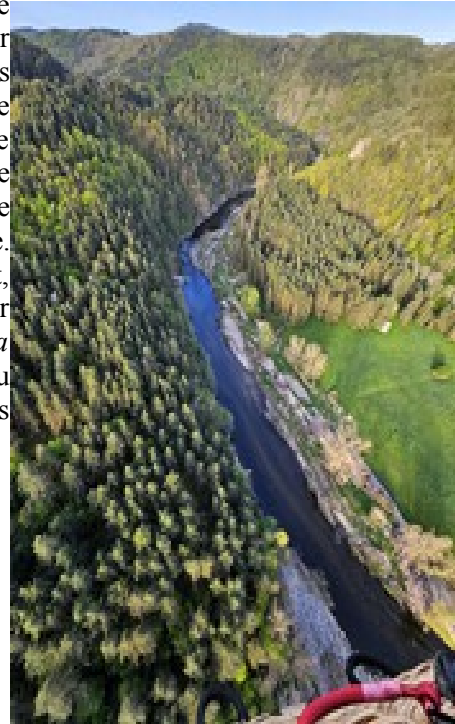
Les capelous de Goudet

Vallis angusta

Quand la Loire quitte le département de l'Ardèche, elle se glisse entre le camp gaulois d'Antoune et le fort préhistorique de Largier pour venir buter sur le château médiéval d'Arlempdes. Arlempdes marque la limite Velay-Vivarais. Cette frontière fluviale est dans le prolongement du goulet terrestre de la Sauvetat et du péage de Charbonnier, longtemps propriété des Montlaur, sur la voie Regordane. Filant vers le nord, la Loire emprunte ensuite le canyon appelé depuis l'an 877, *Vallis angusta*, la vallée étroite. Elle débouche, moins de 3 km plus loin, dans le bassin de Goudet, dominé par d'un côté le rocher fortifié de Pipet et, de l'autre, par l'imposant castrum de Belfort. Un grand pont dit du Pal (*Ultra pontem maximus qui dicitur Palus* au Xe siècle) permettait au voyageur venu de la vallée du Rhône, d'Aubenas ou des Cévennes de rejoindre Le Puy puis l'Auvergne, et inversement.



Goudet et son bassin le long de la Loire (Photo montgolfière en Velay - Jean-Marc Guérin)



Vallis angusta, la vallée étroite de la Loire en amont de Goudet (photo montgolfière en Velay - Jean-Marc Guérin)

De Noirmoutier à Goudet

Goudet est connu pour être un important point de passage du fleuve et, ceci, depuis toujours. Une vaste station Néolithique occupe les rives du gué. Rien d'étonnant donc à ce qu'un monastère y soit implanté dès le IXe siècle. Les moines bénédictins sont arrivés à Goudet vers l'an 870 grâce à une donation qui comprenait également des terres en Vivarais, près de Saint-Etienne de Fontbellon (Aubenas) ainsi que la concession des marchés hebdomadaires et des foires annuelles¹. Ces moines venaient du monastère de l'île de Noirmoutier avec les reliques de saint-Philibert après différentes installations provisoires poussés par les Normands. Pendant toute leur présence à Goudet jusqu'à la Révolution, le prieuré dépendit de l'abbaye de

Des moines industriels

Si sa population est actuellement largement inférieure à ce qu'elle fut autrefois, ce n'est pas toujours le cas. Lors des débuts de son développement, avant le XVIe siècle², Goudet comptait 6 ou 7000 habitants. La création de cet artisanat spécialisé aux indiennes développa particulièrement au début du XIXe siècle la production de 20 000 chapeaux par an, production issue de la laine de France (qui représente guère plus de 4 ou 5 chapeaux par an, mais nous allons voir que cette fabrication sophistiquée requiert



Foire de Lamastre (07) en 1906, collection Pierre Martin

1- C'est à eux que l'on doit l'essor des très grandes foires d'Arlempdes, du Monastier et de nombreuses autres de la région. La foire la plus importante se déroulait le 21 mars, jour de la fête de Saint-Benoît, saint patron et fondateur de l'Ordre des Bénédictins.

2- Un bail passé à propos de la marque des chapeaux de Goudet et du Monastier, par le Fermier Général des Domaines d'Occident et des Droits de Marque des chapeaux, en date du 23 juillet 1700, nous donne les noms de deux chapeliers de Goudet : Jean Boyer et Jean Viannes.

beaucoup de soin et de temps. Comme vous l'imaginez, c'était l'âge d'or de la chapellerie et Goudet était le centre de cette industrie dans le département de la Haute-Loire. Et bien au-delà, en Vivarais : on en vendait dans toutes les foires de la montagne ardéchoise. Mais, comme vous vous en doutez, la fin du XIXe siècle marquera son déclin. Au début du XXe siècle, il n'en reste que des souvenirs.

Cobalt et Vermillon

En 1929, quand les peintres vellaves Henri Boursigot et Pierre Favier, sous les pseudonymes charmants de Cobalt et Vermillon, voulurent imiter Stevenson et son âne, ils empruntèrent le fameux chemin qu'il prit en 1878. Partant du Monastier, ils firent donc étape à Goudet : « Nous sommes à la recherche du chapeau de Goudet, ces fameux chapeaux de nos aïeux sur lesquels on pouvait s'asseoir sans risque de les défoncer. Ces larges couvre-chefs de feutre, on les fabriquait encore à Goudet, il y a un demi-siècle. Stevenson a pu voir les vieilles manufactures établis le long du ruisseau où l'on pressait la laine dans de grandes formes de bois. De cet atelier, il ne reste plus trace, ni malheureusement du chapeau de Goudet. Le paysan auquel notre guide nous adressa au village de Lespinasse venait de se débarrasser de son dernier chapeau en le transformant en semelles de pantoufles. 'Ami, versons un pleur, dit Cobalt, sur le triste sort de cette vieille relique' ».

Les agnisses

Il y a quelques siècles, il existait une relation étroite entre l'habit et le chapeau : ils étaient, l'un et l'autre, fournis par la laine des moutons³ des domaines voisins. Les chapeliers de Goudet se rendaient d'abord aux Estables, à Montpezat, à Issarlès ou à Coucouron pour y acquérir de la matière première : les « agnisses » (laine agneline). Le transport s'effectuait à dos d'ânes ou de mulets, par les muletiers du Velay et du Vivarais. Rentrés chez eux, ils commençaient à travailler. Il fallait nettoyer la matière première. Tout commençait donc par le lavage, avec grand soin, des « agnisses ». La première opération consistait à éliminer le suint (graisse du pelage, lanoline). De grands paniers en osier évasés par le fond et de près d'un mètre de haut, fabriqués localement, étaient réservés à cet usage. Leur nom générique de « bennes » n'est pas lié à leur utilisation. Une fois les « agnisses » disposées à l'intérieur, il fallait les agiter avec une perche. On les agitait alors violemment et longtemps dans l'eau courante, celle de la Loire, mais les fabriques étant établies de préférence le long de ces ruisseaux, surtout celle de l'Holme et de Riou Blanche (le courant y était moins important et plus facilement maîtrisable). Les bennes pouvaient y rester immergées plusieurs jours. Puis venait le séchage, étalées sur les rives ou sur des claies. Quand elles étaient bien sèches, elles étaient stockées en attendant la mauvaise saison.

L'arçon

Certains en profitaient pour les apprêter en les cardant quelque peu. Ici, le cardage n'est pas un cardage fin pour démêler les fibres, mais plutôt un cardage grossier, pour les « arranger », les aligner de façon à confectionner une sorte de toison. Elles pouvaient aussi être « arçonnées » sur un établi portatif de frêne. Arçonner, c'est battre les « agnisses » avec un arçon, un instrument en forme d'archet. C'est un geste technique facultatif, précédant la fabrication proprement dite des feutres.

L'origine du feutre

Le feutre est un non-tissé. C'est un amalgame assez libre de fibres de poils. Comme on va le voir, il faut le « bâtir ». C'est une alternance d'humidité, de chaleur, de pression et de mouvements de foulage (ou de battage) qui relient les fibres entre elles par leur surface écailleuse. La matière feutrée doit être littéralement malaxée. Les fibres doivent s'accrocher entre elles. La rétractation de la laine donnera au feutre son fini caractéristique (qui peut être amélioré par un polissage) et sa résistance légendaire. Etant donné qu'il s'agit d'une matière non tissée, le feutre ne s'effiloche pas et sa durée de vie est plus longue. Le feutre est le textile le plus ancien qui soit apparu sur la terre. Naît d'une agglomération de fibres animales sous l'action de la chaleur et du frottement, c'est matériau résistant, doux et imperméable.

8000 ans au moins !

3- La laine de mouton donnait un feutre de qualité inférieure, conforme d'ailleurs à la demande de la clientèle rurale qui était la plus importante. Lors de commandes particulières qui désiraient un produit de meilleure qualité, les chapeliers utilisaient la laine d'agneau.

La plus ancienne trace de feutre retrouvée lors de fouilles est une tenture murale, vieille de plus de 8000 ans (à Çatal Hüyük, en Turquie). Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*) nous apprend qu'« en foulant la laine on fait le feutre, étoffe qui, imbibée de vinaigre, résiste au fer même ; bien plus, la laine résiste au feu dans le dernier apprêt qu'elle subit, car elle sort des chaudières des dégraisseurs pour être employée à faire des matelas, invention qui, je crois, est gauloise ; du moins est-ce par des noms gaulois qu'on distingue les espèces de matelas ». On a retrouvé, de l'époque gauloise, des vestiges de laine feutrée sur des fibules (broches à habits), mais aussi des bas de laine feutrée et des chaussons en feutre dans la nécropole celtique des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), des semelles de feutre en poil de lièvre lors de fouilles protohistoriques en Suisse, etc.

La foulle

A la mauvaise saison, la matière stockée ou grossièrement préparée, était mise en œuvre. On faisait bouillir la laine dans de grands chaudrons : les ateliers devenaient des antres sombres et enfumés. L'opération suivante était celle du "fouillage", qui avait lieu dans une autre partie de l'atelier, un endroit que l'on appelait la "foulle".

La feutrière

Sur le sol en terre battue, recouvert d'une toile de chanvre écrue nommée "feutrière", le fouillage se faisait par des pilons actionnés par la force motrice du ruisseau voisin, et pour les petits ateliers, ou chez les plus pauvres, à l'aide de maillets ou, même avec les pieds chaussés de sabots. Cette compression rendait la matière plus ferme, plus serrée, c'est le début du feutrage.

Le bouilleur

L'artisan feutrier (encore appelé "bouilleur" compte tenu du procédé de fabrication) se disposait alors à appliquer une teinture à sa matière. Une teinture qui fut longtemps invariablement noire, la seule que réussissaient les chapeliers de Goudet ! Après un mélange minutieux de noir de fumée⁴ ou de noix de galle de chêne séchée et pulvérisée avec la laine, on obtenait une substance noirâtre que l'on étalait et plaquait soigneusement dans des moules en bois. Le tout séchait ensuite plusieurs jours en plein air. Démoulée, la forme ainsi obtenue était celle d'une écuelle renversée extrêmement rigide.

Plusieurs modes opératoires

C'était, là, le procédé ordinaire et rustique de fabrication. Pour obtenir un résultat encore meilleur, Ulysse Rouchon a recueilli, dans les années 1920, de la bouche d'un « ancien », Alexandre Barthélemy, très au fait des choses de son pays natal, un mode opératoire bien plus sophistiqué.

Un peu d'urine...

Dans cette technique, le bouilleur « bâtissait ». Bâtir, c'était prendre une quantité de laine suffisante pour établir un chapeau, l'étendre par égale épaisseur en forme de disque sur une forte toile qu'on repliait par-dessus et qu'on roulait ensuite en pressant fortement et à maintes reprises sur un cône très évasé en cuivre, en dessous duquel on entretenait du feu. Tout en pressant et en roulant, on aspergeait de temps en temps avec un peu d'eau. On obtenait ainsi une sorte de bonnet en feutre, première ébauche du chapeau. On mettait les bonnets dans un grand bassin avec de l'eau additionnée de vitriol (parfois d'urine) et on faisait cuire environ une heure.

La décoration : une affaire féminine

L'artisan feutrier devenu chapelier prenait alors ces bonnets l'un après l'autre et les foulait (battait) encore, ainsi brûlants, sur une planche à rebords évasée d'un côté pour laisser égoutter l'eau acidulée. Le feutrage prenait son aspect fini (avec un poli beaucoup plus parfait que dans la méthode rustique). Les bonnets étaient ensuite disposés sur des formes en bois. On les entourait vers le fond de la forme d'un cordon fortement serré. Puis, avec les mains et des palettes de bois dur, on les foulait à nouveau pour former les rebords. Le chapeau était alors terminé ; il restait seulement à le border et à y coudre éventuellement une coiffe ou un ruban : c'était l'ouvrage des femmes.

4- Dans la seconde moitié du XIXe siècle, des substances de synthèse étaient préférentiellement utilisées.

Les toisonnés « au chien »

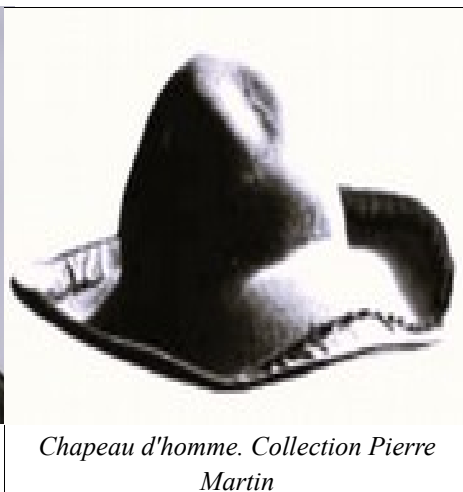
Au temps de sa splendeur, vers 1840, Goudet fabriquait deux qualités de chapeaux d'homme et de femme : les toisonnés et les unis. Les uns et les autres se confectionnaient avec des « agnissés » auxquelles on ajoutait, pour les toisonnés, une certaine quantité de « toison », c'est-à-dire du poil de chien de berger, de lièvre, de lapin ou de chevreau (très rarement, mais c'est possible, des cheveux).

Taille unique

Un chapeau toisonné, orné d'une boucle noire qui en déterminait la qualité, valait vingt-cinq ou trente sous (une vingtaine d'euros) de plus qu'un chapeau uni. Il fallait compter à peu près cent sous (une bonne cinquantaine d'euros) pour un beau toisonné d'homme orné d'un ruban de soie de trois centimètres de largeur et deux francs cinquante à trois francs (30 à 40 euros) pour un toisonné de femme. A Charensac, près du Puy, le magasin « A la source des chapeaux de Goudet » les vendait le double. Le problème des tailles était secondaire : les hommes le plaçaient sur la tête, préalablement coiffée d'un mouchoir de coton jaune ou rouge. L'ajustage était vite réglé...



Chapeau d'homme. Collection Pierre Martin



Chapeau d'homme. Collection Pierre Martin



Haut de forme réalisé à Goudet vers 1860. Collection Pierre Martin

L'assiette à soupe renversée...

Au chapeau de femme de forme très basse, puisqu'il représente assez justement une assiette à soupe renversée (forme idéale pour porter des cruches sur la tête ! Cet usage rustique était réservé aux vieux capelous usagés...), s'ajustaient, suivant le goût du jour et les moyens de la dame, différents accessoires qui, parfois, en décuplaient la valeur, tels le « drail », le « soufflé », le pompon ou « mouscaï », sans parler de la garniture de perles sur fond de velours ou de taffetas.

La coiffe à l'ombrage

Le « capelou » (encore appelé chapeau de Goudet ou petit feutre noir) nu est dénué de tout élément décoratif mais les paysannes les plus coquettes le surchargent ; c'est ce qu'on appelle la « coiffe à l'ombrage ». Il s'agit d'un capelou sophistiqué, porté le dimanche et les jours de fête ou de reïnage. Le capelou est alors bordé et garni de larges blondes (dentelles de soie), retombant en voile sur les yeux, et chargés d'aigrettes pailletées ou d'épis d'or⁵, de perles, ou d'une épaisse touffe de plumes noires, voire de plumes de paon. Le grand muséologue, collectionneur et spécialiste des Arts et Traditions populaires, Georges Dubouchet, en signale la rareté : « Alors qu'il nous aurait été possible d'acheter une bonne centaine de « capelous », il nous a été difficile de trouver deux « coiffes à l'ombrage ». C'est dire si cette coiffe (qui est un marqueur de l'identité vellave) est rare ».



Coiffe à l'ombrage. Collection Pierre Martin

5- Le nombre d'épingles de coiffes en or était souvent celui des paires de bœufs présents à l'étable. Une façon discrète d'afficher sa fortune...

Le capelou du dimanche

Les femmes ne prenaient pas leur capelou pour le travail à la maison, mais toujours au-dessus de leur coiffe, quand elles sortaient. En entrant à l'église, elles le quittaient et le tenaient à la main, grâce aux attaches destinées à l'assujettir sur la tête.

Le chapeau de Goudet s'héritait !

Certains chapeliers travaillaient à façon pour des particuliers de la contrée. Il suffisait de leur confier trois à six livres de laine (un peu moins pour un chapeau de femme) et, moyennant quarante sous (25 €), ils rendaient cette laine sous les espèces d'un couvre-chef épais et lourd, bordé et enrubanné de velours, dont on pouvait escompter une durée de vingt ans au moins. Le chapeau de Goudet résistait à l'eau, à la neige, à la chaleur... Bref à quasiment tout ! Ils duraient plusieurs générations, c'était objet d'héritage !

Un chapeau pour homme inusable

Les chapeaux de Goudet étaient, en effet, considérés comme inusables. Au point que le dimanche, à l'église, pour ne pas rester debout pendant le sermon, les hommes mettaient leur chapeau à plat par terre et s'asseyaient dessus. Cette force de résistance était telle que sous l'Empire on avait eu l'idée de faire fabriquer avec le feutre de Goudet, des boucliers pour l'armée. Aussi bien en demandait-on partout.

Vendu sur les foires et marchés

Et les chapeliers devenaient forains. Leur assortiment fait, ils voyageaient à plus de 80 km à la ronde, se rendant à toutes les foires et marchés. Ainsi, le paysan trouvait aisément le large et solide chapeau qu'il devait acquérir une fois ou deux en sa vie. Et la ménagère pouvait se procurer l'inusable feutre galonné et garni (pour les fêtes), ou nu. En ce dernier cas et fin de vie, le capelou (ou capelan) devenait l'auxiliaire à toute épreuve quand elle devait placer sur la tête soit le ferrat rempli d'eau fraîche, au retour de la fontaine, soit le panier de provisions destiné aux faucheurs ou aux moissonneurs éloignés de la ferme...

« Ici sont étalés les feutres de Goudet

Qu'en foire a transportés le paisible baudet »

Les voyages vers les marchés et foires s'accomplissaient avec des ânes qui grimpaient allègrement les ravins de la Loire en direction du Haut-Vivarais et de la Montagne ardéchoise. Les chapeaux étaient empilés les uns dans les autres. Ils formaient des rouleaux que le chapelier-forain mettait dans de longues besaces en toile bleue avant de les arrimer sur le bât. Ainsi en route, un bâton à la main, avec deux ou trois collègues pour deviser en chemin, la route paraissait moins longue.

Les derniers chapeliers

La majorité des derniers chapeliers de Goudet a cessé de travailler vers 1880. Dans les notes d'Ulysse Rouchon et de Pierre Philibert, on découvre les noms des ultimes artisans chapeliers de Goudet : Antoine Debail, Jean-Pierre Perrier, François Saby, Jacques Saby, Mathieu Malzieu, Antoine Lashermes, Baptiste Maurin, Jacques Chaussende, Pierre Gerbier, Pierre Surrel, Jean-Pierre Peyrolier, Jean Gagne, Théofrède Viannes, Louis Gerbier, Louis Mondillon, Régis Sigaud, Jean-Louis Gagne (mort le 12 septembre 1900 à l'âge de 90 ans), Antoine Mondillon (décédé en 1902).

Noirs au début, les derniers chapeaux prirent un peu de couleur

Ainsi, même si ces chapeaux sont « grossiers », comme le mentionne un rapport rédigé à l'occasion de l'exposition générale de l'industrie française organisée en 1800, « ils sont solides et durent de quatre à six ans » ; même si « leur teinture n'est pas bonne et ne tient pas longtemps, ce n'est pas à quoi s'attache le plus le malheureux cultivateur qui en fait usage. Goudet porterait au double sa fabrication annuelle s'il pouvait avoir plus facilement du bois et si les fabricants avaient des avances. Il y a dans le

département quelques autres ateliers de chapeaux, mais ils sont épars et d'ailleurs peu importants ». Les documents manquent sur les ingrédients et le mode opératoire utilisé pour la teinture. A la fin du XIXe siècle, les teintures chimiques firent leur apparition : vert foncé, bleu marine...

Une activité secondaire

A Goudet la chapellerie ne fut jamais une industrie avec un nombreux personnel. Elle procédait d'une technique rudimentaire et était plutôt une activité d'appoint pour le cultivateur, comparable en quelque sorte à la fabrication des cuillers et des mortiers en bois du côté du Béage.

Tout disparaît très vite

En octobre 1903, le journaliste et géographe Ardouin-Dumazet (*Voyage en France*) décrit ce qu'il reste d'un des derniers ateliers, sinon le dernier, de « capelans » (ou capelous) de Goudet : « On m'indiqua une maison basse, habitée par une bonne vieille femme ; celle-ci parut stupéfaite de ma curiosité. — Des capelans, mon bon Monsieur ! Hélas ! On ne porte plus de capelans. A peine, de temps en temps, quelque colporteur qui va dans les foires et les marchés me demande-t-il une demi-douzaine de ces chapeaux, pour les vieilles qui en ont toujours porté. Comme elles s'en vont vite, les anciennes, bientôt on ne verra plus de capelans que sur les images.

Derniers souvenirs

« La brave dame me fait visiter l'établissement, petite pièce sombre. Là, on foule la laine à l'eau chaude pour faire le feutre, là encore la cloche obtenue est disposée sur un moule de bois semblable à un fromage. Ce n'est guère compliqué. Mais on ne travaille pas en ce moment ; de toute l'installation, je ne vois que les moules. »

Remplacés par les casquettes...

Les chapeaux de Goudet étaient très appréciés sur le Plateau ardéchois, surtout à proximité de la Haute Loire et de la Lozère. Le capelou était porté par les femmes, jusqu'à la fin du XIXe siècle. Les photographies du début du XXe siècle ne montrent plus qu'exceptionnellement ce genre de chapeau. D'autres modèles de chapeaux, pour femmes et hommes, sont alors portés plus largement sur la montagne et en pays rayol. C'est, par exemple, l'apparition des casquettes. La fin d'une époque...

Jean-René MESTRE

Bibliographie :

- ARSAC abbé Anselme. Le prieuré conventuel de Goudet [coupures d'un journal non identifié, vers 1905]
- BIZRI Mélinda. Pouvoir et territoire en Velay au Moyen-Age : l'exemple de Goudet. Cahiers de la Haute-Loire, 2006
- BOURSIGOT Henri, FAVIER Pierre. Voyage à pied dans les Cévennes [en 1929]. Bulletin de la Société académique du Puy, LXXIII, 1997
- DUBOUCHET Georges. Le musée des campagnes, publié par les Amis du musée de Saint-Didier-en-Velay, 2007, 758 p.
- LA CONTERIE Française de. Souvenirs sur la Révolution à Goudet. Cahiers de la Haute-Loire, 1990, p. 257-274
- LAGREVOL Alexandre de. Testament de noble Pierre Landry, prieur commendataire et seigneur de Goudet en Velay. Tablettes historiques du Velay, Tome IV, 1873-74
- NAUTON Pierre. Atlas linguistique et ethnographique du Massif central. Paris, CNRS, (Institut de linguistique romane des Facultés catholiques de Lyon). Vol. I, La Nature, 1957. Vol. II, Le paysan, 1959. Vol. III, L'homme, 1961.
- PAYRARD Jean-Baptiste. Le couvent et les églises de Goudet au commencement du XVIIIe siècle. Nouvelle série de mélanges historiques publiés dans l'écho du Velay, 1885
- PHILIBERT Pierre. Le canton de Goudet sous le Directoire. Bulletin de la Société académique du Puy, LXXV, 1999, p. 123-125
- PHILIBERT Pierre. Le prieuré de Goudet ou 900 ans de présence bénédictine. Bulletin de la Société académique du Puy, LXXIV, 1998, p. 17-38
- PHILIBERT Pierre. Les chapeaux de Goudet. Bulletin de la Société académique du Puy, LXXIII, 1997, p. 97-102

ROUCHON Ulysse. La vie paysanne dans la Haute-Loire, La terre, la race, la maison, le costume, les moyens d'activité... Publication de la Sté des Etudes locales 12, 14, 14 bis, 16 et 16 bis, Le Puy, La Haute-Loire, 5 fascicules : I. Les industries rustiques de l'habitation, du vêtement, de l'alimentation et du travail, 1933, 133 p. II. Les travaux et les jours rustiques, 1ère partie, 1935, 144 p. Les travaux et les jours rustiques, 2e partie, 1936, 108 p. III. L'âme rustique, 1ère partie, 1938, 116 p. L'âme rustique, 2e partie, 1941, 120 p.

SARGUE Sylvie. Goudet, Histoire et histoires, Le Puy, imp. Jeanne d'Arc, 1987, 85 p.

NB : le musée de la Coiffe et du Costume Traditionnel (à Blesle 43450, vers Brioude) expose, parmi ses collections des départements formant le Massif central, plusieurs chapeaux de Goudet. Le musée est ouvert de mi-avril à mi-octobre, contact 04 71 76 27 08.



Dentellières avec leur capelou de Goudet, dont les lères des Estables. Photos Collection Pierre Martin





Capelou de Goudet. Fonds privé Laurent Haond



*Capelou de Goudet. Photos : Collection
Pierre Martin*





Collection Musée de la Coiffe à Blesle (43)



Capelous de Goudet : Collection Pierre Martin





Capelous de Goudet : Collection Pierre Martin





Capelous de Goudet : Coiffes à l'ombrage. Collection Pierre Martin



voituriers d'Allègre, à protester car elle prétend les assujettir au droit de courtage⁶ ; finalement un accord sera trouvé par un traité du 27 juin 1760⁷.

Le 21 février 1756, l'intendant écrit à M. Grangier⁸, à Riom, au sujet de la nouvelle direction à donner au chemin d'Allègre. Le 1^{er} avril 1756, Marie Emmanuelle d'Alègre décède à Versailles ; dans divers courriers son époux, le maréchal de Maillebois, et Madame d'Argenson de Maillebois⁹ espèrent que le décès de la maréchale n'arrêtera pas les travaux du chemin d'Allègre¹⁰.

L'importance de la route pour les habitants d'Allègre

Les habitants d'Allègre, se réunissent en assemblée, dans la cure, le dimanche 3 novembre 1754, alors que le tracé n'est pas définitif¹¹ ; sont présents : Julien Grellet, curé, Jean Baptiste Lambert et Barthélemy Grellet, prêtres communalistes, Jacques Grangier, sieur de la Monge, bailli, Alexandre Beaudouin, lieutenant, André Tardy premier consul, Benoît Ducrozet, écuyer, sieur de Ronquerolles, Pierre Joseph Douvreur, procureur, Jean Pierre Durif, bourgeois, Jean François Fornier, Jacques Grellet, Jean Marc Roucon, Jean Auvergnon, Anthoine Breul, Jacques Desfilhes marchands¹².

André Tardy, expose « *que le grand chemin que l'on fait actuellement pour communiquer d'Allègre au chemin royal sera sans doute d'une très grande utilité* », et précise « *surtout s'il passe par la ville et faubourg, et d'autant plus grande que les particuliers pourront établir des charretées pour le transport des bleds, des vins, et autres denrées* ». Le fait de pouvoir établir les charretées sous-entend qu'auparavant la plupart des marchandises n'arrivaient qu'à bât, avec des mulets. Mais ce progrès impose des contraintes car, pour une telle réalisation, il est « *nécessaire de faire faire à neuf le pavé de la ville et faubourg qui est une chose que les habitants désirent depuis très longtemps, que dans des temps de pluie les bovins sont si abondants qu'on ne peut passer faisant une très grande incommodité* ».

6-Perception des droits sur des marchandises qui se vendent dans la ville. Voir René BORE, « Assemblées et actes des habitants d'Allègre - Droit de courtage et urbanisme - 1755 – 1760 », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2006.

7-AD43 : 3 E 480 - 84 / fol 487.

8-La famille Grangier est implantée à Allègre, famille de notaires et de baillis du marquisat. Pierre Grangier de la Mothe, avocat au Parlement de Riom et secrétaire du roi, en 1755, a acheté le château de Cordes à la duchesse d'Harcourt, fille de la marquise d'Allègre.

9-Marie Madeleine Catherine de Voyer de Paulmy d'Argenson, comtesse de Maillebois est la belle-fille de Marie Emmanuelle, ayant épousé son fils Yves-Marie de Maillebois le 11 mai 1747.

10-AD63 : 1 C 6421. La plupart de ces informations provient de la présentation de cet important dossier, d'une cinquantaine de pièces, qui comprend le détail de cette affaire et attend qu'un historien l'ouvre.

11-Le changement, demandé par la marquise, est vraisemblablement en liaison avec les avis des habitants.

12-AD43 : 99 J 47.

Pourquoi deux routes de Fix à Allègre ?

Il est décidé de supplier « *la Maréchale de Maillebois qui a obtenu ce chemin par son crédit*¹³ *de vouloir bien s'intéresser pour que le chemin passe dans la ville et faubourgs sans quoi les habitants n'en retireraient pas à beaucoup près la même utilité, et que le pavé dans*



toute l'étendue de vingt-quatre pieds [7,80 m] de largeur du chemin soit aux frais du Roi ».

Par ailleurs, l'assemblée donne pouvoir au « *procureur au bureau des finances de la généralité de Riom, de donner requête aux seigneurs les trésoriers de France pour obtenir ordonnance portant que le pavé devant les maisons de chaque*

particulier en ce qui ne sera occupé par le chemin soit fait aux frais des particuliers chacun à proportion de l'étendue de leur bâtiment ». Quoi qu'il en soit, les habitants qui vont voir passer le chemin devant chez eux vont devoir participer, au moins, à une partie du pavage. Un avantage, un inconvénient.

Les frais de cette délibération, reçue par les notaires Couderc et Harent, et ceux de la requête et ordonnance, seront payés moitié par les consuls de l'année, et moitié par ceux de l'année suivante, somme à prendre sur le produit du droit de couretage. Les témoins de l'acte sont Pierre Grangier, écuyer, seigneur de la Tour-Vidal, secrétaire du Roi, avocat en parlement résidant en la ville de Riom et Louis Leydier laboureur du lieu de Besse.

Le chemin nouveau va être utile à la ville d'Allègre, mais, en plus du pavé évoqué, va induire un travail de corvée pour son entretien¹⁴. C'est ce chemin qui est porté sur la carte de Cassini pour rejoindre Allègre à la route royale.

13-Son rôle à la Cour est loin d'être négligeable et son "crédit" a joué ; mais elle aurait également « décidé de contribuer à la dépense évaluée à 8 400 livres » (Marcel Saby, *Allègre et sa région au fil des siècles*, Éditions de la Société Académique du Puy, Le Puy, 1976, p. 138, indication d'après Ulysse ROUCHON).

14-René BORE, *La corvée pour l'entretien des routes à la fin de l'Ancien Régime – Allègre (1781-1789)*.

Cette assemblée des habitants nous montre qu'ils peuvent, dans une certaine mesure, intervenir, même modestement, dans les actions d'aménagement, mais également que le nombre des participants est très faible par rapport à la population¹⁵. Comme souvent, l'acte est préparé, en partie d'avance, avec un espace pour indiquer les présents, par leurs noms et qualités, mais des noms barrés prouvent que certains attendus, sont absents, et un grand blanc à la suite prévoyait, sans doute, une assistance plus nombreuse, ce qui ne signifie pas forcément un désintérêt d'une partie de la population qui laisse les plus compétents régler le problème.



Le chemin définitivement tracé, offre une seconde voie pour relier Allègre à Fix, ou plutôt à la route royale, en évitant de passer dans l'enclave du Velay, en restant en Auvergne, comme le montre la *Carte chorographique de la généralité d'Auvergne divisée par Élections dédiée à Monseigneur de Chazerat Intendant de la Province d'Auvergne et assujettie aux observations Astronomiques de Mrs. de l'Académie Royale des Sciences par Dezauche, successeur des Srs. Delisle et Phil.*, réalisée par Buache premiers géographes du Roi, datée de 1786. (BNF Gallica).

La seconde route est bien liée à une volonté de réunir la route royale à Allègre en restant en Auvergne, route la plus importante car c'est celle qui est portée sur les cartes de l'époque.

René Bore
2026

¹⁵-Il est vrai que les consuls sont leurs représentants.

Charles de Bonneville... la Haute-Loire et ailleurs au fil de son crayon

Un personnage... à la Tati

Son chapeau vissé sur la tête, sa pipe au coin de la bouche, un crayon dans la main, des années durant, Charles de Bonneville a dessiné la Haute-Loire. Croqué son patrimoine. Sublimé ses vieilles pierres. Du Puy-en-Velay, où il résidait, à Champagnac-le-Vieux, où il rendait régulièrement visite à ses beaux-parents, l'artiste n'a eu de cesse de poser son regard et son trait. Anne-Marie Giblin, présidente des Artistes du Velay, le décrit ainsi : " Tel un personnage sorti d'un film de Jacques Tati, tu portais un regard poétique sur toutes choses. Ton sourire et ta silhouette de grand rêveur, la pipe à la main, resteront dans notre cœur.."

Charles de Bonneville est né à Chougnny dans la Nièvre le 20 octobre 1932, troisième d'une fratrie de six. La famille est installée à Saint-Etienne où il fait l'école des Beaux-Arts de 1948 à 1952. Il accomplit son service militaire. Rendant visite à un oncle, il rencontre sa future épouse Alix de Seauve au Puy, rue Cardinal de Polignac. Après leur mariage, ils séjournent à Saint-Etienne, le Puy, Annonay puis se fixent finalement au Puy. Ils auront trois enfants et la famille emménage en 1972 au 23, boulevard Gambetta. Charles travaille un temps dans un cabinet d'architectes puis dans le Service Génie rural de la Direction départementale de l'agriculture. Il décède au Puy le 15 novembre 2003.

Nous étions voisins du boulevard Gambetta et je le croisais régulièrement. Nous étions voisins de travail, moi à la Chambre d'agriculture, lui dans le service Génie rural de la Direction départementale de l'agriculture (DDA), service chargé des aménagements agricoles tels que la construction et l'amélioration des bâtiments, des travaux d'équipement rural entrepris par les collectivités publiques et de l'aménagement de l'espace rural. En 1981, le service Elevage de la Chambre d'agriculture organisait des *Journées départementales de l'élevage*. Nous avons "bricolé" la couverture du catalogue : têtes d'une vache style "Vache qui rit" et d'une brebis, broutant des brins d'herbe, sur fond du rocher d'Aiguilhe. M. Zègre, qui nous épaulait pour les concours, nous avait proposé de faire améliorer notre dessin par un de ses collègues, Charles de Bonneville. Ce qu'il fit avec gentillesse. Je ne me doutais pas alors de l'étendue de ses talents...



Un travail de mémoire

Vingt-deux ans après sa disparition, sa famille s'est lancée dans un travail de mémoire pour faire connaître à ses descendants cet homme aux talents artistiques hors du commun. Il s'agissait de rassembler dessins et tableaux pour éditer un album à destination de la famille et des amis intéressés. C'est alors un vrai travail d'enquêteur qui s'engage : recherches intrafamiliales et appel par voie de presse. Dès le mois de juin 2025, plus de 170 dessins sont déjà rassemblés signés de la main de Charles de Bonneville. Mais beaucoup manquent encore, sa petite-fille Audrey en est bien consciente : « De nombreux originaux sont restés dans la famille mais d'autres ont été vendus ou donnés et leur trace a été perdue. Papi était un homme très gentil, très généreux. Il a offert beaucoup de dessins. En a vendu aussi. » Son beau-frère Jean lui avait demandé de faire des tableaux qui ont ensuite été proposés dans le cadre d'une vente organisée à Champagnac-le-Vieux au profit d'on ne sait plus quoi exactement... Il y a donc de fortes chances que des habitants du Brivadois soient en possession d'un ou plusieurs de ses dessins. » Heureusement Alix veille au grain et agit en "conservatrice" de l'oeuvre de son mari. Elle sait que Charles est généreux et photocopie nombre de ses dessins.



Alix chez elle avec un tableau de Charles, le 13 novembre 2025

La collecte achevée, au printemps 2026, Hubert un de ses fils et Audrey de Bonneville réalisent un superbe album à destination de la famille et des amis proches. Ils me font l'honneur et la gentillesse de m'en confier un pour rédiger un article dans le Souffle de la Neira.

Selon sa sensibilité et ses dons, chaque artiste traduit différemment son attention au monde. Tel utilisera les mots, prose ou poésie. Un autre les sons et la musique. Tel autre les images, dessin, peinture, photographies. Charles de Bonneville avait d'autres passions et en particulier le piano. Laissons la parole à Anne-Marie Giblin : " Nous connaissions tous tes talents de peintre... Cependant, peu d'entre nous ont su combien tu étais un merveilleux pianiste. En effet, sans jamais avoir appris le piano, comme un jazzman, qui retranscrit tout

"à l'oreille", tu nous enchantais par tes "variations" sur des thèmes de Mozart, Beethoven, Listz, Chopin, toujours improvisés, différents et renouvelés..." Audrey évoque aussi cette atmosphère musicale : " Je ferme les yeux. Je pousse la porte de l'appartement du 23, boulevard Gambetta au Puy. En me dirigeant vers l'atelier-chambre de papi, j'entends la musique classique, forte, enivrante, planante. Puis je hume cette odeur de tabac de pipe, froid... Puis le sourire de papi, dans son antre artistique, créatif et poétique..."

L'espace aussi le passionnait, l'astronomie et pour contempler de plus près ses chers paysages, le vol à Loudes où il prenait des leçons et avait même entraîné Audrey dans un "coucou".

Pour Charles de Bonneville, dessin et peinture seront ses vecteurs préférés mais pas exclusifs comme en témoigne cet album, au fil des pages.

Le dessin " technique" le fait vivre dans ses différents emplois, cabinet d'architecte et Génie rural : plans de maison, bâtiments agricoles sans doute, table d'orientation du sommet du Lizieux.

Il excelle dans le maquettisme, professionnel (villas...) et personnel. Sur un cliché, on distingue une superbe maquette d'avion de chasse.

Côté dessin et peinture, il se consacre plutôt au patrimoine bâti. Membre de l'association Les Artistes du Velay, il a participé à de nombreuses expositions au cours des années 1990 et début 2000. Au fil des ans, son style s'est affirmé et s'est épanoui dans ses dessins au crayon, à l'encre de Chine ou au feutre, fusains et peinture à l'huile, acrylique, gouache. Pratiquement toutes ses œuvres sont un hymne à la famille et aux amis, aux lieux qu'ils ont fréquentés et aimés, une géographie familiale et amicale.

La tendresse et le dessin c'est cadeau...

Avant l'artiste, je suis touché par l'homme et son regard aux autres comme en témoigne Anne-Marie Giblin, présidente de l'association Les Artistes du Velay : "... Le propos était toujours délicat et plein d'attentions pour chacun d'entre nous et pour les membres de nos familles. ..."

Cette attention, bien sûr, se retrouve au niveau de la famille.

Il fait la couverture et illustre "L'Ecureuil", le journal que son frère Floris avait créé en 1957.

Il croque ses enfants... pas comme l'ogre... mais au sens de dessiner rapidement, prendre sur le vif en quelques coups de crayon.

Il donnait des cours à Blanche, sa fille et Sylvie, sa belle-fille, à Gambetta.

Il prête son atelier à ses petites-filles, se penche sur leurs réalisations et exécute leurs commandes. La peinture c'est cadeau : le Livre de la Jungle pour Marie et Sarah, Les Dauphins de Laure, La chibotte d'Audrey... cadeau aussi pour les parents et amis.



Portrait des enfants (Blanche, Philippe, Hubert, et à nouveau Blanche. Fin des années 70, crayon, 30 x 24 cm. Original



Photographie de Charles et Laure à l'ouverture des cadeaux de Noël.



Chibotte (Le Pertuis), à la demande d'Audrey pour Noël 1998. Septembre 1998, crayon, 23 x 32 cm. Original



Photographie de Charles avec sa petite-fille Marie. 1996

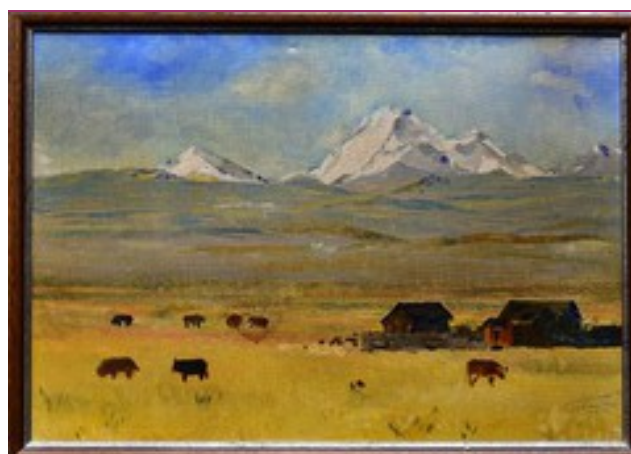


Le Livre de la Jungle. pour Marie et Sarah. Juin 1993, gouache, 19 x 15 cm. Original

Touche d'exotisme, il illustre aussi les voyages de ses deux fils en Amérique du Sud, Hubert au Pérou et Philippe et son cousin Henri en Bolivie.



Machu Picchu, au retour d'Hubert d'Amérique du Sud. 1980, huile, 24 x 35 cm. Original



Huyana Potosi (6088 m, Bolivie). Pour Philippe, en souvenir de son ascension avec son cousin Henri. Avril 1993, huile, 33 x 46 cm. Original

Ces tableaux rappellent des œuvres de jeunesse, Afrique en 1949 et un Paysage d'Algérie, en 1955, après son service militaire.



Afrique. 1949, gouache, 61 x 40 cm. Original



Paysage d'Algérie, d'après la photo ci-dessus, prise en 1953-1954 par Charles de Bonneville. Mars 1955, aquarelle, dimensions inconnues. Copie

Retour au pays

Le Puy-en-Velay



Façade de la cathédrale N.D. du Puy, vue de la rue des Tables. Mai 2000, crayon, 33 x 24 cm. Copie



La cathédrale vue du cloître. 1986, crayon, 29 x 19 cm. Original



Commanderie Saint-Jean. 1992, encre, dimensions inconnues. Copie (carte postale)



Porte Saint-Georges. Date inconnue, crayon, dimensions inconnues. Copie (carte postale)



*Rocher d'Aiguilhe. Février 1984,
crayon, 30 x 20 cm. Original*



Le Pont Tordu à Aiguilhe. 2003, huile, 33 x 41 cm. Original



*Entrée de la chapelle Saint-Michel.
Rocher d'Aiguilhe. Octobre 2002,
crayon, 40 x 30 cm. Original*

alentours du Puy-en-Velay



Village et château de Polignac, interprétation libre. En arrière-plan les Dents du Diable, le Mézenc, l'Alambre et le Mont Chaulet. Mai 1962, crayon, 24 x 30 cm. Original

Champagnac-le-Vieux... et autour

Les parents d'Alix, après la rue Cardinal de Polignac, s'installent à Champagnac-le-Vieux, pays de la grand-mère paternelle de Jacques, beau-père de Charles. Le grand-père était avocat à Clermont et notaire à Champagnac-le-Vieux.



*Vue de Champagnac-le-Vieux, en arrivant de la Chaise-Dieu. Août 1958, crayon, 16 x 24 cm.
Original*



*La Lobie, maison louée par la grand-mère paternelle d'Alix à Champagnac-le-Vieux, pendant les vacances, de 1917 à 1961. Date inconnue, crayon, 16 x 24 cm.
Copie*



Clocher de l'église de Saint-Hilaire. Date inconnue, crayon, dimensions inconnues. Copie (carte postale)



*Eglise de Saint-Pierre-de-Blesle. Novembre 2002, crayon, 40 x 30 cm.
Original*

(à suivre...)

Avant de laisser la parole à Michel Roussel, ami, collègue et plus tard son directeur au CER, je voulais rappeler ma rencontre avec Bernard Gauthier. C'était lors de mon arrivée à l'ESAP à Toulouse. Il étudiait depuis deux ans et moi j'arrivais. Il faisait partie de l'équipe de bizutage et s'en donnait à cœur joie. Chacun a poursuivi ses études et par le fait du hasard, nous nous sommes retrouvés en Haute-Loire, lui au CER et moi à l'Etablissement départemental de l'élevage. Nous étions un peu "pays", lui originaire du Perreux et moi par mon père, du Coteau près de Roanne. Nous nous sommes donc croisés, lors de réunions ou dans des interventions auprès des agriculteurs. L'heure de la retraite ayant sonné, je le voyais régulièrement le samedi matin au marché du Puy, faire ses emplettes de produits locaux et échanger avec des agriculteurs qu'il connaissait. C'est à une de ces occasions qu'il m'a proposé de publier dans le Souffle une étude sur les 1000 premiers GAEC de Haute-Loire. Longue et passionnante étude qu'il rêvait sans doute de réaliser comme son grand-oeuvre. Le fichier obtenu du CER, il a dû y consacrer de longues heures... Nous avons publié "Les dénominations de GAEC en Haute-Loire de 1966 à 2006. Les 1000 premiers GAEC", classification précédée par la philosophie et l'histoire de l'agriculture de groupe en Haute-Loire. La dénomination est le signe distinctif de la personne morale. Les associés doivent être à l'aise avec le choix de leur dénomination pour en être fiers. La grande liberté statutaire explique ce choix varié des dénominations, classées là en 20 sous-groupes : noms de hameaux, lieux géographiques, cours d'eau, monts et sommets... Sa vaste étude a nécessité une publication éclatée dans les N° 75 à 80, de septembre 2021 à avril 2023. Nous l'avons publiée avec grand plaisir car nous croyons à cette agriculture de groupe. Alors encore merci l'ami et au revoir là-haut...

Bernard Gauthier, une vie au service des autres

Bernard Gauthier nous a quittés le 15 décembre 2025, à l'âge de 79 ans, au terme d'une lutte courageuse contre la maladie. Avec lui disparaît une figure marquante de la Haute-Loire, un homme dont toute l'existence aura été guidée par l'engagement, le sens du collectif et la fidélité à ses convictions.

Son épouse Josiane, fidèle compagne de route, a partagé et soutenu cet engagement sans relâche. Collaboratrice précieuse du CER, elle assurait avec rigueur et dévouement l'établissement et l'encaissement des factures des prestations. À travers leur parcours commun s'exprimait une même conception du service : discrète, efficace et profondément tournée vers les autres.



Des racines solides et des passions précoces

Né le 9 septembre 1946 à Perreux, près de Roanne, aîné d'une fratrie de cinq enfants, fils d'ouvrier, Bernard Gauthier a grandi dans un milieu modeste qui lui a transmis le goût de l'effort et le sens des responsabilités. Très tôt, le sport occupe une place importante dans sa vie. Passionné de football, fervent supporter de l'AS Saint-Étienne, il assiste à la finale européenne de Glasgow en 1976. Mais c'est surtout au basket qu'il consacra une part essentielle de son énergie et de son temps.

Un professionnel engagé au service du monde agricole

Diplômé de l'École d'Ingénieurs Agricoles de Purpan à Toulouse, il intègre en 1970 le CER de Haute-Loire. Spécialiste des modèles de programmation linéaire, il met ses compétences au service des agriculteurs des monts du Lyonnais ou du Forez. Mais c'est dans la Margeride dans le Pays de Saugues, dans l'exercice de son activité de conseiller de gestion qu'il a noué avec ses adhérents des relations de confiance durables.

Parallèlement à cette activité de Conseil il intervient auprès des étudiants en BTS à Saint-Dominique ; il est fier et honoré de voir certains de ses anciens étudiants accéder plus tard à d'importantes responsabilités agricoles.

En 1984, à la suite du décès brutal de Louis Joos, conseiller spécialisé des GAEC, il accepte de relever un défi majeur en reprenant cette mission. Soucieux d'approfondir ses compétences, il reprend des études à Rennes pour se former en droit rural. Cette qualification lui permettra d'exercer un conseil juridique reconnu et respecté.

Acteur majeur du développement des GAEC en Haute-Loire, il accompagne de nombreux projets collectifs, favorise le dialogue et prévient les conflits. Il siège à la Commission départementale d'Agriculture de Groupe et participe aux instances nationales, contribuant notamment au comité de rédaction de la revue nationale des GAEC. Parallèlement, il intervient auprès des étudiants en BTS à Saint-Dominique, fier de voir certains accéder plus tard à d'importantes responsabilités agricoles. Pilier du CERFRANCE Haute-Loire, il participe à la structuration et au développement de l'organisme, contribuant à en faire une entreprise reconnue qui compte aujourd'hui un effectif de 180 salariés. Sa loyauté, sa droiture et son exigence professionnelle ont marqué durablement ses collègues et agriculteurs bénéficiaires de ses services. Exigeant, méticuleux, parfois surnommé affectueusement « Monsieur Plus », il prenait le temps d'approfondir chaque dossier, animé par le souci constant de servir au mieux les adhérents.

Un engagement citoyen et solidaire

Son action ne se limite pas au monde professionnel. À la suite de la venue de l'abbé Pierre au Puy en 1979, Bernard Gauthier s'investit dans la création d'Emmaüs local. La mobilisation du 14 juillet 1980 reste un moment fondateur. Accueil de nuit, bric-à-brac, actions de solidarité : il s'engage pleinement, jusqu'à assurer la présidence de l'association, pendant 10 années. Il siège également comme administrateur à l'OPAC et comme trésorier l'ISVT de Vals. Il a aussi donné de son temps dans la mission confiée par son évêque en animant les célébrations de cérémonies d'obsèques religieuses dans la paroisse des Carmes, pendant les six dernières années.



Le sport, une passion vécue comme un service

Dans le domaine sportif, il laisse également une empreinte forte. Entraîneur, dirigeant, bénévole fidèle à la table de marque de l'ASM Le Puy, il préside le Comité départemental de basket de 2008 à 2020. La médaille d'or de la Fédération française de basket-ball et son entrée à l'Académie Christian-Jallon viennent saluer un engagement constant, toujours exercé au service du collectif plutôt que pour les honneurs.



Une foi comme fil conducteur

Tout au long de sa vie, sa foi a nourri et inspiré son action. Elle a guidé son regard sur les autres, son sens du devoir et son engagement au service du territoire. Aujourd'hui, ses proches veulent retenir l'image d'un homme droit, généreux, fidèle à ses valeurs.

Bernard Gauthier laisse le souvenir d'un homme dont la vie aura été profondément ouverte à son prochain.

Merci Bernard

Michel Roussel

UN BERGER ALTLIGERIEEN SUR LE PODIUM DES OVINPIADES

Tous les ans la filière ovine organise, au Salon de l'agriculture, une compétition destinée aux jeunes bergers qui envisagent de s'installer en production ovine.

Nous avons eu cette année un jeune berger de Haute-Loire, âgé de 19 ans : Alexandre DELABRE qui s'est classé troisième à ces ovinpiades.



COMMENT SE DEROULENT CES OVINPIADES ?

C'est l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes qui en est l'organisateur officiel.



Le point de départ se situe dans les établissements agricoles où des élèves de 16 à 24 ans sont sélectionnés pour participer à cette manifestation.

La France est divisée en 19 territoires où se déroulent des finales régionales.

De ces finales territoriales sont qualifiés 40 concurrents qui participeront à la finale nationale au Salon de l'Agriculture.

Les épreuves consistent à mettre les candidats dans des situations professionnelles du métier de berger : parage, tri électronique des brebis, appréciation de l'état corporel des animaux, choix de reproducteurs, connaissance des races et en nouveauté 2026, la pose

d'une clôture électrique.

POURQUOI CE CONCOURS ?

Chaque année, la filière ovine perd 500 exploitations mais assure 500 installations.

On pourrait se satisfaire de cette constatation mais nous sommes très déficitaires en production de viande ovine, ce qui se traduit par l'importation de 59 % de la consommation en France.

Il existe un plan appelé Inn'ovin qui s'est fixé comme objectif d'augmenter d'1 million le nombre d'agneaux produits annuellement en France.

Les ovinpiades font partie de ce plan de relance de la production ovine en France pour susciter des vocations en élevage ovin.

UN ALTLIGERIEN, MEDAILLE DE BRONZE

Élève du lycée agricole de Brioude-Bonnefond, Alexandre DELABRE avait déjà participé à cette épreuve il y a deux ans où il s'était classé 19^{ème}. Cette année, il espérait entrer dans le Top 10. Il est allé au-delà de ses espérances en se classant 3^{ème} derrière un berger de Saône-et-Loire en 1^{ère} position et un du Lot en deuxième.

Originaire de Montusclat, il prépare un BTS en vue d'une installation sur l'exploitation parentale où il souhaite ajouter un troupeau ovin aux vaches allaitantes.



Quelles sont les qualités d'un bon éleveur ovin ?

(texte trouvé sur Internet - Workeez Connect)

- Le métier d'éleveur / éleveuse d'ovins exige un travail passionné, conscient et engagé. Spécialistes de l'élevage ovin, ces professionnels sont experts dans la gestion de la santé et du bien-être des moutons, des agneaux et des autres ovins. Non seulement ils supervisent la naissance et l'élevage des animaux, mais ils supervisent également leur alimentation, leur reproduction et leur mise sur le marché. En plus de ces tâches, ils sont également chargés de gérer les pâturages, de contrôler les maladies et les parasites, et de maintenir l'équipement et les installations de la ferme.



- Un éleveur / une éleveuse d'ovins doit avoir une connaissance approfondie de la biologie animale, une solide expérience en élevage et une grande capacité à gérer les aspects économiques et commerciaux de l'élevage.

Terminons par une histoire (déjà publiée mais un peu modifiée) qui met en scène un berger et un consultant (traduite en oc)

Un pastre troba na persona que s'aresta embè son autò a costa de zelh.

Lo mossur diguèt elh pastre que podiat i dire lo nombre de fedas de son tropèl.

Lo pastre éra d'acord per i beilar un moton si lo nombre éra justa
lo mossur sortiguèt son ordinator e anoncet : quatre cinc cinquanta seis.

- Es pas de creire ! respondet lo pastre, quò es aquò ! podètz chausir vostre moton .
L'ome chausit l'animal, lo bota dinc lo cofra de son autò e s'apresta à partir quand lo
pastre i dit :

- Apeitèz, vos propausa n'afaire : si ieu trobe vostre mèstier, tornarèz me beilar mon
moton, si que non vos en beila doas...

- Entendut ! respond 'l lestrangièr

- Sètz conselhar, dit lo pastre

- Aquò es pas credable! coma avètz podiut davinar ? Aquò es pas marca sobre ma
figura...

Lo pastre i repond :

- Aquò es vrai, vos avia ren demandar, me disetz mon nombre de fedas e sobretot
avètz emportat mon chin en la plaça de na feda.

Un berger trouve une personne qui s'arrête avec son auto à côté de lui.

Le monsieur dit au berger qu'il pouvait lui dire le nombre de brebis de son troupeau.

Le berger est d'accord pour lui donner un mouton si le nombre est exact.

Le monsieur sort son ordinateur et annonce : 456 brebis

- C'est pas croyable ! c'est bien ça, vous pouvez choisir votre mouton.

L'homme choisit l'animal, le met
dans son coffre et s'apprête à
partir quand le berger lui dit :

- Attendez ! Je vous propose une
chose : si je trouve votre métier,
vous me rendrez mon mouton,
sinon je vous en donne deux.

- Entendu ! répond l'étranger

- Vous êtes consultant, dit le
berger

- C'est pas croyable, comment
avez vous pu deviner ? c'est pas
écrit sur ma figure...

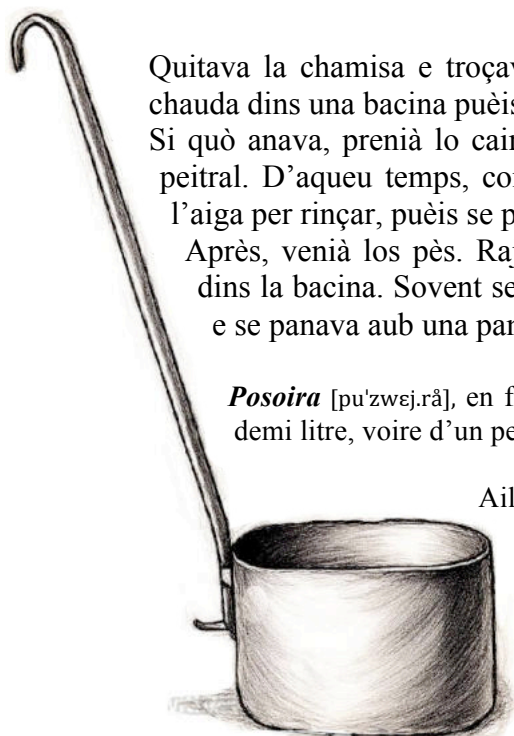
Le berger lui répond :

- C'est exact, mais je ne vous ai rien demandé, vous m'annoncez le nombre de brebis
et surtout vous avez emporté mon chien à la place d'une brebis.



Henri OLLIER

La posèira



Quitava la chamisa e troçava las bràias dusc'aus janolhs. Botava una posoira d'aiga chauda dins una bacina puèis d'aiga freida. Ne-n verifiava la temperatura aub la man. Si quò anava, prenià lo caire d'una servièta e se savonava la figura, las espatlas e lo peitral. D'aqueu temps, coneissiàn pas lo gant de toaleta. Trempava queu caire dins l'aiga per rinçar, puèis se panava aub lo morsèl qu'èra seche.

Après, venià los pès. Rajotava una altra posèira d'aiga davant que de los trempar dins la bacina. Sovent se lavava aub las mans perça que quò salissià tròp la servièta e se panava aub una panossa.

Posoira [pu'zwej.râ], en français local Monistrol/L., « une poche » de la contenance d'un demi litre, voire d'un peu plus qui servait puiser l'eau dans la bouillotte du fourneau.

Ailleurs : **poseta** (languedocien).

Le mot initial est **potz** [puits], d'où puiser de l'eau, **posar** [puiser].

De même, la **posa** ([seau] Chamalière/L., Grazac), **posaire** ([seau] Rochepaule).

d'après fotò de M. Fréry – 2026

Las escoletas

Chalià somjar a las trifòlas de semenças. Adòncas, lo paire e sos garçs anavan a la cava (aquela ente avià gis de tonèls de vin), triavan aquelas qu'aviàn de gentis uèlhs ; si èran tròp gròssas fasiàn de talhons : las botavan aubé precaucions dins las escoletas.

- La longueur de ces corbeilles se situe entre 70 et 80 cm, la largeur entre 45 et 50 cm ; la profondeur est d'environ 25 cm. Elles sont en osier (scion d'osier : *amarina* [ama.lina] dans le secteur de Monistrol ; *vediç* ailleurs).



Doás escoletas, d'après fotò de M. Fréry – 2026

panèira (pane ira) *n.f.* grand panier | *Le Parler occitan d'Yssingeaux-1997*. Jean-Baptiste Martin.

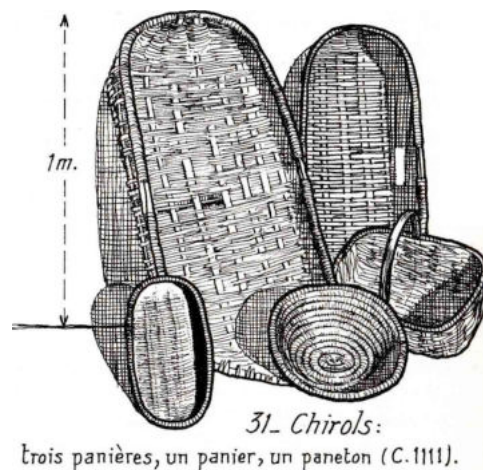
paneiraa (panèira) *n.f.* plein panier, contenu du panier | *idem*. Jean-Baptiste Martin.

escoleta (icouleta) *n.f.* corbeille en osier de forme ovale | *idem*. Jean-Baptiste Martin.

escoleta (icouleta) *n.f.* grande corbeille ovale, sans anse [pour mettre les chèvretons à sécher, ou rentrer les récoltes, pommes de terre par ex.] | **las eicoletas** : sobriquet des hab. de Verne (Lapte) et St Jeures (paniers percés), *Dict. vivaro-alpin en Haute-Loire/ Loire*, en ligne ~2020, Jean-Yves Rideau

NB. la graphie des auteurs est ortho.graphiée dans un souci d'unité culturelle.

corbeille *nf* □ *palhàs nm* (en écorce d'osier ou en bois ; # pour la farine, le pain, le linge, le grain, pour semer)¹. ☞ les femmes portaient les corbeilles sur* la tête, *las femnas portavan los palhàs sus la tèsta* *MJB.* || ♦ petite # pour *fa.* lever le pain, *palhasson*. ☞ mère, c'est décidé, je ne fais plus de corbeilles, *maire, aquò-ei deicidat, fau plus de palhassons* *MJF.* □ # à linge, *panèira*. □ # en osier de forme ovale, *escoleta*² *MJB, GD.* ® panier. □ # en matière tressée (osier) *canastèla* *FTh.* □ *corbelha (fr).* ☞ leurs corbeilles de noce étaient vides, *lurs corbelhas de nõça èran voidas* *BMI.*



Trois paniers relevés par Pierre Nauton publiés . 'Atlas linguistique et ethnographique du Massif central.

panier *nm* ① □ *bena* (# à couvercle ; # ~ corbeille* de pêche) *Almc-390* ; ☞ le # de pêche, *la bena de pesciar* *MG.* On disait aussi *l'escoleta ~ bena* [< *s'escolar*, égoutter] *TS, GD.* || Rem.: chez H. Verdier (et probablement aussi chez Mazoyer) la *bena* est également un panier en osier long ovale, avec deux poignées formées dans le bord, sans couvercle. Une fois rempli, il est assez lourd et nécessite souvent pour le porter, deux personnes. | ☞ le # à pommes de terre, *la bena de las trifòlas* (mais ce # est en saule *VH*) ; ☞ elle volait un # de carottes, *raubava una bena de pestanàias* *MaBo.* Quand un enfant fait le difficile pour manger, on le menace en disant : *uèit jorns sotz una bena* (~ *sotz un benon*)... (huit jour sous* un panier (~ baquet)... [sous-entendu, et tu verras qu'il aura faim]). **Proverbe** : *Aquò es pas sans pena \ Que lo peisson ven a la bena* (Ce n'est pas sans peine que le poisson va au panier) *RUT3-150.* ● *bena a fruta* (panier à fruits *Almc-874, 9*). □ *benasta ~ banasta*. ☞ un plein #s, *a plena banasta*. □ *benèla* (# de pêcheur en osier) *ChA.* ● **benasson* (*vx*) panier à porter les gerbes, probablement pour ne pas perdre le grain qui pourrait se détacher. ● *benèl*. Paroles de bourrée : *A bon marchat \ La filha a la plaça \ Per un denièr \ N'aurem un plen benèl* (À bon marché, à la place de la fille et pour un denier, nous en aurons un plein panier [HQCH]) *RUT3-211.* ② □ *palhàs* (paneton, corbillon ; # sans anse). ☞ un # de farine, *un palhàs de farina*. | Dim.: *palhasson* ; ☞ mère, c'est décidé, je ne fais plus de panetons (corbillons) *maire, aquo-es deicidat, fau plus de palhassons* *MJF* (Montregard 1909) ; ☞ un petit # que mon grand-père avait fait, *un palhasson que mon pairet avià fat* *VH.* | ☞ le fabricant de #, *palhassaire*. || > *palhassada* (contenu d'un #). ☞ tu me ramasseras un # de brindilles, *m'acamparàs na palhassada de garniaudas* *VH.* ③ □ *panièr*. ☞ un # à deux* anses, *un panièr a doas manelhas* [*manija*] *MTB.* | *panièr (delh fòure ~ delh lavar)* (# à linge) ; il est de forme ovale, à deux poignées ; ☞ découvrir le #, *descapçar lo panièr*. ☞ *lo panièr d'amassar las trifòlas* (# pour ramasser les pommes de terre) *MG.* ☞ le fond du panier, *lo cuol delh panièr* (~ *delh palhàs, de la panièira...*) > confectionner un # d'osier, *costiar* ; ☞ le fabricant de #, *pranieraire* ; ☞ le # des produits de la ferme, *lo panièr de la panierada* *MG.* || *fa. panièr ~ paneirar* *GD* (quitter son employeur avant la fin du contrat) ; *faire un panièr* (quitter un employeur ou une location avant expiration du contrat) *MG* ; *faire panièr* (partir avant la fin du contrat) *MJB.* || *companatge* (panier casse-croûte, panier-repas ; pic-nic). ☞ je sors le # et la bouteille de vin, *sòrte lo companatge e la botelha de vin* *MTB.* ④ □ *cabàs*, # et plus spécifiquement, # ou boîte en bois où l'on met le grain pour semer. | ⑤ □ *escoleta* (panière ovale ; corbeilles à pommes de terre) *SIG.* ☞ ils mirent les pommes de terre* dans deux* #s, *botèran las trefòlas dins doas escoletas* *BMI, MJT.*



12. Brioude : corbeille et panier à vendange, à fruits.

¹ De Vinols Gabriel, *Patois Vellavien-français*, 1891 : « corbeille ronde évasée, peu profonde, à porter sur la tête. » | H. Verdier : « ...c'est évasé, sans les deux anses extérieures mais tressées sur le bord ; quand il n'y avait plus d'osier, on utilisait les ronces. »

² Cf. *escolador*, "égouttoir, claie pour égoutter" et, par glissement sémantique "contenant qui permet l'écoulement", puis seulement ce contenant sans idée d'écoulement.

UN MOMENT DE VIE PONOTE AU TOUT DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Hervé Quesnel-Chalelh

Ce texte offre deux images particulières de notre cité en 1905. L'esprit du siècle précédent est encore présent.

La mode, particulièrement, oppose quelques anciens et le monde nouveau qui sous peu basculera dans les horreurs de la Grande Guerre.

La seconde partie de ce billet a trait à une habitude étrange chez les Ponots de cette époque : aller faire ses besoins ensemble au Jardin du Fer-à-Cheval (depuis dénommé Jardin Henri Vinay, autrefois maire du Puy-en-Velay). Peu après, sera édifié le Tribunal¹. Ces messieurs profitaient de ce temps pour discuter de la politique communale et nationale, tout comme le faisaient les habitants des grandes villes romaines dans l'antiquité, accroupis, les uns à côté des autres.



Las Crinolinas

Mais, vos voudriá contar çò que lo paire Griòt diguèt quand sas filhas s'avisèron de sègre la mòda e que, per aquò, s'èran fat de crinolinas emb de cercles de tonèls.



Coma vos ai dit, z-elh n'amava pas las invencions daus Parisiens e dusc'a sa mòrt, (*resquiescat in pace*) z-a mas vougut portar la mòda qu'aviá vist[a] a sos grands parents. Z-elh e lo grafìer² Chabrièr (dit *Coinèta*³) son estats los darrièrs delh Puèi a se vestir d'aquelh forniment e me sovente que fasián totas doas virar lo monde e los efants dinc las charrèiras de la vila ! Lo paire Griòt, ques èra cortièr delh vin delh Vivarés⁴, aviá la practica de mos parents e aquos èra un bien brave òme que teniá ben son litre quand veniá mesurar e beure lo quart vès mon grand-paire, son amic.

Tot petit ques ère, en aquelh temps, m'aviá fat sensacion, emb son uèlh crebat, son chapèl de gendarme, sa coinèta, son còlh serrat⁵ dinc tres torns de sa crabata, sa petiòta vèsta a pans, sas bràias a pont-levís e son ventre cinglat dinc una centura blèva o roja que montava de son embonil dusc'a son pitre.

L'amava bien quel òme que m'aviá fat (qual sap [quant] de còps)

¹ Dans *Per reire bada mi* de Mazoyer & Bonnefoi -1908 : « An fait un teatre, sobre lo Bruèlh, a costat delh Tribunal, juste aquí d-ont èran los escomuns d'òmes. » (On a construit un théâtre sur le Breuil, à côté du Tribunal, juste là où il y avait les toilettes publiques des hommes) p.2. À cette époque ; la place Breuil couvrait un espace plus large qu'aujourd'hui.

² L'auteur écrit *graf-*, sous la pression du français administratif. Néanmoins, l'occitan classic écrivait *grafìer* à côté de *grafèr* (E. Levy). Là, nous écrivons *grafìer* pour garantir l'unité de la langue, d'autant plus que *grafèr* ou *grafèr* n'empêchent point la compréhension.

³ *Coinèta* (diminutif de *coina* "la queue"), autre façon de parler de la *cadèneta* (cadenette, coiffure de tresses de certains militaires, particulièrement les Hussards).

⁴ En Velay *lo vin de rivatge ~ de ribatge*, désigne les vins provenant du sud Vivarais ou de la vallée du Rhône ; *Ribatge* (los abròs de Ròse) ; dans le Velay oriental, on dit aussi *Ribatjon ~ Rivatjon* ou tout simplement, *los vins dau Ribatge* (cf. D. Grange).

⁵ *Serrar* se prononce /sa'ra/ en présence de *r*, phénomène très répandu principalement sur la première syllabe.

tastar dinc sa tassa d'argent son bòn vin de Vivarés que pissava de sas botas de cuèr dins los tonèls de mon grand-paire !

Adonc, un dumenche matin, Banèta, lo pòrtafaiç, que branlava sas chambas, en espinchar lo paire Rossèl (dit *Cantate*) elh fauborg delh Bruèlh, s'avisèt que las filhas delh paire Griòt, se dindinavan, pròche lo *Fèrre-a-Chavallh*, emb de crinolinas ! Òi ! Cuna farça ! se botèt a creidar :

– Ò ! Rossèl ? – Ò ! Constant ? Ò ! Borrèl ! Arribatz viu, que vos dise ; i a de novèl elh Bruèlh ! Apelatz lo paire Griòt, disètz li de venir tot redde.

E totes d'arribar e d'escarquilhar lurs uèlhs en demandar a Banèta :

– E ben, dequé i a de novèl ? Nos as vougut afinar.

– Anèm ? v-o vesètz pas ? Vesètz pas aquelas crinolinas ? Me sembla ben que, aquelas Damas, son vòstras filhas, paire Griòt ?...

– E ! oèi, que dison totes, aquo-ei ben z-elas tament ! Oèi, àie, àie ! Que d'embarràs !... E ben paire Griòt, voliatz pas que faguèsson la mòda, dequé ne-n disètz an-uèi ?...

– A ! bòn Dieu, v-ont chiarem ai-ara, lo Bruèlh es plen !

Vos chal ben dire qu'aquelh gran de samponòt⁶ delh paire Griòt z-aviá ben sa valor e son aplicacion elh Bruèlh, e per la bien comprendre, amais la degustar, vos deve pas escondre que d'aquelh temps, auriatz vist chaque matin, totas nòstras coneissenças delh fauborg delh Bruèlh, de Sant-Giles e de Pòrta-Aiguièra se rendre, après lo paire Jamon (lo charron), lo paire Rochièr (lo selièr) e ton amic Bonriu, dit *Sent-Flor* (dit encara *lo Bechinaire*) elh fons delh Bruèlh, darrièrs lo Tribunal per descharjar lurs paquets de la nuèit e se rencontravan aquí emb de pesolhs⁷ e emb de picaprunas⁸ delh Collègi e delh Martoret, tot benaises de se solatjar e de botar lur pòrtafuèlha en plen aer !

E aqueles bogres de chiaires n'avián tament fat de ranjadas de fumaires ques arribavan dèja a la Prefectura ! E l-òm disiá : « Aquò serà lèu plen. »

Començavan a venir a cinc oras e aquò durava çà detz oras delh matin ; quaucos còps, venián mèsmas lo sèra a la tombada de la nuèit : aquo-èra de famós mostardièrs !

Un jorn, ne-n viguère elh mins quatòrtze s'aginjar⁹, e la mitralha petava de pertot ; lo darrièr arribat, sautava entre los foirós e lo fumaires emb de precaucions coma si lai i aviá d'espinas de ronças per rien escachinar e, en los comptar en passant, saupiguèt si totes èran venguts.



Les Crinolines

De plus, je voudrais vous raconter ce que le père Griot avait dit quand ses filles eurent l'idée de suivre la mode, et que pour ce faire, s'étaient confectionné des crinolines avec des cercles de tonneau.

Comme je vous l'ai dit, il n'aimait pas les inventions des Parisiens et jusqu'à sa mort, (resquiescat in pace) il a seulement voulu porter la mode qu'il avait vue à ses grands-parents. Lui et le greffier Chabrier, dit Couinette, ont été les derniers à se vêtir de cet attirail et je me souviens qu'elles faisaient toutes les deux se retourner les gens et les enfants dans les rues de la ville !

⁶ *Samponar* (Velay occidental) ~ *pouchilhar* (Velay oriental), signifie d'abord « donner des petits coups de museau au pis de la mère pour en faire venir le lait. » Ça se dit surtout des veaux. Appliqué aux humains, il faut comprendre : « peloter, triturer ». C'est là l'idée : *un gran de samponòt* (comme pour dire, un peu de tripotage). La traduction propose donc « un grain de grossièreté » sachant qu'à cette époque, toute allusion à la sexualité est considérée comme grossière.

⁷ Le premier sens de *pesolhs* est « pou ». Attribué à une personne, c'est un terme de mépris : « pouilleux, gueux ». On dit aussi, *un pesolhós*.

⁸ *Picapruna* (pique-prune), pour parler du tailleur (la prune = bouton d'habit).

⁹ Cf. languedocien (dict. Laus), *gingar* (gigoter).



Les cadenettes des Hussards

Je l'aimais bien cet homme qui m'avait fait (qui sait combien de fois...) goûter dans sa tasse d'argent, son bon vin du Vivarais qui pissait de ses outres de cuir¹⁰ dans les tonneaux de mon grand-père.

Donc un dimanche matin, Banette le porte-faix qui faisait branler ses jambes en attendant le père Rousset (dit Cantate) au faubourg du Breuil, aperçut les filles du père Griot qui se dindolinaient, tout près du Fer-à-Cheval¹¹ avec leurs crinolines. Oui, quelle farce ! Il se mit à crier :

– Oh Roussèl ! Oh Constant ! Oh Borrèl ! Venez, venez vite que je vous dise: il y a du nouveau au Breuil ! Appelez le père Griot, dites-lui de venir tout de suite. Et tous d'arriver et d'écarquiller les yeux en demandant à Banette :

– Eh bien qu'y a-t-il de nouveau ? Tu as voulu te jouer de nous ?
– Allons ? Vous ne le voyez pas ? Vous ne voyez pas ces crinolines ? Il me semble bien que, ces Dames, sont vos filles, père Griot ?...

– Ouais — dirent-ils tous — vraiment, ce sont bien elles ! Oh la la, quel embarras !... Et bien père Griot, vous ne vouliez pas qu'elles suivent la mode, qu'est-ce que vous en dites aujourd'hui ?

– Bon Dieu, où allons-nous chier maintenant, le Breuil est plein.



bràias a pont-levis (pantalons à pont levis) >
Dessin tirat de l'ALMC de P. Nauton



< la cravata elh sègle XVIII.

Il faut bien vous dire que ce grain de grossièreté du père Griot avait sa valeur et son application au Breuil, et pour bien le comprendre et l'apprécier, je ne dois pas vous cacher que de ce temps, vous auriez vu toutes vos connaissances du faubourg du Breuil, de Saint-Gilles, et de Porte-Aiguière se rendre à la suite du père Jamon le charron, le père Rocher le cellier et ton ami Bonriou (dit Saint-Flour ou encore le Péteur) au fond du Breuil derrière le tribunal pour décharger leurs paquets de la nuit. Là se rencontraient des pouilleux et des tailleurs du quartier de la rue du Collège et de la place du Martouret, heureux de se soulager et de mettre leur portefeuille en plein air !

Et ces bougres de chieurs, avait tellement fait de rangées de tas de fumier, que ceux-ci atteignaient déjà la Préfecture, et l'on disait : "Ah, ce sera vite plein."

Ils commençaient à venir à cinq heures, et cela durait jusqu'à dix heures du matin. Parfois ils venaient même le soir à la tombée de la nuit. C'était de fameux moutardiers.

Un jour, j'en ai vu au moins quatorze se blottir et la mitraille pétait de partout. Le dernier arrivé sautait entre les foireux et les poseurs de fumier avec des précautions comme s'il y avait des épines de ronce afin de ne rien écraser et en les comptant, il avait su si tous étaient venus.

L'Avenir de la Haute-Loire, 05/0/1905

Justinou Sanerb

¹⁰ La cité ponote était réputée pour ses outres depuis le Moyen Âge jusqu'au début de la guerre 14-18.

¹¹ Le Jardin Henri Vinay entre la Préfecture et le Musée est plus populaire sous le nom de Fer-à-Cheval dont il a la forme ; Henri Vinay (1821-1882), entre autres fonctions politiques, fut maire de la ville.

A VOS AGENDAS !

- **Fête "Lou Pastre de la Negre"**, le dimanche 10 mai 2026, au Fraysse du Monastier chez Hélène et David Galland.



Programme

9 h RV au Fraysse

10 h Départ de la randonnée avec brebis

12 h Apéro et repas de terroir

14 h Animations (tonte et démonstration de chiens de berger)
Marché de producteurs fermiers et d'artisans d'art

- **Exposition permanente** sur les **Capelous** de Goudet au musée de la lainerie à Saugues.



- **Les Rencontres Européennes sur les laines de couleur**

Laines de couleur

Laines de valeur

du 10 au 11 Avril 2026, au Lycée agricole d'Yssingeaux en Haute-Loire (43)

Pour les laines naturellement colorées, il existe en France et en Europe une demande importante de la part des acheteurs. La gamme de tonalités que l'on peut obtenir sans avoir recours à la teinture est recherchée par nombre d'entreprises artisanales et petites industries. Souvent issues de races à faible effectif et présentant des qualités très hétérogènes, l'offre a du mal à répondre aux exigences du marché. Ce thème prend donc tout son sens à l'occasion de l'assemblée générale de l'association ATELIER-Laines d'Europe en Haute-Loire, bassin de deux races colorées : La Noire du Velay et la Bizet. Ces rencontres permettront d'aborder des éléments favorisant la connaissance et la qualité lainière dans les élevages et mettront également en valeur des initiatives de valorisation de laines de couleur dans toute l'Europe.



Programme

Vendredi 10 avril, après-midi

Elevage ovin en Haute-Loire : Etat de l'élevage, Des races locales colorées : Bizet et Noire du Velay.

Intervenants : Véronique Roux (FDO), Gaétan Grenet et Didier Cathalan (techniciens des races)

Elevage, génétique et sélection des laines

Intervenants : Paul Polis (vétérinaire), Stéphanie Minéry (IDELE), Joseph Rémillon

Samedi 11 avril, matin

Laines de couleur, valorisation, état des lieux, transformation

Intervenants : Christelle Jeannet, Nathalis Ketterle, MarieThérèse Chaupin, Patrick Laurent, Thierry Terrade

Samedi 11 avril, après-midi

Visite d'élevages



- LE VELAY : notre histoire

Festival sur l'histoire, le patrimoine et la culture du Velay

19 et 20 juin 2026 - Hôtel du Département – Le Puy-en-Velay. Entrée libre

La Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire organise la première édition du festival « Le Velay : notre histoire », deux journées consacrées à la découverte et au partage de l'histoire, du patrimoine et de la culture vellave.

Au programme : conférences, visites guidées, expositions, rencontres, concerts, théâtre et bal traditionnel, pour explorer l'histoire, le patrimoine et les traditions du Velay dans une ambiance conviviale.

Programme

Vendredi 19 juin

19h – Discours inaugural

19h30 – *Le Velay gallo-romain* – Matthieu Poux

20h30 – *Les engagements de Germaine Tillion* – Claudine et Jean-Pierre Lauby-Perbet

21h30 – Verre d'ouverture

Samedi 20 juin

Conférences

- 10h - Charles Daurier, un compagnon de route de Lafayette - Marie-Martine Laulagnier de Barba
- 11h - De l'historienne à l'écrivaine de polars historiques - Laetitia Bourgeois
- 14h - La vie théâtrale du Massif-Central : Focus sur le Velay - Cyril Triolaire
- 15h - Déconstruire le mythe de Compostelle au Puy - Sébastien Fray
- 16h - Crimes chantés & Affaires criminelles en Velay – J.F. “Maxou” Heintzen & Jean-Christophe Belz
- 18h - La franc-maçonnerie au Monastier-sur-Gazeille - Jean-François Brun
- 19h - L'héraldique en Velay - Martin de Framond

Visites guidées

- 10h & 11h – L'Hôtel du Département, d'hier à aujourd'hui – Valérie Philippon
- 14h & 16h – L'ensemble cathédral du Puy – Sylvain Bruant

Le Couvige – Parcours de conversations thématiques

- La dentelle mécanique - Christian Liotard
- La dentelle aux fuseaux – Centre d'enseignement de la dentelle
- La danse macabre d'Albert Boudon-Lashermeres - Fabrice Granouillet
- Nos ancêtres les Garamantes - Thibaut Sauzaret
- Emmanuel Rougier, Un missionnaire du Puy devenu Roi du Pacifique - Jean-François Boulagnon
- L'art du costume historique - L'Atelier du Chat Botté
- Les métiers de restauration du patrimoine - Anne Elsener, Joël Chabanon, Hazael Grandjean, Frédéric Martin
- Le 86e RI du Puy-en-Velay sur le front, reconstitution historique – Le grenier de nos soldats
- L'Opération « Châteaux Près d'ici » - La demeure historique de Haute-Loire



Expositions

- L'ordonnance de 1944 instituant le droit de vote des femmes – Archives départementales de la Haute-Loire
- Livres anciens et remarquables - Bibliothèque de la Société académique
- Reproduction de la Danse Macabre d'Albert Boudon-Lashermeres - Fabrice Granouillet
- « Histoire naturelle » (Peinture & Sculpture) - Armel Jullien et Carolo

Sur scène

- 14h30 - Causeries costumées sur le Roi de l'Oiseau - Jean-Louis Roqueplan
- 15h30 - Ensemble de clarinettes (Concert) – Atelier des arts
- 16h30 - Lettres d'un jeune poilu du 86e RI du Puy (Pièce de théâtre) - Le Grenier de nos soldats
- 18h30 - Initiation aux danses traditionnelles - CDMDT 43
- 20h - Ensemble de musiques traditionnelles (Bal Trad) – Atelier des arts
- 21h - Chœur Cathédrale Collège (Chant sacré) – Centre de musiques sacrées

Restauration et convivialité

Restauration et produits locaux : La Tarti'Ravane, Les saveurs de l'Emblavez, Les croques de l'Ogre.



Contact : Jean Claude BRUNELIN

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



**Notre revue-papier n'est plus disponible.
Nous pouvons vous la faire parvenir gratuitement
sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :
brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

Notre revue est aussi en ligne sur plusieurs sites amis :

- . Société académique du Puy et de la Haute-Loire :
<https://www.societeacademique.fr>
- . Société d'Ethnozootechnie : [http:// ethnozootechnie.org](http://ethnozootechnie.org)
Rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires.
Organisations et associations
- . Les Amis d'Allègre : <http://amis.allegre.org>
- . L'Episerm, diffuse le Souffle auprès de ses adhérents :
episerm@orange.fr
- . L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay :
<http://www.agneau-noirduvelay.fr>
Onglet Actu de la Noire

**Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

